



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Rapport annuel d'activité

2021



Sommaire

Édito	5
LES DONNÉES CULTURELLES 2021	6
LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	8
PÔLE PUBLICS ET TERRITOIRES	10
PATRIMOINES	17
Archéologie	17
Monuments historiques	21
UDAP - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine	26
UDAP du Cher (18)	27
UDAP d'Eure-et-Loir (28)	29
UDAP de l'Indre (36)	31
UDAP d'Indre-et-Loire (37)	33
UDAP du Loir-et-Cher (41)	35
UDAP du Loiret (45)	38
Valorisation du patrimoine	42
Musées	44
PÔLE CRÉATION	48
Spectacle vivant	48
Licence d'entrepreneur de spectacle vivant	53
Arts visuels	54
LE LIVRE ET LES INDUSTRIES CULTURELLES	58
Cinéma - audiovisuel - usages numériques	58
Livre et culture	62
INFORMATION - COMMUNICATION	66
FOCUS : PLAN DE RELANCE	70
Organigramme	74

Photo de couverture
Bourges. Nouvelle Maison de la Culture, avec sur le toit, une des trois réalisations d'Olivier Leroi. © Olivier Derozière

Malgré une année encore fortement perturbée par la crise sanitaire, les politiques prioritaires de l'État ont pu être menées positivement.

Le déploiement du Pass-culture est un succès avec l'inscription massive des jeunes et des opérateurs culturels.

L'objectif du 100 % EAC s'est poursuivi avec le déploiement d'actions nouvelles : mise en place du dispositif « Une école, un chantier... des métiers » avec le campus PAT MAT ; expérimentation de 8 formations-actions à destination des personnels Petite Enfance de crèches dans les quartiers prioritaires ; soutien à 140 projets sur deux ans via l'opération « Été culturel » en partenariat avec le Commissaire à la lutte contre la pauvreté.

La politique en faveur des publics s'est traduite par l'inauguration de 5 Micro-Folies prenant appui sur les ressources locales (médiathèque, conservatoire, musée...) : Reuilly (Indre), Montbazou et Ballan-Miré (Indre-et-Loire), Blois et micro-folie nomade dans le Loir-et-Cher.

Les chantiers des cathédrales, propriétés de l'État, se poursuivent : à Chartres avec la restauration des dernières travées du tour de chœur, le chantier du trésor de la chapelle Saint-Piat dont l'ouverture est prévue en 2023 et le concours pour un nouvel orgue ; à Tours avec la restauration de l'élévation nord ; à Orléans avec la mise en conformité électrique.

La structuration du territoire par une politique de labellisation et de contractualisation s'est également poursuivie avec la décision d'attribution du label « Centre d'art contemporain d'Intérêt National » aux Tanneries d'Amilly et au CCCOD de Tours ; avec la labellisation de l'Hectare à Vendôme comme « Centre national de la marionnette ». Une réflexion pour la création d'une scène nationale dans l'Eure-et-Loir est en cours.

L'année 2021 a vu la réouverture, après plusieurs années de travaux, d'équipements culturels portés par des collectivités et soutenus par l'État :

- Maison de la Culture de Bourges (MCB) ouverte au public en septembre 2021 ;
- Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'environnement (MOBE) à Orléans ;

Dans le même temps de nouveaux chantiers ont été lancés :

- à Illiers-combray, avec la rénovation architecturale et muséographique du musée Marcel Proust ;
- à Tours, avec la construction du nouveau Centre national chorégraphique – CCN à Tours (CPER 2015 2020) ;

Enfin, une soixantaine de conventions (contrats pluriannuels d'objectifs, contrats territoire lecture, conventions territoriales de développement culturel) lient actuellement la DRAC à ses partenaires : équipes artistiques, lieux de création et diffusion, collectivités publiques (2 contrats territoires lecture ont été signés en 2021 avec la Ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle et la Communauté de Communes Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse).

Fabrice MORIO

Directeur régional des affaires culturelles

Les données culturelles 2021

SITES, ÉQUIPES ET STRUCTURES

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région
Patrimoines et Architecture							
Archéologie							
Sites archéologiques (<i>identités archéologiques recensées</i>)	5 034	4 071	6 171	9 561	6 049	6 491	37 377
Diagnostics réalisés en 2021	12	31	12	32	36	26	149
Fouilles réalisées en 2021	0	7	0	2	4	5	18
Monuments historiques – Immeubles							
Classés	94	121	82	148	118	93	656
Inscrits	261	238	174	647	288	322	1 930
Mixtes (classés / inscrits)	32	16	26	52	20	23	169
Monuments historiques – Objets							
Classés	766	929	359	1009	889	947	4 899
Inscrits	525	879	1545	463	2395	716	6 523
Mixtes (classés / inscrits)	0	0	0	12	0	0	12
Patrimoine mondial Unesco							
Monuments	1	1	1	0	0	0	3
Val de Loire (nombre de communes site Unesco ou zone de protection)	0	0	0	61	26	37	124
Ville et Pays d'art et d'histoire (label)							
Ville d'art et d'histoire	1	0	0	3	2	1	7
Pays d'art et d'histoire	1	0	0	1	1	0	3
Architecture contemporaine remarquable (label)							
	22	22	14	39	20	42	159
Sites patrimoniaux remarquables							
	1	10	4	17	7	10	49
Jardin remarquable (label)							
	7	1	4	8	3	8	31
Maison des Illustres (label)							
	2	1	3	7	2	3	18
Musée de France							
	9	9	8	19	8	12	65
Structures artistiques et culturelles							
Agence(s), fédération(s), opérateurs) à compétence régionale							
	0	0	0	2	0	1	3
Archives départementales							
	1	1	1	1	1	1	6
Arts visuels							
							0
Centre d'art, FRAC	2	0	0	1	0	1	4
Autres lieux de création / diffusion	1	1	1	3	1	5	12
Artistes aidés à la création en 2021	0	1	2	3	1	3	10
Artistes aidés à l'installation d'atelier en 2021	3	0	2	4	2	0	11
Bibliothèques (soutenues au titre de la DGD* en 2021)							
	5	6	5	7	2	10	35
Bibliothèques départementales	0	0	0	1	1	1	3
Bibliothèques intercommunales	0	0	0	0	1	2	3
Bibliothèques municipales	5	6	5	6	0	7	29
Cinémas fixes							
	7	7	8	23	8	11	64
Monosalle(s)	4	3	5	17	3	8	40
Complexe(s) (2 à 7 salles)	2	2	2	3	4	1	14
Multiplexe(s) (8 salles et plus)	1	2	1	3	1	2	10
Circuit de cinéma itinérant	1	0	0	1	1	3	6
Médias de proximité (soutenus en 2021)							
	0	0	1	2	0	3	6

SITES, ÉQUIPES ET STRUCTURES

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région
Librairies de référence	0	4	0	4	1	2	11
Microfolies en fonctionnement	1	2	1	3	2	2	11
Spectacle vivant – Lieux labellisés	2	2	1	5	3	5	18
Centre chorégraphique national	0	0	0	1	0	1	2
Centre dramatique national	0	0	0	1	0	1	2
Opéra	0	0	0	1	0	0	1
Scène nationale	1	0	1	0	1	1	4
Scène de musiques actuelles (SMAC)	1	0	0	2	1	1	5
Scène conventionnée d'intérêt national	0	2	0	0	1	1	4
Spectacle vivant – Compagnies conventionnées	3	1	4	8	3	7	26
Compagnie(s) de danse	0	0	1	1	0	1	3
Ensemble(s) musical(aux)	0	1	1	4	0	4	10
Compagnie(s) de théâtre, cirque, marionnettes, arts de la rue	3	0	2	3	3	2	13
Spectacle vivant – Compagnies aidées à la structuration	2	1	0	5	0	1	9
Compagnie(s) de danse	1	1	0	2	0	0	4
Ensemble(s) musical(aux)	1	0	0	3	0	1	5
Spectacle vivant – Compagnies aidées au projet (en 2021)	2	4	0	8	3	11	28
Compagnie(s) de danse	0	1	0	2	0	3	6
Ensemble(s) musical(aux)	1	0	0	1	1	4	7
Compagnie(s) de théâtre, cirque, marionnettes, arts de la rue	1	3	0	5	2	4	15
<i>Total compagnies soutenues en 2021</i>	7	6	4	21	6	19	63
Spectacle vivant – Opérateur à vocation régionale	0	0	0	0	0	1	1
Ateliers de fabrique artistique (AFA)	3	0	1	0	1	0	5
Centre culturel de rencontre	1	0	0	0	1	0	2
Lieu de création / diffusion pluridisciplinaires	1	0	1	2	0	1	5
Lieux de formation							
Conservatoires	2	3	1	3	2	5	16
Conservatoire(s) à rayonnement régional	0	0	0	1	0	0	1
Conservatoire(s) à rayonnement départemental	1	1	1	0	1	1	5
Conservatoire(s) à rayonnement intercommunal	1	1	0	1	1	0	4
Conservatoire(s) à rayonnement communal	0	1	0	1	0	4	6
École(s) d'art	1	0	0	1	0	1	4
École(s) supérieure(s) d'art	1	0	0	1	0	1	3
Autre(s) école(s) d'art (préparant à un diplôme supérieur)	0	0	1	0	0	0	1
Universités (avec convention DRAC)	0	0	0	1	0	1	2
Instituts ou départements rattachés à l'université	0	0	0	2	0	0	2
Autre(s) école(s), lieu(x) de formation (public)	0	0	0	1	0	0	1
Autre(s) école(s), lieu(x) de formation (privé)	0	0	1	2	0	0	3
Festivals / Concours							
Concours soutenus en 2021	0	0	0	1	0	1	2
Festivals soutenus en 2021	4	3	8	13	4	3	35

Le secrétariat général

2 000

dossiers de subventions traités

200

dossiers (Plan de relance)

43,5 M€

en dépenses d'intervention

124

agents

84 agents au siège, 40 dans les UDAP (au 31/12/2021)

Missions et objectifs

Le secrétariat général regroupe l'ensemble des activités et des moyens concourant au soutien logistique de la politique culturelle conduite par la DRAC.

Il a en charge :

- la gestion des ressources humaines et de la formation (111 titulaires, 6 contractuels, 3 vacataires, 4 apprentis) ;
- la gestion financière ;
- le fonctionnement des services : immobilier, logistique, hygiène et sécurité ;
- la gestion du parc informatique et des réseaux.

Contexte particulier à l'année 2021

Cette année post-covid a été marquée par des dotations complémentaires sur une unité opérationnelle « Plan de relance » qui a abondé le service du patrimoine, de la création, des bibliothèques.

Dans ce contexte, le service financier a été renforcé avec la désignation d'un nouveau responsable financier, suite à la mobilité du précédent vers le poste d'adjoint à la secrétaire générale, et l'arrivée de deux agents reçus au concours de catégorie B.

Le service informatique a équipé les 116 agents en ordinateurs portables avec une connexion sécurisée et en

téléphones portables pour répondre aux besoins liés à la mise en place du télétravail. Des écrans supplémentaires ont été attribués à certains agents pour le travail à domicile. Par ailleurs, des évolutions sur le matériel ont été nécessaires pour répondre à l'évolution des métiers au sein des UDAP avec le déploiement de « Patronum » : fourniture d'écrans spécifiques pour projeter les plans sous format numérique.

Focus sur quelques actions et réalisations

Une étude immobilière est en cours, en prévision du déménagement des services actuellement sur le site de la Manufacture vers la cité administrative Coligny (Orléans) prévu fin 2024. La préfecture de région est coordinatrice de ce dossier et travaille conjointement avec l'adjoint de la secrétaire générale. De nombreuses réunions en interne à la DRAC mais aussi à la cité administrative et à la Préfecture se sont tenues afin qu'un projet le plus consensuel possible émerge. Un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) s'est tenu, à cet effet, en présence du secrétaire général de la préfecture du Loiret et du chargé de projet.

Le dépôt archéologique de Saint-Marcel, fermé depuis 2019 pour raisons de sécurité, a fait l'objet d'études de mise aux normes avec engagement de mise en conformité sécuritaire au titre du code du travail. À l'issue de ces

travaux prévus en 2022, un inventaire du mobilier archéologique permettra d'identifier ce qui appartient à l'État et à la collectivité territoriale. L'objectif est, à terme, de déménager les collections État vers un centre de conservation et d'étude (CCE).

Le secrétariat général a contribué avec le service de la logistique au déménagement de l'UDAP du Loir-et-Cher vers une cité administrative. Au cours de l'année 2021, plusieurs comités

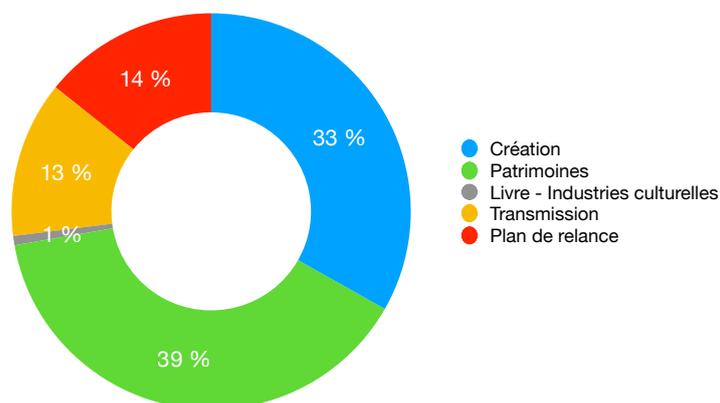
(6 CHSCT et 1 comité technique) ont été mis en place pour traiter des dossiers suivants :

1. Futur déménagement vers la cité Coligny
2. Règlement Intérieur (ensemble des sites de la DRAC)
3. Évolution des mesures sanitaires dans le cadre du COVID

Bilan financier

Exécuté en 2021	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Création	13 012 959 €	14 434 307 €
Patrimoines	19 597 381 €	16 986 826 €
Livre - Industries culturelles	325 800 €	325 800 €
Transmission	5 546 521 €	5 548 521 €
Total aides "courantes"	38 482 661 €	37 295 454 €
Plan de relance	19 079 405 €	6 187 878 €
Fonctions supports	92 770 €	63 770 €
Total général	57 654 836 €	43 547 102 €

Crédits de paiement
(hors fonctions supports)



Pôle publics et territoires

819

dossiers instruits

582

projets soutenus

6,4 M€

en dépenses d'intervention

Missions et objectifs

Le Pôle Publics et Territoires est dédié à la déclinaison régionale des politiques interministérielles

avec la prise en compte des publics fragiles ayant des difficultés d'accès à l'offre culturelle et à la pratique artistique. Les missions du pôle consistent à soutenir les projets d'action culturelle qui favorisent la rencontre entre les habitants et les lieux culturels, les œuvres, les artistes. Lors de cette rencontre, la participation active des publics est requise en donnant la priorité aux processus de co-construction avec les artistes.

Le pôle en 2021 a soutenu 242 projets d'éducation, d'enseignement artistiques, d'éducation à l'image et 340 projets en action culturelle.

Ce pôle a également vocation à accompagner les collectivités territoriales dans la redéfinition de leur stratégie culturelle en cherchant à équilibrer l'offre culturelle au sein de leur territoire. Fondées sur un partenariat État/collectivités territoriales, les conventions territoriales de développement culturel sont l'outil privilégié de cette politique d'aménagement culturel. Elles peuvent être co-signées par la DRAC et les villes ou les établissements de coopération intercommunale sur la base d'un diagnostic partagé.

Contexte particulier à l'année 2021

Dans un contexte où la crise sanitaire a continué de nourrir des incertitudes, le pôle Publics et Territoires a soutenu

les initiatives artistiques innovantes et répondu aux demandes de collectivités territoriales qui souhaitent passer prochainement une convention avec la DRAC. Des rapprochements ont également eu lieu avec deux des trois Parcs Naturels Régionaux présents sur le territoire en vue d'appuyer le développement culturel du PNR du Perche dans l'Eure-et-Loir et de la Brenne dans l'Indre. Les appels à projets ont continué d'être diffusés, celui de Culture Santé a été publié à deux reprises en janvier et juin compte tenu des difficultés de circulation au sein des services hospitaliers, des centres médico-sociaux et des Ehpad, ce qui a permis aux artistes de peaufiner leurs propositions. Dans l'ensemble, le pôle s'est adapté au contexte pour continuer d'apporter son soutien aux artistes et aux territoires.

Focus sur quelques actions et réalisations

Reconduction de l'« Été culturel »

Expérimentée en 2020, l'opération a été renouvelée par le ministère de la Culture pour l'été 2021 (entre juin et fin septembre) sur l'ensemble du territoire national. Compte tenu du succès rencontré en 2020, les DRAC ont pu bénéficier au plan national de moyens plus importants pour amplifier le dispositif.

En DRAC Centre-Val de Loire, plus de 90 projets ont pu être accompagnés contre une cinquantaine l'année précédente. Toutes les disciplines artistiques ont été représentées et une attention particulière portée aux jeunes artistes plasticiens qui

ont particulièrement souffert des restrictions liées à la crise sanitaire. Les publics ciblés ont été élargis par rapport à 2020. Si les jeunes ont continué d'être fortement représentés aussi bien dans les quartiers prioritaires qu'en zone rurale, la nouveauté 2021 est que les publics fragiles ont pu bénéficier de propositions artistiques : personnes handicapées, résidents en Ehpad, personnes âgées isolées, migrants, jeunes sous main de justice... En outre, des soutiens ont été apportés à des petits festivals qui mettaient en place des formes participatives avec les habitants et des ateliers de transmission autour de leur programmation artistique.

Petite enfance : des formations-actions expérimentales ouvertes aux professionnels de la petite enfance dans huit crèches de la région

À l'automne 2020, un partenariat a été conclu entre la DRAC Centre-Val de Loire et le Commissaire à la lutte contre la pauvreté pour mettre en place un projet régional de formation des personnels de la petite enfance sur les enjeux de l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants, avec l'approbation des six directeurs de caisses d'allocations familiales (CAF) de la région. Huit compagnies du spectacle vivant, spécialisées dans la Petite Enfance et habilitées à dispenser des formations aux professionnels du secteur, sont ainsi intervenues entre mai et juillet 2021 pour mener les formations-actions dans huit crèches de la région implantées dans des quartiers Politique de la Ville (*). Sur une durée d'une semaine, des ateliers pour les tout-petits auxquels étaient associés les professionnels ont été

* Crèches : « Ribambelle » à Bourges, « Le Passage Vauvettes » à Vernouillet, « Les Lutins » à Chartres, « Arc-en-Ciel » à Châteauroux, « Farandole » à Saint-Pierre-des-Corps, « Mirabelle » à Blois, « Casanova » à Châlette-sur-Loing, « Bolières » à Orléans la Source.



Projet « Malik Nejmi ». © Malik Nejmi

organisés chaque matin. Du temps était ensuite dégagé dans la journée afin de permettre aux artistes d'analyser avec les professionnels leurs perceptions des ateliers. Cette analyse était complétée par des notions sur les enjeux de l'éveil artistique du jeune enfant. Ces formations-actions ont rencontré un vif succès et seront poursuivies en 2022 avec le soutien du Commissaire à la lutte contre la pauvreté.

Handicap : la DRAC Centre-Val de Loire première bénéficiaire des aides du Fonds national d'accessibilité aux œuvres.

Ce fonds, mis à disposition auprès du ministère des Solidarités et de la Santé et du ministère de la Culture, provient de la générosité d'un mécène qui se préoccupe de l'accès aux lieux culturels et aux œuvres artistiques pour les personnes porteuses de handicap. Il permet de financer l'achat de matériel spécifique (boucles magnétiques par exemple permettant d'amplifier le son pour les malentendants dans les salles de spectacle). Initialement dédié au seul spectacle vivant, le fonds s'est ouvert depuis 2020 aux autres secteurs culturels. À titre d'exemple le FRAC, 9 musées, 3 cinémas et un festival de musiques actuelles ont pu procéder à des investissements en matériel grâce au soutien de ce fonds. C'est à la DRAC Centre-Val de Loire, sur la base des projets présentés, qu'a été accordée l'enveloppe budgétaire la plus importante au plan national.

Politique la Ville : la Maison de l'Architecture et l'Université de Tours accompagnent le photographe Malik Nejmi dans un projet d'envergure autour de la destruction de la Tour 17 à Orléans-La Source

Malik Nejmi a souhaité conduire à partir du printemps 2021 un projet mobilisant de nombreux habitants autour de la destruction prochaine de la Tour 17 à La Source. Cet ancien pensionnaire de la Villa Médicis à Rome a passé une partie de son enfance dans ce même quartier. Il a souhaité comprendre comment les habitants appréhendaient cette rupture annoncée dans le paysage de leur quartier et quelles réflexions soulevaient ce bouleversement architectural. Ce travail a pris diverses formes : portraits d'hommes et femmes pris sur le vif dans la rue, promenades automnales filmées avec les Sourciens accompagnés d'un ethnologue, consultations collectives

des plans originels des architectes, explicités par la directrice de la Maison de l'Architecture, entretiens filmés d'habitants sur le toit terrasse d'un immeuble adjacent, photographies de jeunes en train de réaliser une fresque sur les murs de la T17, reconstitution d'un appartement des années 70 à partir d'objets investis affectivement par les habitants. Hélène Bertheleu, sociologue à l'Université de Tours, a, de son côté, mené une étude sur la perception du quartier par les femmes qui y vivent et confronté leur vécu dans un effet miroir avec les souvenirs d'enfance de Malik Nejmi.

Ce projet est co-financé par la préfecture du Loiret, la ville d'Orléans, le conseil régional Centre-Val de Loire et coordonné par la Maison de l'Architecture.

Cher

Opération « Une école, un chantier... des métiers » à Bourges

La DRAC a mis en place cette opération au plan régional afin de porter de nouvelles ambitions en faveur de la jeunesse autour des métiers et des savoir-faire. Ont ainsi été privilégiées des actions d'immersion d'élèves au cœur de chantiers exceptionnels permettant des rencontres avec les acteurs de la chaîne patrimoniale et les entreprises intervenant sur le chantier. L'opération vise également à susciter de nouvelles vocations pour ces professions peu connues des jeunes et identifiées comme déficitaires.

À Bourges, la restauration de la cathédrale a été l'occasion pour les 19 élèves de la 5^e Segpa – Ulysse du Collège Jean Moulin de Saint-Amand-Montrond de découvrir les métiers d'art et du bâtiment et les professions artisanales dédiées à la conservation. Durant deux années, les élèves vont suivre les phases du chantier avec visites sur site et échanges avec des professionnels du monde de l'entreprise (maçons, couvreurs, tailleurs de pierre, sculpteurs, verriers) ainsi que des professionnels du patrimoine.

Lutte contre l'illettrisme : les archives départementales du Cher mobilisent les jeunes autour de l'histoire des réfugiés

En partenariat avec la mission locale de Bourges, les archives départementales du Cher ont proposé à un groupe d'une quinzaine de jeunes âgés de 17

à 25 ans, bénéficiaires de la « garantie jeunes » - dispositif dont l'un des objectifs est de renforcer la maîtrise de la langue française - de préparer une lecture publique d'archives sur la scène du théâtre du Hublot à Bourges. Articulé autour d'ateliers de découverte des documents, d'usage de la langue française, de prise de parole en public, de techniques théâtrales, le projet a été animé par divers intervenants dont la Compagnie Maleluka et l'association « Poètes en Berry ». Les documents étudiés portaient sur les réfugiés espagnols dans le Cher qui avaient fui le régime franquiste entre 1936 et 1939. Cette thématique a permis d'aborder le thème de l'immigration et de démontrer qu'un bon usage de la langue française est essentiel pour comprendre l'histoire de la société dans laquelle nous évoluons et pour mieux vivre ensemble.

Eure-et-Loir

Été culturel : un Safari urbain en ouverture du Festival « Derrière les Fagots » à Saint-Ange-et-Torçay

Organisé chaque année par un collectif d'habitants du village de Saint-Ange-et-Torçay en partenariat avec la compagnie théâtrale « Arbre Compagnie », le Festival « Derrière les Fagots » fait la part belle au spectacle vivant pendant deux pleines journées estivales et accueille à cette occasion mille personnes par jour. Attachés aux principes de l'éducation populaire et au désir de transmission, les organisateurs du festival mettent en place chaque année, en guise d'ouverture des festivités, un spectacle participatif et intergénérationnel qui associe artistes professionnels et amateurs. En 2021, les organisateurs ont proposé une visite guidée très « décalée » du village au cours de laquelle artistes et habitants se sont relayés pour raconter une histoire plutôt loufoque de Saint-Ange-et-Torçay, truffée d'anecdotes inventées que les spectateurs étaient libres de commenter...

Culture Justice : les jeunes d'un Centre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dansent avec la chorégraphe Claire Jenny au théâtre de Chartres

Initier des jeunes de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) à la danse contemporaine, tel est le défi que Claire Jenny, à la tête de la Compagnie « Point

Virgule », a relevé avec son projet chorégraphique « Images distancielles » qui traite de la relation des adolescents aux réseaux sociaux. Le directeur du théâtre de Chartres a mis à la disposition de la troupe de danseurs des salles de répétition professionnelles ainsi que la scène du lieu. Les jeunes ont peu à peu délaissé leurs smartphones pour rejoindre la chorégraphe et entrer dans la danse. Une belle réussite.

Indre

Jeunesse : « Cinéklang » projet territorial autour de la musique et des arts

La DRAC accompagne une démarche globale de coopération portée par le collectif « musique enfance jeunesse » en Indre, en partenariat avec les Jeunesses Musicales de France. L'objectif de ces collectifs départementaux est de fédérer sur le terrain les acteurs concernés par l'action musicale en faveur de l'enfance et de la jeunesse : structures culturelles, collectivités territoriales, associations, enseignement spécialisé (conservatoire, écoles de musique), artistes, pédagogues, musiciens intervenants et familles. Ce projet artistique et culturel qui touche environ une centaine de jeunes, se développe en et hors temps scolaire, mêlant découvertes, rencontres et pratiques sur les différents lieux de vie et lieux de spectacles du territoire (écoles, centre de loisirs, MJCS).

Partenaires :

MLC Belle-Isle, Châteauroux, Scène nationale Équinoxe, Théâtre Maurice Sand, La Châtre, Communauté de communes La Châtre Sainte-Sévère, MJCS La Châtre, Maison Jour de Fête à Sainte-Sévère, Communauté de communes Berry Grand Sud, Parc Naturel Régional de la Brenne, Communauté de communes Cœur de Brenne, Communauté de communes Brenne Val de Creuse, Centre culturel Albert Camus à Issoudun et Jeunesses musicales de France Centre-Val de Loire.

Été culturel : projet sonore pour des personnes âgées isolées à Châteauroux

La jeune plasticienne Adeline Drocourt s'est spécialisée dans le son et a mis en place, en partenariat avec le CCAS de Châteauroux, un projet sonore à l'attention de personnes âgées isolées. Autour d'un plateau radio installé au sein de la structure partenaire, fabriqué et nourri par les participants, l'artiste

a abordé la question du son d'un point de vue sensible : qu'est-ce qu'écouter ? comment se rencontre-t-on au travers d'un micro ? comment fabriquer un paysage sonore à partir de matériaux de récupération ? Adeline Drocourt a accompagné chacun et chacune des participant(e)s dans l'appropriation de la machine sonore et a mis à profit ces temps individuels pour collecter les témoignages de vie de ces anciens.

Indre-et-Loire

Plan fanfare et orchestres d'harmonies

Mis en place en 2021, le Plan fanfare permet d'accompagner la reprise et de favoriser le lien social en soutenant les pratiques amateurs de ce secteur durement touché par la crise sanitaire. Dans la commune de Benais (Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire), le Brass band associatif du Pays bougeillois participe à l'organisation de concerts et festivals de musique Brass band dans des sites caractéristiques du patrimoine rural ligérien. Le Plan fanfare a permis de soutenir la création d'une œuvre musicale dans le cadre de la préparation du 10^e festival « Brass band en Bourgueillois » organisé par cette association. Ce projet de création musical a été l'occasion de mettre en place un Master Class pour les musiciens amateurs de l'association, dirigé par le compositeur et chef d'orchestre de renommée internationale, Thierry Deleruyelle.

Petite enfance : projet danse, musique, livre mené dans des classes de toutes petites section maternelle dans les quartiers prioritaires de Tours

En partenariat avec six écoles maternelles des quartiers prioritaires de Tours, la chorégraphe Anne-Laure Rouxel et le compositeur Joël Grare se sont associés pour mener un projet expérimental autour de l'album jeunesse « 1000 secrets de poussins » de Claude Ponti destiné aux enfants de toutes petites sections, âgés de deux ans, présentant des retards d'apprentissage et issus de familles en difficulté. Ce projet a rencontré une belle réussite grâce à l'adhésion enthousiaste des enfants, grâce également à l'accompagnement des équipes enseignantes et à l'implication des familles. Forts de ce succès, les artistes poursuivront le projet en 2022 avec le soutien de la

DRAC et de la Préfecture d'Indre-et-Loire en investissant de nouvelles écoles maternelles. En outre des projets passerelles seront prochainement mis en place pour associer des crèches et des centres de la Protection Maternelle Infantile (PMI) des quartiers prioritaires de Tours à cette démarche innovante.

Loir-et-Cher

Éducation artistique et culturelle : résidence inclusive autour des musiques actuelles

Dans le cadre du protocole d'accord signé entre la DRAC, le conseil départemental du Loir-et-Cher, et l'Éducation nationale (DSDEN du Loir-et-Cher), un soutien a été apporté à une résidence artistique en milieu scolaire menée par les artistes de musique électronique Turnsteak et les plasticiens Nikodio et Éric Singelin. Cette résidence auprès des jeunes de l'Institut Médico Éducatif (IME) d'Herbault s'inscrit dans la continuité d'un premier parcours d'éducation artistique et culturelle mené en 2020 et centré sur la découverte des pop-ups et de la musique électronique. Les enfants, adolescent(e)s et jeunes adultes ont eu l'opportunité d'approfondir leurs connaissances avec des artistes professionnels lors du dernier trimestre 2021 et ont finalisé le projet « Du papier à l'animation » où le mapping a rencontré la création musicale grâce aux formes de papier illustrées par les animations de Nikodio. Les jeunes, enthousiasmés par cette proposition

artistique, ont présenté leurs travaux lors d'une restitution organisée par le collectif « Figures libres » et la scène de musiques actuelles le Chato'do.

Culture Santé: « Alambic », projet de territoire impulsé par l'Ehpad de Bracieux

En partenariat avec l'agence régionale de santé (ARS) Centre-Val de Loire, un soutien a été apporté au projet artistique de territoire « Alambic », porté depuis 2020 par l'Ehpad de Bracieux (labellisé Tiers Lieu ARS), la communauté de communes du Grand Chambord et les artistes en résidence / Marion Dutoit, Maroussa Leclerc et Stéphanie Buttier.

Ce projet trouve son origine dans l'histoire de Madeleine, résidente centenaire de l'Ehpad de Bracieux, qui fait partie des derniers bouilleurs de cru bénéficiant du privilège de distiller leur eau-de vie. À partir de cette histoire à la fois personnelle et fortement ancrée dans la culture solognote, les artistes ont proposé une exploration poétique et plastique autour de l'alambic, interrogeant la mémoire collective, la transmission des savoir-faire et les secrets de terroirs. L'expression « eau-de-vie » est prise au sens littéral avec tous les fantasmes qu'elle génère dans l'imagination des petits et des grands. Cette exploration s'est concrétisée par la réalisation d'une sculpture, mise en forme en terre crue d'un alambic poétique, réalisée avec la terre locale. Ont été estampés, pressés et sculptés des phrases, mots et empreintes végétales issus d'ateliers avec les résidents de l'Ehpad, les collégiens et les habitants du territoire. Le projet se poursuit en 2022 à travers un troisième et dernier volet.

Bracieux (41). Projet « Alambic »
Réalisation d'une vidéo performance avec les résidents et les collégiens dans le cadre du projet « Alambic ». © Marion Dutoit





Amilly,(45). Les Tanneries. Résidence artistique.
© DRAC CVL

Loiret

Projet mixte : résidence de territoire au centre d'art contemporain Les Tanneries à Amilly

Le directeur des Tanneries a pour la première fois souhaité mettre en place une résidence d'artistes sur un temps long (6 mois) au sein du Centre d'art contemporain d'Amilly en prenant le pari d'associer les habitants, jeunes et moins jeunes, au travail de la plasticienne Marie Lelouche. Cette résidence, dédiée à l'environnement et au cadre de vie, a reposé sur une démarche d'enquête, de repérages et de captations ayant pour objet la faune locale dans les espaces périurbains et ses déplacements. Cette démarche participative a permis de favoriser une reconnexion des habitants avec un environnement proche, des pratiques de sortie et de redécouverte de la nature, des échanges autour du vivant et de la biodiversité via des performances chorales inspirés des chants d'oiseaux, des ateliers de pratiques numériques liées à la réalité augmentée, des rencontres artistiques à la médiathèque ou à la régie de quartier. Cela a permis aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances sur un cadre de vie caractérisé par sa dimension composite entre espaces urbanisés et espaces naturels. Les participants étaient issus aussi bien de milieux urbains et que ruraux grâce au partenariat mis en place avec la régie de quartier Fraternité de Châlette-sur-Loing et le Service Opérationnel de Prévention et Citoyenneté de l'agglomération montargoise.

Handicap :

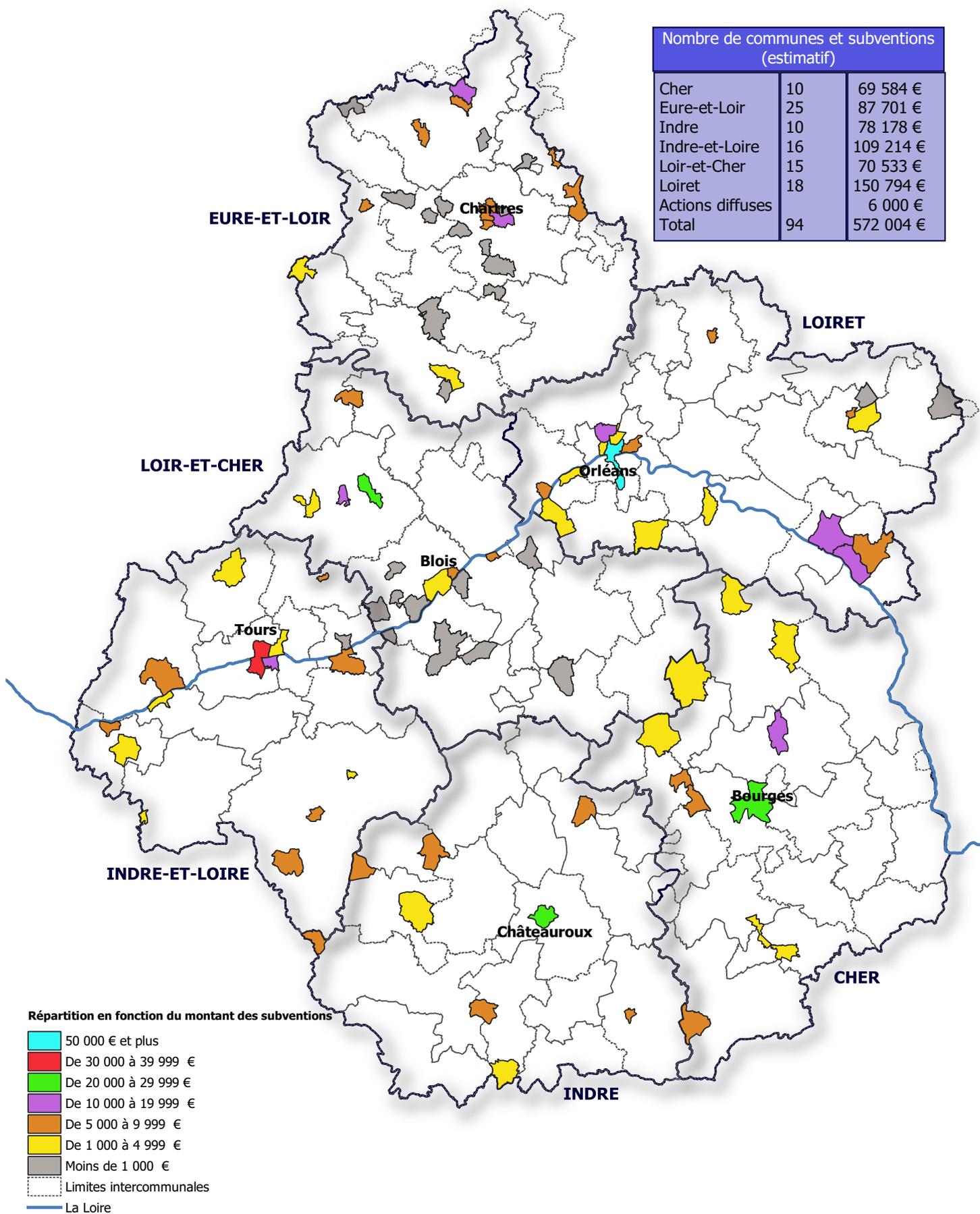
Un projet pluripartenarial autour de la danse et du chant

Ce projet articule les interventions de l'Ensemble Perspectives (chant), du Centre Chorégraphique National d'Orléans et de Danse'handi autour d'une exploration croisée de la voix et du corps. Les participants accompagnés par l'APHL (Association Promotion Handicap Loiret), atteints de déficience intellectuelle, d'un handicap moteur, de problèmes psychiques, d'autisme et/ou de troubles du neuro-développement, expérimentent une pratique individuelle et collective du chant et de la danse.

L'articulation entre les différentes formes d'expressions artistiques constitue une découverte pour les personnes accompagnées mais également une approche enrichissante pour les artistes qui se rencontrent à travers ce projet. Un parcours du spectateur est également proposé aux participants en lien avec la pratique artistique. Une vidéo avec la participation d'usagers des établissements témoignera de cette expérience collective.

Été culturel 2021

Localisation des opérations d'après le déclaratif des structures



Nombre de communes et subventions (estimatif)		
Cher	10	69 584 €
Eure-et-Loir	25	87 701 €
Indre	10	78 178 €
Indre-et-Loire	16	109 214 €
Loir-et-Cher	15	70 533 €
Loiret	18	150 794 €
Actions diffuses		6 000 €
Total	94	572 004 €

Archéologie



Missions et objectifs

Le service régional de l'archéologie, en application du livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, étudier, protéger et conserver le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique tant dans le domaine de l'archéologie préventive que dans celui de la recherche programmée. Il s'assure également de la diffusion des résultats auprès de la communauté scientifique et du grand public.

L'archéologie préventive représente toujours une part importante de l'activité régionale, fortement impactée par l'extension des marges franciliennes, avec un développement important des zones d'activités, des ZAC et des carrières. En 2021, 2 713 dossiers d'urbanisme et d'aménagement ont été instruits, en forte hausse de plus 25 % par rapport à 2020, mais également aux années précédentes. 220 diagnostics ont été prescrits, sur près de 1 100 hectares (dont 350 ha pour un projet de golf), ainsi que 47 fouilles préventives. 149 diagnostics ont été engagés au cours de l'année, dont un quart a été pris en charge par les services archéologiques de collectivités, comme les années précédentes.

La gestion des biens archéologiques mobiliers, particulièrement abondants, générés par ces opérations est assurée au sein du Centre de Conservation et d'Études régional dans le cadre de la

convention signée entre l'Institut national de recherche archéologique préventive et la DRAC. En 2021, les équipes ont procédé au reconditionnement et l'inventaire des mobiliers issus de 24 opérations préventives et de 22 opérations programmées. L'informatisation des données et la définition des protocoles et modalités de gestion des données scientifiques de l'archéologie se sont poursuivies.

Contexte particulier à l'année 2021

Malgré une nette amélioration du contexte sanitaire sur une partie de l'année, l'activité archéologique a encore été impactée par les restrictions imposées par la pandémie de Covid 19. Les protocoles mis en place en 2020 sur les opérations d'archéologie préventive ont encore été suivis durant une grande partie de l'année. L'impact de la crise sanitaire a également affecté les opérations d'archéologie programmée qui ont parfois dû revoir leurs objectifs en cours d'année. Les journées archéologiques régionales ont de nouveau été reportées. Du 26 au 28 mai 2021, le service archéologique de Chartres a assuré la dématérialisation du colloque « Rencontre autour des funérailles » du Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire ; puis du 29 septembre au 2 octobre 2021, celle des 41^e journées internationales de



Drevant (18). Bâtiments médiévaux installés dans le théâtre antique de Drevant (Cher) © Victorine Mataouchek, Inrap



Vernouillet (28). Carrière médiévale. © Séverine Chaudrillier, Inrap



Bléré (37). Vue aérienne du site antique de Bléré. © Jean-Marie Laruz, Service archéologique du département d'Indre-et-Loire

l'Association française d'archéologie mérovingienne. Du 21 au 23 octobre 2021, l'université de Tours (UMR 7324 CITERES-LAT) a pu organiser en présentiel le colloque « L'eau dans les villes d'Europe au Moyen Âge (IVe-XVe siècles) ». Les réunions de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) Centre-Nord se sont poursuivies en visio-conférence, dans le respect du calendrier initial. La commission s'est toutefois réunie en présentiel pour la session d'octobre, avant la reprise de la pandémie.

Focus sur quelques actions et réalisations

Cher

La poursuite de l'étude du théâtre antique de Drevant a mis en évidence plusieurs bâtiments aménagés au Moyen Âge dans la partie haute de la cavea. Deux nouvelles opérations d'archéologie programmée ont été engagées. Les travaux sur les exploitations de minerai de fer de la région d'Allogny, à une vingtaine de km au nord de Bourges, visent à étudier la façon dont ont été alimentés les ateliers métallurgiques de la cité des Bituriges Cubi au cours de l'âge du Fer et de la période gallo-romaine. Un projet collectif de recherches s'est mis en place pour préparer la publication des opérations archéologiques conduites sur l'abbaye de Noirlac ces dix dernières années.

En Eure-et-Loir

Un site d'habitat du Néolithique final a été fouillé à Prasville dans une carrière d'exploitation du calcaire de Beauce. Un vaste enclos de la fin de l'âge du Fer a été étudié dans la zone d'activités de Bonneval. Deux fouilles préventives ont également été conduites dans la zone d'activités de Vernouillet sur des sites antiques et médiévaux, notamment des puits d'extraction de calcaire. Un ensemble de bâtiments médiévaux et modernes a été fouillé dans un secteur densément construit du centre-bourg de Cloyes-les-Trois-Rivières, occupé dès le Haut Moyen Âge. La fouille programmée du bassin au sein du vaste sanctuaire gallo-romain de Saint Martin-au-Val à Chartres s'est achevée avec la mise au jour d'aménagements hydrauliques en bois antérieurs à l'ensemble maçonné plaqué de marbre.

Indre

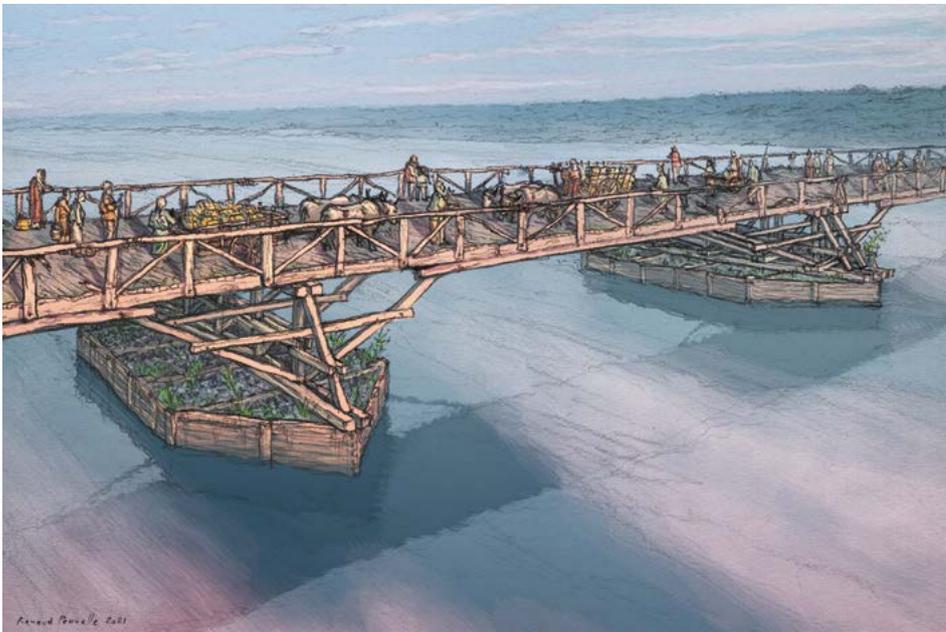
Un programme d'analyse globale du bourg monastique de Déols a été initié, partant de l'étude du Monastère fondé en 917 jusqu'au développement urbain et ses liens avec l'abbaye. Sur le site d'Argentomagus, au cours de la fouille programmée de la zone du Temple 4 et de la maison dite de « Sergius Quintus », une fosse a livré la moitié inférieure d'une statue représentant une divinité féminine assise sur un fauteuil.



Saint-Marcel (36). Fragment de statue gallo-romaine d'Argentomagus. © Simon Girond, Eveha

Indre-et-Loire

La poursuite des recherches dans la grotte ornée datée du Paléolithique moyen de la Roche Cotard à Langeais a mis en évidence l'existence d'au moins deux lampes fixes, qui pourraient avoir été utilisées lors de la réalisation des tracés pariétaux. Dans la zone d'activités de Bois Gaulpied à Bléré qui fait l'objet de diagnostics et fouilles préventives depuis une dizaine d'années, un grand établissement agropastoral antique a été étudié en 2021. À Barrou, la fouille préventive a mis en évidence des activités métallurgiques installées au bord de la voie desservant l'agglomération antique. Une dernière opération s'est déroulée sur le terrain au sein de l'abbaye de Marmoutier à Tours, pour les ultimes vérifications, dans le cadre de la préparation de la publication des recherches conduites depuis une vingtaine d'années sur ce site emblématique, haut lieu de l'occident médiéval chrétien.



Blois (41). Restitution du pont gaulois franchissant la Loire. III. © Renaud Pennelle

Loir-et-Cher

La fouille programmée de Muides a révélé une succession d'occupations comprenant un amas débitage de la fin du Paléolithique, un habitat du Néolithique ancien et des vestiges de l'âge du Bronze. Le projet d'extension du cimetière de La Chaussée-Saint-Victor a nécessité la mise en œuvre d'une fouille préventive qui a porté sur un important établissement gallo-romain, réoccupé au Moyen Âge, implanté en bordure de Loire. À Blois, la fouille de la ZAC Saint-Vincent, située au pied du château, a débuté en fin d'année. Dans le cadre de la prospection thématique portant sur le patrimoine de la Loire à l'étiage, a été découverte à Veuzain-sur-Loire l'épave d'un chaland qui remonterait au XV^e siècle, le plus ancien connu dans le lit du fleuve. L'enquête sur l'habitat médiéval autour de Lavardin, initiée en 2018, a permis de

recenser plus de 400 bâtiments, parmi lesquels une centaine correspond à des édifices civils, datés du XI^e au XIV^e siècle. Le projet collectif de recherches consacré à la ville de Blois et à son territoire a notamment permis de documenter ces dernières années les ouvrages de franchissement de la Loire, dont le plus ancien est attesté dès la fin de la période gauloise.

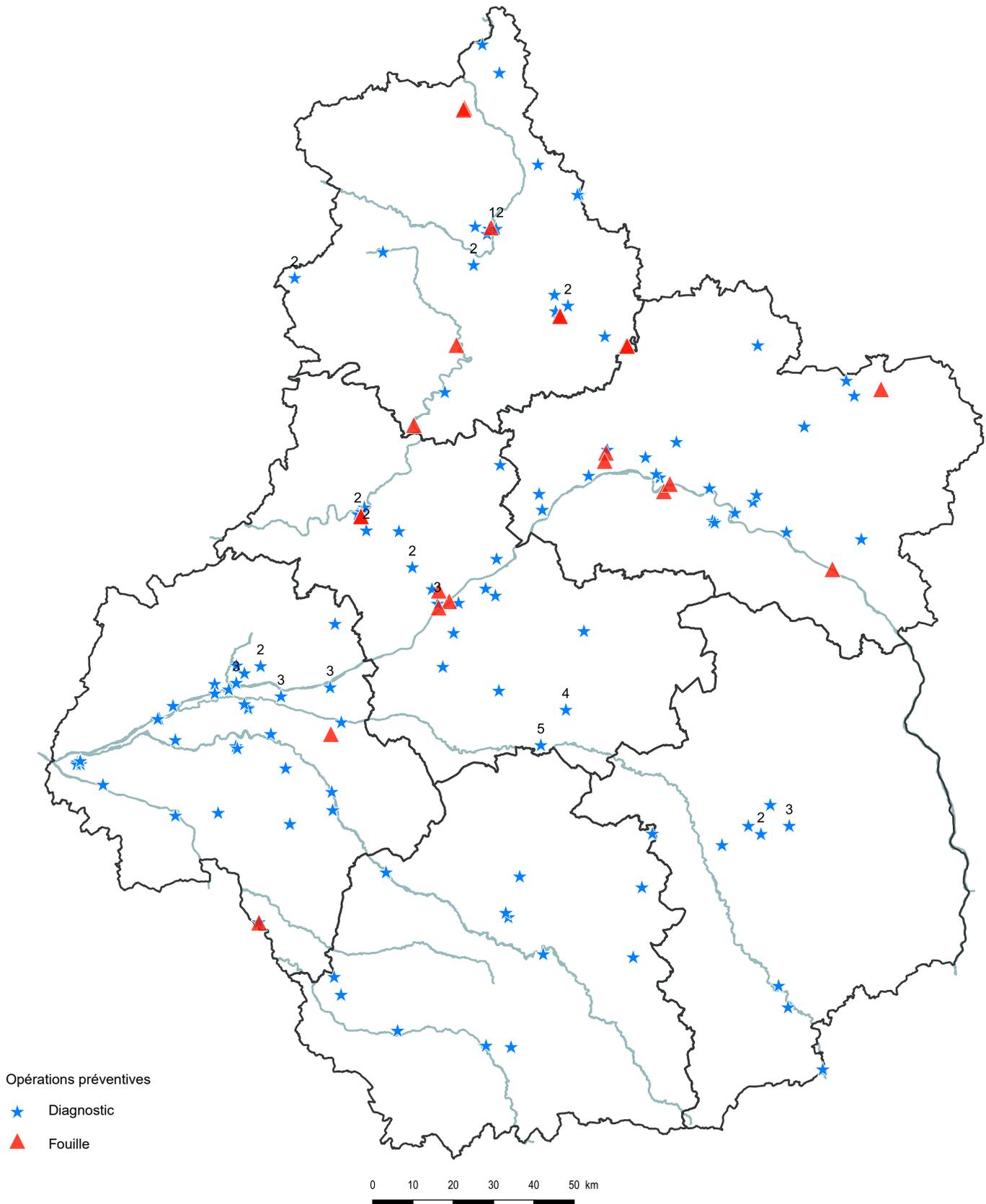
Loiret

Au sein de la zone d'activités d'Artenay-Poupry, la fouille du vaste établissement rural gaulois et antique, engagée en 2020, s'est terminée au cours de l'été. Plusieurs sépultures remontant au début du Néolithique ont été découvertes dans la partie nord de l'emprise. Deux fouilles ont été réalisées sur le tracé de la déviation de Jargeau : à Mardié, un site gallo-romain, installé sur le bord du coteau dominant la Loire, a livré deux fours de tuilier ; le site d'habitat médiéval de Darvoy, implanté dans le Val, a révélé de nombreuses structures de combustion. Les recherches menées depuis 2019 sur le château de Mez-le-Maréchal à Dordives ont permis de lancer une analyse approfondie de cet édifice majeur et remarquablement conservé, caractéristique de l'architecture philippienne du XII^e siècle.



Mez-le-Maréchal. Château (XII^e-XIII^e siècles). © Florian Renucci

Les opérations archéologiques préventives réalisées en 2021



Monuments historiques

440

opérations de travaux sur monuments historiques

73

opérations d'entretien ou restauration sur objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques

17

mesures de protection au titre des monuments historiques

14 M€

consacrés au patrimoine monumental

11,6 M€

d'autorisations d'engagement au titre du plan de relance pour la restauration des monuments historiques

Missions et objectifs

La conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine protégé au titre des monuments historiques constituent un enjeu majeur de l'action de l'État en région Centre-Val de Loire.

Pour les monuments appartenant aux collectivités territoriales et à des propriétaires privés, la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) pilote le suivi des immeubles et des objets mobiliers protégés en assurant une veille sur leur état sanitaire, en conseillant les propriétaires sur les actions à conduire, en mettant en œuvre le contrôle scientifique et technique sur les opérations d'études, d'entretien, de restauration, de réaffectation et de valorisation dont ils font l'objet, en apportant enfin un soutien financier décisif dans le montage des projets.

Pour les monuments appartenant à l'État et affectés au ministère de la Culture, en particulier les cathédrales, les ingénieurs de la conservation régionale des monuments historiques assurent la conduite d'opération des travaux de restauration. Les conservateurs des monuments historiques sont les référents scientifiques pour l'étude et la valorisation des cathédrales et de leur mobilier.

Les chantiers de restauration participent au développement économique et culturel des territoires, en générant des retombées économiques directes pour les entreprises, en conservant des emplois et des savoir-faire rares et en accompagnant de petites collectivités rurales propriétaires d'un patrimoine que leur budget ne leur permettrait pas d'entretenir seules.

Le travail scientifique mené par les conservateurs et les chargés de protection donne lieu à des publications régulières.

Contexte particulier à l'année 2021

En 2021, la politique de restauration des monuments historiques a connu une activité particulièrement importante avec 261 opérations sur monuments État, 81 opérations sur monuments publics n'appartenant pas à l'État et 98 opérations sur monuments historiques privés. Cela s'explique d'une part par le report de dossiers non engagés en 2020 et par un accroissement important de l'activité dans la restauration des monuments qui a généré une augmentation de 50% de demandes de subventions.

Les propriétaires de monuments protégés ont aussi saisi l'opportunité d'un financement plus important pendant cette période (passage d'un taux de subvention moyen de 20 % à 40 % pour les monuments inscrits, et de 40 à 60 % pour les monuments classés). La possibilité de subventionner à hauteur de 40 % et 60 % a permis de relancer rapidement certains dossiers et de soutenir l'activité du secteur.

2021 a vu la poursuite des chantiers cathédrales de la région. Ainsi, à la cathédrale de Chartres, les dernières travées du tour de chœur sont en cours de restauration ; le chantier du trésor de la chapelle Saint-Piat se poursuit pour une ouverture prévue au printemps 2023 ; le concours pour la construction d'un nouvel instrument pour l'orgue a été lancé et les marchés attribués.

La restauration de l'élévation nord de la cathédrale de Tours se poursuit tandis que le chantier de mise en conformité électrique de la cathédrale d'Orléans s'est achevé en 2021.

S'agissant du Plan de relance, les six opérations retenues pour la région Centre-Val de Loire ont été engagées, conformément aux objectifs fixés :



18-Château Ainay-le-Vieil
© DRAC CVL

trois cathédrales (Chartres, Tours, Orléans), trois monuments n'appartenant pas à l'État : Amboise, Vendôme et Châtillon-sur-Indre.

Focus sur quelques actions et réalisations

Cher

Pour la cathédrale Saint-Étienne de Bourges, l'année 2021 a été marquée par la poursuite d'un chantier engagé depuis 2008, celui de la restauration des couvertures des bas-côtés de la nef, dans le prolongement de celles de la haute nef. Afin de mettre à profit la présence des échafaudages, le chantier inclut également la restauration des verrières des travées concernées par les travaux. Celles-ci font principalement l'objet d'un nettoyage, d'une vérification de la mise en plomb et d'une protection par verrières de doublage thermoformées. Ce chantier a bénéficié de 1,7 millions d'euros au titre du Plan de relance.

L'édifice a par ailleurs accueilli une partie du tournage du film « Notre-Dame brûle » de Jean-Jacques Annaud. À cette occasion, la cathédrale, momentanément fermée au public, a été dotée d'un décor spécifique, notamment pour reproduire la croisée du transept de Notre-Dame de Paris et sa statue de la Vierge à l'Enfant. Ce tournage exceptionnel, qui a nécessité la mobilisation et le suivi attentif des services de l'État, en particulier de l'UDAP du Cher, a suscité d'autres projets comme celui d'une série destinée à la plateforme Netflix.

2021 a également été marquée par la poursuite de la restauration de l'amphithéâtre de Drevant. Les fouilles archéologiques programmées sur le site devraient s'achever en 2022.

Parmi les autres chantiers réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC, il convient de citer le sauvetage, attendu depuis de nombreuses années, du château de Lignières, classé au titre des monuments historiques. Dans le cadre d'une procédure de travaux d'office ayant reçu un avis favorable de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture, l'édifice a en effet bénéficié de travaux pour la mise hors d'eau des bâtiments du château ainsi que des pavillons d'entrée et de l'orangerie.

Concernant le patrimoine n'appartenant pas à l'État, d'importants chantiers ont été poursuivis en 2021 comme sur les châteaux d'Ainay-le-Vieil (restauration des couvertures et des façades) et de la Verrerie à Oizon (travaux de couvertures essentiellement).

Eure-et-Loir

De 2009 à 2019, 19,5 millions d'euros ont été investis dans les programmes de travaux menés à la cathédrale de Chartres. De 2020 à 2023, l'État prévoit d'engager près de 16 millions supplémentaires sur l'édifice. L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la restauration de la chapelle Saint-Piat destinée à accueillir le trésor, par la dernière tranche du chantier du tour de chœur (travées 27 à 40).

Dans cette démarche d'investissement exemplaire en faveur de la conservation et de la mise en valeur du monument, Chartres a bénéficié d'une dotation spécifique dans le cadre du Plan de relance, à hauteur de 6,8 millions d'euros pour la restauration des enduits et vitraux du transept. Il s'agit là de la plus importante opération du Plan de relance en région dont la promotion a été assurée par Roselyne Bachelot, ministre de la Culture lors de son déplacement le 16 janvier 2021 à la cathédrale Notre-Dame.

Dix corps d'état hautement qualifiés, dans les métiers de la restauration du patrimoine vont œuvrer sur cette opération : restaurateurs de décors peints, maçons tailleurs de pierre, compagnons serruriers, restaurateurs de vitraux. Les enduits et vitraux de la cathédrale gothique vont ainsi bientôt être à nouveau révélés.

L'année 2021 a enfin été marquée par le choix, par un jury dédié, des entreprises qui se verront confier, dès 2022, la restauration du buffet du grand orgue et la création d'un nouvel instrument.



Chartres (28). Déplacement de Roselyne Bachelot, ministre de la Culture. © DRAC CVL

Indre

Dans l'Indre, plusieurs campagnes de restauration d'envergure ont été conduites sous le contrôle scientifique et technique de la CRMH et ont bénéficié d'un accompagnement financier exceptionnel du ministère de la Culture en 2021. Ainsi en est-il de trois importants châteaux des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles Valencay, Villegongis et Bouges.

À Valencay, la restauration de la tour nord-ouest s'est poursuivie par le confortement des intérieurs.

À Villegongis, l'achèvement de la restauration des couvertures par la tour Saint-Avoye permet de mettre hors d'eau un des plus importants châteaux Renaissance de la région.

À Bouges, la restauration du clos-couvert a notamment conduit au remplacement à l'identique d'une proportion importante des sculptures à motifs de trophées des frontons, fragilisées par les coulinages au ciment réalisés lors d'une précédente restauration.

Indre-et-Loire

Tandis que la restauration de l'élévation nord de la cathédrale Saint-Gatien se poursuit à Tours, la Chapelle Saint-Hubert du château royal d'Amboise a fait l'objet d'un chantier exceptionnel au titre du plan de relance (2 160 000 €).

monuments historiques en charge des travaux de restauration à la fin du XIX^e), ainsi que sur une reprise de maçonnerie des façades.

Une harmonisation des pierres, une restauration des sculptures et des verrières sont également prévues. En parallèle, sera menée la reprise de l'étanchéité du parvis.

Le chantier a débuté en octobre 2021 pour se terminer en octobre 2023.

Loir-et-Cher

La Vierge à l'Enfant avec le jeune saint Jean-Baptiste, tableau inscrit au titre des monuments historiques et jusqu'alors peu étudié, conservé en l'église Saint-Félix de Champigny-en-Beauce, a fait l'objet d'une opération exceptionnelle d'étude, de restauration et de classement conduite par la conservation régionale des monuments historiques en partenariat avec le centre de recherche et de restauration et le musée Jacquemart-André. Les études stylistique, héraldique, historique et radiographique ont permis d'attribuer le tableau à l'atelier de Sandro Botticelli et de le dater vers 1510. Le tableau, présenté dans le parcours de l'exposition « Botticelli designer » à Paris, est en dépôt pour un an au musée national de la Renaissance au château d'Écouen, avant de revenir à Champigny-en-Beauce en 2023.



Château de Bouges. Restauration des façades et des frontons sculptés. © CMN

Ce chantier, loin de déprécier la visite du château, est au contraire un prétexte à la découverte. Il ajoute une étape passionnante au parcours des visiteurs toujours curieux de comprendre l'histoire et les techniques ayant permis l'édification de ces demeures prestigieuses.

Le programme de restauration de la chapelle Saint-Hubert porte sur les charpentes et couvertures suivant le dernier état connu et voulu par Ruprich-Robert (architecte en chef des



Atelier de Sandro Botticelli, Vierge à l'Enfant avec le jeune saint Jean-Baptiste, huile sur toile. © DRAC CVL



Olivet. Tableau « Apparition de la Vierge à saint François ». Avant restauration. © Valérie Trémoulet



Olivet. Tableau « Apparition de la Vierge à saint François ». Après restauration. © Valérie Trémoulet

Loiret

Patrimoine de l'État, les cathédrales de la région Centre-Val de Loire font l'objet depuis plusieurs années d'un important programme de restauration auquel le plan de relance est venu apporter un concours complémentaire de la cathédrale Sainte-Croix.

À Orléans, le chantier de la cathédrale Sainte-Croix, engagé en 2021, concerne la restauration des arcs-boutants du bas-côté sud-ouest du transept sud, et la tour d'escalier dite « tour du limaçon », dont la partie haute a été démontée par suite de chute de pierre et protégée par une couverture en tôles.

Financement 100 % État. Plan de relance 2021 : 3,4 M€ TTC.

La ville d'Olivet a engagé depuis 2013 une vaste campagne de restauration du patrimoine mobilier de l'église paroissiale Saint-Martin, protégée au titre des monuments historiques. Les trois derniers tableaux remarquables ont été inaugurés le 22 octobre 2021. Au total, onze tableaux ont ainsi repris leur place dans l'église après restauration.

Cette restauration est l'aboutissement d'un long travail porté par Cécile Adelle, adjointe chargée de la Culture

de la ville, accompagné par Gilles Blieck, conservateur des monuments historiques à la DRAC Centre-Val de Loire. L'ensemble des œuvres a retrouvé toute sa magnificence et son cachet grâce au travail minutieux de Valérie Trémoulet, restauratrice d'œuvres peintes, mais aussi de celui de l'atelier Schaefer (encadrements).

Cette campagne a pu être réalisée grâce au soutien financier de la DRAC à hauteur de 50% et du conseil départemental du Loiret à hauteur de 20%.

Protection au titre des monuments historiques

Cher

Châteauneuf-sur-Cher **Le Château**

Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 8 juin 2021. Cet arrêté complète l'arrêté du 19 février 1926.

Propriété privée

Le Châtelet

Château de la Charnaye

Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 11 juin 2021

Propriété privée

Eure-et-Loir

Guainville

Église Saint-Pierre

Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 18 août 2021

Propriété publique (commune)

Maillebois

Maison à pans de bois, 3 place de l'église de Blévy

Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 15 novembre 2021

Propriété privée

Ormoy

Église Saint-Pierre

Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 11 octobre 2021, modifié par arrêté d'inscription du 20 janvier 2022

Propriété publique (commune)

Prasville

Motte castrale

Radiation de la liste des monuments historiques par arrêté du 29 avril 2021

Saintigny	Église paroissiale Saint-André de Frétigny Classement au titre des monuments historiques par arrêté du 16 avril 2021. Cet arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription du 3 octobre 1929. <i>Propriété publique (commune)</i>
Thimert-Gâtelles	Église paroissiale Saint-Pierre de Thimert Classement au titre des monuments historiques par arrêté du 12 février 2021. Cet arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription du 3 juin 1942. <i>Propriété publique (commune)</i>
Indre	
Châteauroux	Monuments aux morts, 2 bis place de La Victoire et des Alliés Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 19 janvier 2021 <i>Propriété publique (département)</i>
Châtillon-sur-Indre	Monuments aux morts, 2 place de La Libération Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 5 janvier 2021 <i>Propriété publique (commune)</i>
Orsennes	Château du Breuil-Yvain Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 29 septembre 2021. Cet arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription du 25 mars 1980. <i>Propriété privée</i>
Indre-et-Loire	
Cormery	Ancienne abbaye bénédictine Saint-Paul Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 2 juin 2021 du clocher aujourd'hui dénommé «Tour Saint-Paul». Cet arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription du 3 mars 1933. Certaines parties de l'abbaye sont classées au titre des monuments historiques par arrêtés du 26 septembre 1908, du 10 mars 1921, du 19 septembre 1930. <i>Propriété publique (Département)</i>
Langeais	Gisement paléolithique de la Roche-Cotard Classement au titre des monuments historiques par arrêté du 7 mai 2021. Cet arrêté se substitue à l'arrêté d'inscription du 5 février 2018. <i>Propriété privée</i>
Loir-et-Cher	
Bracieux	Halle aux grains Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 23 décembre 2021 <i>Propriété publique (commune)</i>
Troô	Monuments aux morts de la guerre de 1914-1918, place Bourdelle Inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 5 janvier 2021 <i>Propriété publique (commune)</i>
Vendôme	Château Inscription au titre des monuments historiques par arrêté 29 avril 2021. Cet arrêté complète le classement de la liste de 1840 <i>Propriété publique (commune) / privée</i>
Loiret	
Montargis	Caserne Gudin Instance de classement par arrêté du 21 juillet 2021 <i>Propriété publique (communauté de communes)</i>

Image des édifices protégés à retrouver sur notre site

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Nos-secteurs-d-activite/Monuments-historiques/Protection-au-titre-des-monuments-historiques/Protections-2021>

Valorisation des patrimoines

599 493 €

consacrés à la promotion et la valorisation de l'architecture et du patrimoine

2

nouvelles labellisations « Maisons des Illustres »

1

nouveau jardin labellisé « Jardin remarquable »

Missions et objectifs

Le service de coordination de l'architecture et du Patrimoine (SECAP) remplit quatre missions :

- La valorisation des patrimoines : instruction et gestion des labels du ministère de la Culture (Jardins remarquables, Maison des Illustres, Architecture contemporaine remarquable) ; suivi et accompagnement des « Villes et Pays d'art et d'histoire » ; mise en place des programmes des opérations nationales dédiées à ces labels. La mission pilote également des cycles de conférences, des colloques ou journées d'études et les publications d'ouvrages scientifiques de la DRAC.
- La promotion de la politique en faveur de l'architecture grâce, notamment, au soutien apporté à la Maison de l'Architecture et au Pôle régional des Arts urbains (Polau). Par ailleurs, la mission gère l'instruction sur la forme et le suivi des recours contre les refus d'accord des architectes des bâtiments de France (ABF) et l'instruction sur la forme des dossiers de subventions pour travaux en abords de monuments historiques sur initiative des ABF.



Gare de Chartres (28). © Sébastien Andréi, La Manufacture du Patrimoine



Saint-Pierre-des-Corps (37). Le Temps Machine. © Sébastien Andréi, La Manufacture du Patrimoine

- La coordination des services patrimoniaux en cas de dossier « complexe » mettant en jeu plusieurs services patrimoniaux (monuments historiques, unité territoriale, archéologie, conseillère Musées). L'objectif est de mettre à disposition de la direction une synthèse pour l'aider dans sa prise de décision.
- L'accompagnement financier de structures de valorisation du patrimoine telles que les associations patrimoniales ou les collectivités.

Contexte particulier à l'année 2021

La crise sanitaire a continué à produire ses effets en 2021, compliquant l'organisation des commissions chargées de statuer sur les différents labels

gérés par le service. Annulé en 2020, le cycle de conférences des « Jeudis du patrimoine », qui a su fidéliser au fil des années un large public, a pu se tenir, en 2021, grâce au recours à la visio-conférence.

Focus sur quelques opérations et réalisations

Le patrimoine archivistique

Dans le cadre de cette mission, le service assure l'animation du réseau professionnel des archivistes et les relations avec le service interministériel des Archives de France (SIAF) sur l'ensemble des champs de la politique publique : suivi des projets de construction ou extension des bâtiments d'archives ; conseil et soutien pour la conservation préventive, la numérisation et les outils de médiation, suivi des appels à projets.

En 2021, la DRAC a consacré 30 000 € à la restauration et numérisation des archives et 40 000 € au déploiement de la plateforme mutualisée d'archivage électronique.

Label « Architecture contemporaine remarquable » - ACR

Il n'y a pas eu de nouvelles labellisations en 2021. Une étude a été engagée par la DRAC. Elle porte principalement sur l'identification, le recensement et la constitution de dossiers d'édifices relevant du patrimoine scolaire et, dans la perspective des Jeux olympiques 2024, du patrimoine sportif.

Label « Maisons des Illustres »

La région Centre-Val de Loire compte 20 « Maisons des Illustres ».

Le label est attribué pour une durée de 5 ans sur avis de la commission régionale de l'architecture et du patrimoine (CRPA). En 2021, cinq labels « Maisons des Illustres » ont été renouvelés lors de la CRPA du 14 décembre 2021 et deux candidatures ont été examinées.



Chassant (28). Maison Félix Charpentier.
© G. Bacchi



Candes-Saint-Martin (37). Maison Henri Dutilleux-Geneviève Joy. © DRAC CVL



Pithiviers (45). Jardin personnel d'André Eve.
© DRAC CVL



Apremont-sur-Allier (18). Parc floral.
© DRAC CVL



Orléans-La Source (45). Parc floral de La Source
© Parc floral

Label renouvelé

- Domaine de George Sand à Nohant-Vic (Indre), première labellisation en 2011 ;
- Maison de Max Ernst et Dorothea Tanning à Huismes (Indre-et-Loire), première labellisation en 2016 ;
- Château de Saché – musée Balzac à Saché (Indre-et-Loire), première labellisation en 2011 ;
- Musée Rabelais – la Devinière à Seuilly (Indre-et-Loire), première labellisation en 2011 ;
- Château de Sully-sur-Loire (Loiret), première labellisation en 2011.

Le renouvellement du label de la Maison de Tante Léonie, musée Marcel Proust à Illiers-Combray (Eure-et-Loir), label attribué en 2011 et renouvelé en 2016, a été différé en raison de la fermeture de la maison, en décembre 2021, pour une durée de 16 mois (travaux).

La CRPA a émis un avis favorable à la labellisation de deux « Maisons des Illustres » :

- La Maison Henri Dutilleux-Geneviève Joy à Candes-Saint-Martin en Indre-et-Loire. Henri Dutilleux compositeur français, né en 1916 et mort le 22 mai 2013, laisse derrière lui une œuvre majeure, abondamment jouée de son vivant partout dans le monde et considérée comme déjà classique.
- La Maison Félix Charpentier (Chassant, Eure-et-Loir), sculpteur français (1858-1924), qui réalisa, entre autres, en Eure-et-Loir, son département d'adoption, de nombreux monuments aux morts.

Label « Jardin Remarquable »

Malgré des difficultés d'organisation, deux commissions régionales pour le label « Jardin remarquable » ont pu être organisées. Elles ont permis le renouvellement de 12 jardins.

La décision de renouvellement a été différée pour le potager du château de la Bussière (Loiret) afin de permettre aux propriétaires de procéder à des travaux d'entretien, préalable nécessaire à l'examen du dossier en commission. Une nouvelle visite est prévue à l'automne 2022 pour statuer sur le renouvellement du label de 12 jardins.

Trois jardins se sont vus retirer le label faute de remplir l'ensemble des critères exigés : le domaine de George Sand à Nohant (Indre), l'arboretum d'Ilex à Meung-sur-Loire (Loiret), l'arboretum des Barres à Nogent-sur-Vernisson (Loiret).

Les membres de la commission ont émis un avis favorable à la candidature au label Jardin remarquable pour le jardin personnel d'André Eve (1931-2015), célèbre rosieriste et pépiniériste (Pithiviers, Loiret). La région compte désormais 29 jardins remarquables.

Label « Villes et pays d'art et d'histoire »

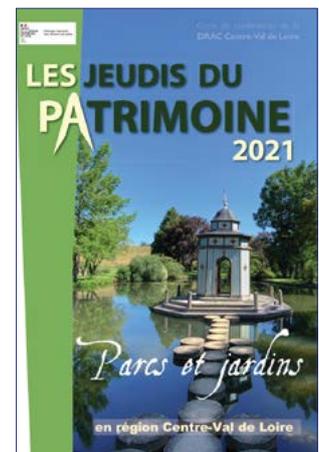
La région Centre-Val de Loire compte 10 Villes et Pays d'art et d'histoire.

La nouvelle cheffe de projet ville d'art et d'histoire, animatrice de l'architecture et du patrimoine de la ville de Bourges, a pris ses fonctions début 2021.

Le travail concernant les projets de centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), équipement requis dans le cadre du label, s'est poursuivi pour les villes d'art et d'histoire de Chinon et Tours.

Le cycle de conférences « les jeudis du patrimoine »

Le cycle « Parcs et jardins en région Centre-Val de Loire » initialement prévu en 2020 et annulé, compte tenu de la crise sanitaire, n'a pas pu davantage se dérouler en présentiel en 2021. Mais à l'initiative de l'Association des Parcs et jardins de la région Centre-Val de Loire (APJRC), et grâce à la collaboration des intervenants, les conférences ont été réalisées en vidéos, montées par l'APJRC et diffusées sur Internet (site de la DRAC et de l'APJRC).



Couverture du programme des Jeudis du patrimoine 2021

UDAP

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Missions et objectifs

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, est un service déconcentré du ministère de la Culture. Il est chargé du patrimoine bâti et de la gestion des espaces protégés. Il accompagne les élus sur les politiques d'aménagement du territoire et prend part à l'élaboration des documents d'urbanisme. Il assure un rôle de conseil et de prescripteur auprès des professionnels du bâtiment et des instructeurs des collectivités.

La région Centre-Val de Loire compte six UDAP réparties dans chacun des départements.

Dans le cadre de leur fonction, les architectes des bâtiments de France assurent trois grandes missions :

■ **Contrôler les espaces protégés**

L'architecte des bâtiments de France assure le suivi et le contrôle des abords des monuments historiques* et des sites protégés : sites patrimoniaux remarquables (SPR), sites inscrits et classés au titre du code de l'environnement.

■ **Conserver les monuments historiques**

Cette mission s'exerce en lien avec les autres services de la DRAC (Conservation régionale des monuments historiques, Service régional de l'archéologie). Elle prend diverses formes : veille de l'état sanitaire des monuments historiques ; accompagnement des propriétaires en amont des travaux ; réception des autorisations de travaux sur monument classé ; participation à l'étude des dossiers et au contrôle scientifique et technique des opérations mises en œuvre ; maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien courants sur les monuments historiques propriétés de l'État dont l'ABF est conservateur ; coordination avec les services de la Préfecture et les propriétaires publics et privés des mesures vigipirate (sensibilisation, signalisation).

■ **Conseiller les particuliers et les collectivités locales en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage et plus généralement de cadre de vie**

L'UDAP accompagne les porteurs de projet dans le cadre d'avant-projet et assure des permanences d'information et conseil en mairies.

* Chaque monument historique génère un périmètre de protection de 500 mètres. Cependant, ces périmètres ne correspondent pas toujours aux réalités de mise en valeur d'un édifice protégé.

Depuis 2000, la loi solidarité et renouvellement urbain permet de transformer la servitude automatique des 500 mètres en un « périmètre délimité des abords » (PDA). Ce nouveau périmètre tient compte des véritables enjeux paysagers et urbains autour du monument.

UDAP du Cher (18)

2 555

avis
(autorisations de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, enseignes...)

2 342

dossiers instruits

2

sites patrimoniaux remarquables
en cours d'élaboration

3

périmètres délimités des abords approuvés

40

dossiers « Fondation du patrimoine » suivis

Contexte particulier à l'année 2021

Cette année encore l'activité de l'UDAP du Cher a été marquée par l'augmentation sensible du nombre de dossiers à traiter (notamment dossiers d'urbanisme et Fondation du patrimoine).

Dans ce contexte, l'UDAP doit montrer sa capacité de négociation, de conviction et de sensibilisation pour répondre à des enjeux de politique culturelle locale et pour accomplir ses missions parfois mal comprises ou mal acceptées.

Par ailleurs, la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme est devenue effective depuis janvier 2022. Afin de s'adapter à cette évolution, les 6 agents de l'UDAP (1 chef de service, 4 techniciens catégorie, 1 agent administratif catégorie C) ont suivi, au cours de l'année 2021, des formations à l'application « Patronum ».

Focus sur quelques actions et réalisations

Contrôle des espaces protégés

■ Périmètres Délimités des Abords (PDA)

Dans le cadre édicté par la loi Liberté, Création, architecture et patrimoine (LCAP), l'UDAP du Cher étudie la création de PDA à l'occasion de la révision des documents d'urbanisme soit une vingtaine.

3 ont été mis en place en 2021 :

- l'église Saint-Hugues d'Avord
- l'église Saint-Étienne du Gravier de La Guerche-sur-l'Aubois
- l'usine du Haut Fourneau de La Guerche-sur-l'Aubois

Une réflexion est en cours sur la mise en place de PDA sur l'ensemble des périmètres de la communauté de communes Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire.

■ Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

La mise en œuvre de SPR a pour but de mieux gérer, dans un esprit de

La Guerche-sur-l'Aubois. Usine du haut fourneau.
© UDAP 18



concertation, le patrimoine et son environnement. Il est indispensable de promouvoir cette action à travers une implication du service qui, par expérience, est vécue par les élus concernés comme un dialogue sur les possibilités à moyen ou long terme d'appréhender un véritable plan de gestion concerté patrimonial.

Révision du site patrimonial remarquable de Bourges

Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Bourges a été créé par arrêté du 28 février 1965 et son règlement approuvé en conseil d'État le 20 juillet 1994. Il n'a, depuis, fait l'objet d'aucune modification, mise à jour ou révision. Cette absence d'évolution rend difficile de concilier conservation de la qualité architecturale d'un centre-ville ancien (425 maisons à pans de bois répertoriées par exemple), développement des activités et qualité de vie pour ses habitants.

Il convient enfin de préciser que le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) a poursuivi parallèlement son évolution et que certains quartiers de la ville continuent de faire l'objet d'un Plan de Renouvellement Urbain de grande ampleur. Conscient que le centre-ville perd alors de son attractivité, la ville de Bourges a manifesté sa volonté de s'engager dans la révision de son secteur sauvegardé dès 2014.

Le bureau d'étude a livré son rapport final présentant deux scénarii possibles pour l'extension du SPR. Ils seront présentés au printemps 2022 à la commission nationale des SPR afin de valider l'une de ces deux options réglementaires, ainsi que le nouveau périmètre envisagé. Il s'agit d'une étape importante avant la phase de révision du règlement d'urbanisme et de la cartographie du SPR.

Création d'un site patrimonial remarquable dans le Sancerrois (Sancerre, Saint-Satur, Ménétréol-sous-Sancerre)

En 2017 les trois communes ont engagé une procédure d'élaboration de SPR. Ces communes ont délibéré en 2019 puis ont lancé l'appel d'offre à candidature ; un bureau d'étude a été retenu et l'étude réalisée entre 2020 et 2021. Le classement se poursuit sur 2022 par le passage en commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) et la mise en place de l'enquête publique.

Les communes de Ménétréol-sous-Sancerre et Saint-Satur ont finalisé leurs études pour un passage en CNPA début 2022.

Création d'un site patrimonial remarquable sur la commune d'Aubigny-sur-Nère

Le bureau d'étude a été sélectionné et l'étude va se poursuivre sur 2022.

Dans le cas de Sancerre et d'Aubigny-sur-Nère, le classement au titre des SPR va de pair avec le label « Petites Cités de Caractère ».

Conservation du patrimoine

Monuments appartenant à l'État

La conservation de la cathédrale Saint-Étienne de Bourges, propriété de l'État-ministère de la Culture, est une mission prioritaire. En 2021 a débuté une nouvelle tranche de réfection des couvertures des bas côtés (travées nord 6 à 9) avec mise en place de protection des vitraux, restauration des éléments sculptés, reprise des maçonneries des arcs boutants. L'opération bénéficie du plan de relance de l'État en réponse à la « crise du COVID ». La révision systématique des accès, tant pour les serrures que pour les menuiseries afin de faciliter l'intervention des services de secours incendie, se poursuit (accès à la tour Saint Guillaume, au pilier butant, etc.).

Sur le site archéologique de Drevant, également propriété de l'État, les travaux de restauration des maçonneries du théâtre et mise en valeur du site se poursuivent.

Monuments historiques n'appartenant pas à l'État

S'il n'y a pas de visite systématique de ces monuments, la visite des édifices (établissement de fiches d'états sanitaires) ainsi qu'un relevé photographique régulier font partie des objectifs du service.

En 2021, l'UDAP du Cher a suivi les travaux de restauration sur les édifices protégés dont l'abbaye de Noirlac (2,5 millions d'euros, programme CPER), le château d'Ainay-le-Vieil, le château de la Verrerie à Oizon...

Ces objectifs sont à atteindre dans le cadre du rôle d'expertise de l'UDAP et restent d'actualité dans une véritable politique de concertation patrimoniale DRAC – Unité Départementale. Actuellement, l'ensemble de ces démarches de réflexion et de participation à ces documents essentiels de gestion concertée est du ressort d'un AUE (architecte urbaniste de l'État).

Le patrimoine non protégé

Une intervention sur le patrimoine non protégé dit « vernaculaire » à



Ménétréol-sous-Sancerre. Vue d'ensemble. © UDAP 18



Sancerre. Vue du village. © UDAP 18



Sancerre. Vignoble sancerrois. © DRAC CVL

travers le relais de la Fondation du Patrimoine ou de certaines associations est primordiale pour permettre à l'UDAP d'instaurer une véritable politique de restauration simple du petit patrimoine. Ce patrimoine participe de la qualité du cadre de vie des habitants dans un département à forte régression démographique et déprise d'exploitations agricoles.

Nombre de dossiers traités : 9 dossiers publics et 31 dossiers privés

Conseil aux élus et particuliers

Cette mission de proximité vise à promouvoir une architecture et un cadre

de vie de qualité auprès des porteurs de projets, élus et administrés. À cette fin, des permanences sont assurées dans les bourgs à caractère patrimonial affirmé (Bourges, Sancerre, Saint-Amand-Montrond, Aubigny-sur-Nère).

Cette présence sur les lieux est indispensable au regard du caractère en grande partie rural de l'habitat du Cher et dont les transformations non maîtrisées et non expliquées peuvent être irréversibles ou très mutilatoires pour les abords de monuments historiques.

UDAP d'Eure-et-Loir (28)

4 684

avis
(autorisations de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, enseignes...)

8

sites patrimoniaux remarquables
(1 en révision, 7 en cours de préparation)

23

périmètres délimités des abords approuvés

Contexte particulier à l'année 2021

En dépit de la situation sanitaire de l'année 2021, la continuité de l'instruction des dossiers d'urbanisme et des avant-projets a pu être assurée grâce à la mobilisation des agents et malgré une situation particulièrement tendue en terme d'effectifs. En effet, au cours de l'année 2021, deux agents ont quitté l'Eure-et-Loir, et un détachement n'a pas été renouvelé. Les postes seront comblés mais l'UDAP ne pourra pas retrouver un effectif complet avant mai 2022. La charge de travail résultant de ces mouvements a mis à rude épreuve le service, qui a cependant fait face au prix d'une redistribution des tâches.

Dans le même temps, les demandes d'urbanisme n'ont cessé de croître, en partie lié à un afflux massif de nouvelles populations, phénomène accentué par le plan de relance, principalement du côté des communes.

Les dispositifs d'État (opération de revitalisation des territoires, Petites villes de demain, bourgs centre, cœur

de ville...) ou les projets de labellisations « Petites cités de caractère » appellent régulièrement l'intervention du service.

Par ailleurs, l'UDAP reste très sollicitée sur les projets éoliens et les énergies renouvelables, ainsi que sur les projets de rétablissement de la continuité écologique (suppression des vannages sur le cours des rivières), dans un contexte souvent difficile.

Focus sur quelques actions et réalisations

Contrôle des espaces protégés

Le suivi des dossiers d'urbanisme constitue la tâche la plus dense pour les UDAP.

■ Périmètres Délimités des Abords (PDA)

L'Eure-et-Loir compte actuellement 23 périmètres délimités des abords. Leur nombre devrait augmenter dans les années à venir. En effet, les propositions de PDA trouvent une écoute attentive



Illiers-Combray. Manoir de Mirougrain. État sanitaire. © UDAP 28

auprès des élus et plusieurs communes se montrent intéressées par le dispositif.

■ Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

La modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Chartres, portant essentiellement sur des questions de stationnement, a été menée à terme.

La première phase de diagnostic de l'extension du SPR de Chartres, en partenariat avec la commune, a été examinée par la commission locale et le conseil municipal ; un passage en commission nationale est prévue en 2022.

Les investigations pour des projets de SPR (Châteaudun, Thiron-Gardais, Bonneval, la Ferté-Vidame, Dreux, Brou, Authon-du-Perche...), avec des progressions diverses et souvent liées à une possible adhésion au label « Petites cités de caractère », se poursuivent. La délimitation du projet de Châteaudun sera validée à la mi-2022.

Conservation du patrimoine

■ Monuments appartenant à l'État

Les chantiers concernant les monuments historiques sont une autre activité importante du service au titre du contrôle scientifique et technique. Elle s'exerce en lien avec les autres services de la DRAC (monuments historiques et archéologie).

L'ABF est le conservateur et responsable unique de la sécurité (sécurité incendie, sécurité des biens et des personnes) des deux monuments propriétés de l'État-ministère de la Culture en Eure-et-Loir : la cathédrale Notre-Dame à Chartres et le fort Harrouard à Sorel-Moussel.

Cathédrale Notre-Dame de Chartres

L'année 2021 a été marquée par l'achèvement de la restauration du tour de chœur, la poursuite du chantier du Trésor dans la chapelle Saint-Piat, le démarrage de la restauration des transepts avec l'aide du plan de relance, la désignation du facteur d'orgues.

L'année aura été aussi marquée par la préfiguration de l'application de la directive paysagère destinée à protéger le paysage de la cathédrale et par le développement du comité de bien UNESCO.

■ Monuments historiques n'appartenant pas à l'État

Plusieurs monuments n'appartenant pas à l'État ont également bénéficié de travaux, parmi lesquels :

Les châteaux de Maintenon, de Herces (Berchères-sur-Vesgre), de La Rivière (Pontgouin), de Rueil-la-Gadelière, l'église Saint-Pierre de Dreux.

L'église de Bû, dans le Drouais, a bénéficié d'un projet global de restauration du clos-couvert. Le chantier se poursuit par la restauration des intérieurs et des objets mobiliers affectés au culte, qui ont été protégés au titre des monuments historiques à cette occasion.

Au Mesnil-Simon, la restauration des enduits extérieurs de l'église est en cours.

Conseil aux élus et particuliers

La mise en place des contacts avec les nouveaux élus a été compliquée par la pandémie.

Dans ce contexte, l'extension des permanences ABF n'a pas vraiment pu prendre effet. En revanche, les permanences à distance ont doublé sur Chartres et son ressort.

Communication, valorisation et diffusion des données culturelles

L'UDAP assure la mise à jour, le contrôle et le géo-référencement des espaces protégés sur l'application dédiée (Tigre/O-Zone). Les données collectées sur les abords des monuments historiques, les périmètres délimités des abords et les sites patrimoniaux remarquables alimentent le Géoportail de l'urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>)



Dreux. Église Saint-Pierre. Détail. © UDAP 28



Pontgouin, Château de La Rivière. © UDAP 28

UDAP de l'Indre (36)

1 654

avis
(autorisations
de travaux,
permis de
construire,
de démolir,
d'aménager,
enseignes...)

1

site
patrimonial
remarquable
en révision

8

périmètres
délimités
des abords
approuvés

16

périmètres
délimités
des abords
en projet

Contexte particulier à l'année 2021

La crise sanitaire a continué de produire ses effets en 2021 avec, pour principaux impacts, le ralentissement des projets publics et l'augmentation du nombre de projets portés par les particuliers. Dans ce contexte difficile, on retiendra le départ en retraite d'un technicien actif au service depuis 1979 (poste vacant non pourvu à ce jour) et le renfort ponctuel d'architectes contractuels.

Focus sur quelques actions et réalisations

Contrôle des espaces protégés

Les espaces protégés se partagent entre abords de monuments historiques (périmètres de rayon 500 mètres et périmètres délimités des abords), sites patrimoniaux remarquables et sites de protection du paysage. L'UDAP a ainsi traité 1 654 demandes de travaux et 409 avant-projets. Trois dossiers ont fait l'objet d'un recours gracieux auprès de la Préfète de région.

■ Périmètres délimités des abords (PDA)

En 2021, l'UDAP a poursuivi sa politique de rationalisation des espaces protégés en pilotant une nouvelle étude réalisée par une équipe pluridisciplinaire (BE-AUA et paysagiste) dans le cadre de l'élaboration du PLUi La Châtre – Sainte-Sévère. 16 nouveaux périmètres relatifs à 35 monuments historiques sur 15 communes ont été proposés aux élus locaux.

Par ailleurs, un PDA commun à 10 monuments historiques de La Châtre, et 7 PDA sur la communauté de communes Brenne-Val de Creuse ont été créés par arrêté de la Préfète de région.

■ Documents d'urbanisme

Afin de favoriser la prise en compte du patrimoine et d'assurer un développement qualitatif et harmonieux des territoires, l'UDAP est associée à la réalisation des documents d'urbanisme. Le service a ainsi accompagné l'élaboration en cours de quatre PLU intercommunaux et procédures de modification simplifiée.

■ Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

L'UDAP accompagne actuellement la ville d'Issoudun dans la révision de son SPR.

■ Énergies renouvelables

En tant que membre du « Comité technique énergies renouvelables des services de l'État » et de la « Commission départementale de la nature, du paysage et des sites », l'UDAP apporte son conseil afin d'alerter sur les enjeux paysagers et favoriser l'insertion des constructions. L'UDAP a ainsi produit 19 avis sur des projets éoliens en 2021 (dont 8 hors de l'Indre mais en limite départementale).

Conservation du patrimoine

■ Réhabilitation de l'ancienne usine Balsan

Succédant à la manufacture royale, l'usine construite par Alfred Dauvergne au XIX^e siècle est un enjeu majeur de revitalisation d'une friche industrielle au cœur du centre-ville de Châteauroux. L'UDAP a ainsi accompagné les nombreux projets portés par la communauté d'agglomération et ses partenaires : étude d'évaluation et de diagnostic pour la restructuration du site, fin d'opération de la Cité du numérique dans le pavillon de l'Horloge, projet porté par la chambre de commerce et d'industrie pour un centre de formation dans le pavillon



Fontgombault. Restauration des couvertures de l'abbaye (classées monument historique). © UDAP 36

Ouest, projet de la Région Centre-Val de Loire pour l'institut de formation en soins infirmiers IFSI dans l'aile Est, travaux de curage préalables, projet de déménagement de la clinique Elsan dans l'aile Nord, démarche de protection au titre des monuments historiques des maisons de l'ingénieur et du directeur.

■ Monuments historiques

L'UDAP participe aux différentes commissions liées à la thématique : protection, examen des études et contrôle scientifique et technique (CST). En 2021, 18 demandes de travaux ont été instruites pour 13 accords, 3 décisions différées pour cause de dossiers incomplets et 2 refus. L'UDAP a exercé au total le contrôle scientifique et technique sur 57 dossiers dont

20 opérations de travaux. Parmi les opérations marquantes, on retiendra la restauration des couvertures de l'abbaye classée de Fontgombault et la restauration des remparts du château de Châtillon-sur-Indre, opération inscrite, pour cette dernière, au Plan de Relance.

Le département de l'Indre compte 282 monuments historiques. En 2021, trois nouvelles protections ont été enregistrées : l'extension de protection du château du Breuil-Yvain à Orsennes et l'inscription de deux monuments aux morts à Châteauroux et Châtillon-sur-Indre.

Par ailleurs, l'ABF est conservateur du théâtre gallo-romain d'Argentomagus, dit théâtre du Virou, monument historique classé, et assure à ce titre la gestion du monument dont la campagne d'entretien des maçonneries se poursuit.

■ Fondation du Patrimoine

L'UDAP a consolidé sa collaboration avec la fondation en produisant 35 avis sur des dossiers de demandes de label fiscal avec l'objectif de sauvegarder et de mettre en valeur le petit patrimoine non protégé et les métiers traditionnels.

Conseil aux élus et particuliers

L'UDAP reçoit les porteurs de projet dans ses locaux de Châteauroux, mais également dans le cadre de permanences en mairie, afin de les accompagner dès l'amont. Ce service public permet d'acculturer les services techniques des communes à la prise en compte de leur patrimoine local. En 2021, l'UDAP a ainsi maintenu des permanences à Châteauroux, Issoudun, La Châtre, Saint-Benoît-du-Sault et Châtillon-sur-Indre.



Châtillon-sur-Indre. Restauration des remparts du château (monument historique classé). © UDAP36

UDAP de l'Indre-et-Loire (37)



Contexte particulier à l'année 2021

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine d'Indre-et-Loire est animée par une équipe de onze personnes dont trois architectes urbanistes de l'État. Les instructeurs assistent les architectes de bâtiments de France (ABF) dans leurs missions, tandis qu'une chargée de mission assure le suivi des documents d'urbanisme pour partager les objectifs de l'État en matière de qualité urbaine, paysagère et architecturale et veiller à leur prise en compte au cours de leur élaboration, révision ou modification.

L'accueil d'un apprenti juriste en master 1, de septembre 2020 à juin 2021, a permis d'avancer sur les procédures contentieuses en cours ou sur les récentes infractions par la rédaction de procès-verbaux. Le relevé des infractions caractérisées, en lien avec le procureur, est une action essentielle à la crédibilité de la mission des ABF en secteur protégé tant auprès des élus que des demandeurs.

Focus sur quelques actions et réalisations

Contrôle des espaces protégés

■ Les périmètres délimités des abords (PDA)

Le département compte 70 PDA concernant 143 monuments.

En 2021, l'UDAP a conduit la réalisation de 7 nouveaux PDA (22 monuments historiques répartis sur 11 communes), à l'occasion de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes Bléré Val de Cher (15 communes dont

celle de Chenonceaux). Ces PDA ont été approuvés par délibération de la Préfecture en date du 23 décembre 2021. Leur opposabilité sera effective en 2022.

La création de nouveaux PDA a été engagée à l'occasion de l'élaboration du PLUi de la Communauté de communes de Touraine-Est Vallées et de la révision du plan local d'urbanisme de Ligueil.

Concernant les documents d'urbanisme, l'UDAP a suivi une vingtaine de PLU et PLUi et deux SCOT (schémas de cohérence territoriale) à différentes étapes de leur élaboration. Elle a réalisé six porter à connaissance et émis dix avis.

■ Énergies renouvelables

Afin de soutenir et promouvoir un urbanisme de qualité, l'ABF est consulté pour tout projet d'aménagement susceptible de modifier le paysage des villes et des campagnes. À ce titre, l'UDAP a réalisé six porter à connaissance pour des projets de parcs éoliens et de parcs photovoltaïques et émis plusieurs avis.

Conservation des monuments historiques

L'architecte des bâtiments de France assure la fonction de conservateur de la cathédrale Saint-Gatien et de l'église abbatiale Saint-Julien, propriétés de l'État.

Un plan d'intervention et de sauvegarde des œuvres de la cathédrale Saint-Gatien est en cours d'élaboration. Des travaux de mise à niveau des équipements de sécurité et de sûreté ont été réalisés au cours de l'année 2021. Le plan Eta.Ré. (Établissement Répertoire) a été approuvé en fin d'année. Ce plan apporte des renseignements (accès, moyens de protection et de lutte contre

l'incendie) sur les établissements jugés sensibles par les services d'incendie et de secours. Il contient les consignes d'intervention et les lieux à protéger en priorité.

Plus généralement, l'UDAP veille à l'état sanitaire des 873 monuments historiques du département (par la visite des monuments et la réalisation de fiches sanitaires), conseille les propriétaires sur les choix techniques et les démarches, en lien avec la conservation régionale des monuments historiques (CRMH), et assume le contrôle scientifique et technique des travaux réalisés sur les édifices du département par des visites de chantiers et la délivrance de l'attestation d'achèvement des travaux.

Conseil aux élus et particuliers

Cette mission est assurée lors de permanences dans les communes dotées d'un site patrimonial remarquable (SPR) ainsi que dans les communes présentant un enjeu urbain et architectural. Le service a tenu plus de 150 permanences dans l'année soit une moyenne de 14 permanences par mois.

Communication, valorisation et diffusion des données culturelles

Afin de mieux faire connaître ses missions et de sensibiliser élus et particuliers aux enjeux architecturaux, urbanistiques et environnementaux, le service a mené différentes actions de communication au cours de l'année 2021 :

- Formations des maires d'Indre-et-Loire sur les « Fondamentaux de l'urbanisme » en collaboration avec l'association des maires d'Indre-et-Loire et l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités).
- Réalisation d'un document illustré répertoriant des « bons exemples » à partir des données internes à l'UDAP diffusée auprès du CAUE d'Indre-et-Loire.
- Réalisation d'un diaporama « Patrimoine et urbanisme, tous acteurs » à destination des élus de la CC « Touraine Est Vallées »

Dans le cadre du porter à connaissance, l'UDAP est, par ailleurs, chargé du contrôle, suivi et mise à jour des données réglementaires diffusées sur l'Atlas des Patrimoines, données publiques et données internes au service, en partenariat avec la conservation régionale des monuments historiques.

UDAP de Loir-et-Cher (41)



Contexte particulier à l'année 2021

Le début de l'année 2021 a été marquée par la préparation du déménagement du service en mai 2021 depuis l'ancien Hôtel Dieu de Blois vers l'actuel pôle administratif Pierre Charlot.

La forte hausse du nombre de dossiers d'urbanisme observée dans la seconde moitié de l'année 2020 s'est poursuivie en 2021 (2 800 dossiers sur l'ensemble de l'année), avec une augmentation moyenne de 40 à 50 % du nombre de dossiers par rapport aux années précédant la crise sanitaire. L'UDAP s'est mobilisée pour continuer à répondre aux sollicitations des demandeurs en avant-projet, tout en assurant l'émission des avis réglementaires de l'ABF sur les dossiers d'urbanisme, dans un contexte de travail marqué par les mesures de lutte contre l'épidémie de COVID-19 (confinement, télétravail), mais également de préparation de la dématérialisation des procédures d'urbanisme au 1^{er} janvier 2022. À ce titre, l'ensemble des agents a pu être formé à l'utilisation du logiciel Patronum.

L'UDAP a accueilli un nouvel instructeur à partir du 1^{er} février 2021, sur un poste vacant depuis le mois d'octobre 2020.

Focus sur quelques actions et réalisations

Contrôle des espaces protégés

- Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

La modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du site patrimonial remarquable de Blois, étudiée à la demande de la commune, relayée par la communauté d'agglomération de Blois « Agglopolys », a été initiée fin 2019. Cette modification portait sur l'insertion de règles protégeant des linéaires commerciaux, la mise à jour des règles de stationnement, la précision des règles en matière d'architecture contemporaine et l'assouplissement de certaines règles en matière de constructibilité.

La modification du PSMV étant du ressort de l'autorité administrative, l'UDAP a non seulement été associée à l'étude du projet, mais a également organisé l'ensemble de la procédure pour le compte du préfet : arrêté de mise à l'étude, puis de mise à l'enquête publique, organisation et suivi de l'enquête publique (du 19 avril au 19 mai 2021) et, enfin, modification par arrêté du préfet du 21 novembre 2021.



Saint-Aignan (41). Vue d'ensemble. © UDAP 41

À l'occasion de la modification de ce plan de sauvegarde et de mise en valeur, l'UDAP a proposé l'étude de périmètre délimité des abords (PDA) autour de 35 monuments du centre ancien. La mise en place d'un PDA commun correspondant aux limites du site patrimonial remarquable (SPR) permettra de simplifier la lecture des servitudes de protection du patrimoine blésois, en ne conservant hors du SPR que les périmètres de 500 mètres des monuments historiques visibles dans le grand paysage (cathédrale, église Saint-Nicolas, château, etc.).

Suite à l'enquête publique unique, ce projet a reçu un avis favorable de la part du commissaire enquêteur, puis de la part d'Agglopolys et de l'architecte des bâtiments de France. L'arrêté de création de la Préfète de région est prévu pour le premier semestre 2022.

■ Site patrimonial remarquable (SPR) de Trôo

L'élaboration du SPR de Trôo a été mise à l'étude par la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois (CATV) par délibération du 7 décembre 2020.

L'UDAP a accompagné la CATV pour la désignation de l'équipe mandataire et assure un suivi régulier du diagnostic territorial, dont l'étude a démarré au second semestre 2021. Des comités techniques réguliers sont organisés tous les mois et vont conduire à l'élaboration d'un périmètre qui fera l'objet d'un passage en commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) préalable au classement du SPR.

■ Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

L'élaboration du PSMV de Saint-Aignan/Noyers-sur-Cher s'est poursuivie en 2021 à raison d'une réunion toutes les six semaines, en moyenne, avec l'architecte chargé de l'étude et les élus et techniciens de Saint-Aignan. Ces réunions, organisées en matinée, sont suivies l'après-midi, par l'examen de dossiers de travaux dont les décisions nourrissent le règlement en cours de rédaction.

■ Suivi des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi)

L'UDAP a accompagné l'achèvement du PLUi de la Communauté d'agglomération de Blois « Agglopolys », arrêté le 25 novembre 2021, en participant à plusieurs réunions thématiques au cours desquelles ont été abordées les questions relatives au règlement, aux orientations d'aménagement et de programmation, au patrimoine. Il s'agit d'un document doublement stratégique, car il concerne à la fois la ville préfecture du département et ses territoires, mais également plus de la moitié du périmètre loir-et-chérien du Val de Loire inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO.

L'autre volet du Val de Loire se situe dans la communauté de communes **Beauce-Val de Loire**, dont le PLUi en cours fait également l'objet d'un suivi attentif. L'UDAP a notamment participé à la présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) faite aux personnes publiques associées le 21 novembre 2021.



Trôo (41). Maison, partie haute de la commune. © UDAP 41



Trôo. Paysage. © UDAP 41



Mondoubleau. « petite ville de demain »,
© UDAP 41

■ Périmètres délimités des abords (PDA)

L'année 2021 a également été en partie consacrée à valider la création des PDA étudiés par l'UDAP, dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la **Communauté de communes des Collines du Perche**. En association avec la communauté de communes, l'UDAP a ainsi repris l'ensemble de la procédure initiée avant la crise sanitaire afin de créer officiellement les 11 PDA étudiés autour de l'ensemble des monuments historiques de ce territoire. Ceci a permis d'aboutir à la signature par la Préfète de région des arrêtés de création, le 10 mars 2022.

Un PDA a été créé officiellement en 2021, autour de l'**église de Busloup**, par arrêté du 25 octobre 2021.

Enfin, l'étude de PDA autour des 7 monuments historiques de Trô est prévue simultanément à l'élaboration du site patrimonial remarquable de cette commune

■ Petites Villes de Demain (PVD) Requalification des centres anciens

Au total, 17 communes du Loir-et-Cher ont été retenues dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », destiné à redynamiser les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et montrant des signes de fragilité. L'UDAP s'est attachée à accompagner en priorité les communes présentant de forts enjeux patrimoniaux, en particulier dans les vallées du Loir, de la Loire et du Cher.

L'UDAP est ainsi associée aux comités de projet et a participé aux ateliers organisés par les communes en partenariat avec le CAUE du Loir-et-Cher. Sur la base d'un diagnostic partagé sur le terrain, ces ateliers doivent déboucher sur l'élaboration de plans-guides servant à définir les stratégies d'action des communes en matière de revitalisation.

L'UDAP s'est en particulier attachée à mettre en avant la nécessité d'une approche urbaine des projets de réhabilitation du bâti ancien de centre-bourg, en valorisant une étude à l'échelle de l'îlot. À ce titre, elle a participé à l'atelier flash organisé autour d'un îlot du centre ancien de la ville de Blois, exemplaire par les problématiques qu'il soulève : bâti ancien dégradé, surdensification du cœur d'îlot, vacance des logements, etc. Cet atelier organisé sur deux jours, associant élus, services des collectivités et de l'État, a permis d'établir un diagnostic des problèmes et d'étudier des stratégies d'intervention.

Conservation des monuments historiques

L'architecte des bâtiments de France est conservateur de la cathédrale Saint-Louis de Blois et du manège Rochambeau à Vendôme. Il s'assure à ce titre de la conception et du suivi des travaux d'entretien des monuments.

En appui de la conservation régionale des monuments historiques, l'UDAP a assuré en 2021 un suivi de l'état sanitaire des monuments du département (visite des monuments, fiches d'état sanitaire), accompagné les propriétaires sur les choix techniques et architecturaux des projets de restauration, ainsi que les démarches d'autorisation, et participé au contrôle scientifique et technique des travaux sur monument historique.

Sur le patrimoine non protégé, l'UDAP est l'interlocuteur privilégié de la Fondation du Patrimoine, et s'est attaché à accompagner les propriétaires souhaitant bénéficier d'un label dans la conception des projets en amont des demandes. Elle a produit une trentaine d'avis techniques sur des demandes de labellisation.

Conseil aux élus et particuliers

La tenue de permanences régulières dans trois villes du département (Blois, Saint-Aignan, Vendôme) a pu être maintenue. Ces permanences sont complétées par des déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire du département et des rendez-vous au siège de l'UDAP afin d'accompagner les porteurs de projets tant privés que publics.

UDAP du Loiret (45)



Contexte particulier à l'année 2021

Comme dans les autres départements, l'UDAP du Loiret (7 agents au 31/12/2021) dresse le constat d'une augmentation sensible du nombre de dossiers à traiter (+43,6 % de dossiers reçus par rapport à 2020). L'instruction des dossiers d'urbanisme a pu se maintenir malgré le départ d'un agent dont le remplacement n'est intervenu qu'en début 2022. L'UDAP a pu compter sur l'appui de deux stagiaires dont une étudiante en architecture de quatrième année qui a mis en place et dessiné un panneau explicatif sur les modes constructifs des arcs boutants de la cathédrale d'Orléans et instruits des dossiers d'urbanisme.

L'ensemble des agents du service a suivi une formation pour se mettre progressivement à la dématérialisation des dossiers d'urbanisme sur le logiciel d'instruction PATRONUM.

Focus sur quelques actions et réalisations

Contrôle des espaces protégés

■ Sites patrimoniaux remarquables (SPR)

En 2021, le service s'est investi dans la finalisation du site patrimonial remarquable de Pithiviers par l'élaboration du plan de valorisation de l'architecture et du Patrimoine et en animant la commission locale du SPR. Le projet a reçu l'avis favorable de la commission régionale du patrimoine et des sites du mois de septembre.

Deux autres projets de création de SPR sont en cours d'étude à Beaugency et

Châtillon-Coligny. À La Ferté-Saint-Aubin, la transformation de la ZPPAUP en AVAP est à l'étude.

■ Actions cœurs de villes, revitalisation des centres bourgs

Pour Montargis, l'élaboration du projet sur le quartier du port par la création de logements et d'une capitainerie, le projet d'établissement de commerces en rez-de-chaussée du bâti vacant sur la rue du général Leclerc devant l'église classée monument historique ont mobilisé l'architecte des bâtiments de France par un suivi et un diagnostic sanitaire et architectural des édifices existants.

■ Petites villes de demain

L'UDAP a participé au comité local de cohésion territoriale, à la mise en place du comité de suivi des actions de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT).

L'UDAP, après visite des communes en amont, formule des conseils pour le diagnostic architectural et patrimonial des édifices ou espaces publics concernés en attirant l'attention sur les permanences historiques et leurs qualités. En 2021, une conférence a été organisée par le service en réunissant les douze chefs de projets des petites villes concernées pour les sensibiliser au patrimoine architectural de leur commune et les informer des dispositifs de la DRAC en faveur du développement culturel et de l'action culturelle territoriale.

■ Pôle énergies renouvelables du Loiret

Les architectes des bâtiments de France suivent régulièrement les réunions du pôle ENR 45 énergies renouvelables du Loiret afin d'expliquer aux porteurs

de projets, en amont, l'intégration des panneaux solaires et éoliennes dans les paysages loirétains aux abords des monuments historiques. Le service apporte son expertise et sa connaissance du terrain, ses préconisations. Suite à une demande de la préfecture de région, l'UDAP a réalisé une cartographie des potentialités éoliennes sur le département en précisant les enjeux paysagers et patrimoniaux en classant les secteurs sur une échelle de 1 à 5 du plus protégé (exclusion) au moins protégé pour une meilleure information des porteurs de projets.

■ Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)

Sept communes ou intercommunalités ont fait l'objet d'une intervention de la part de l'UDAP du Loiret (3 avis sur PLU arrêtés et 2 « porter à connaissance », sur des territoires intercommunaux) : Château-Renard, communautés de communes des Quatre Vallées, et Canaux et Forêts en Gâtinais.

■ Abords des monuments historiques et Périmètres délimités des abords (PDA)

Rénovation et restauration des perrés* du port de Châteauneuf-sur-Loire.



Châteauneuf-sur-Loire. Restauration du perré du port. © UDAP 45

Le port est situé dans les abords des monuments historiques du château et de l'église et dans un futur site classé au titre de la loi de 1930. L'UDAP a participé à l'élaboration d'un cahier des charges, au choix des matériaux et du calepinage des pavés avec les élus et l'équipe de maîtrise d'œuvre ; elle a conseillé l'entreprise sur la mise en œuvre.

On signalera également le lancement de l'étude des PDA sur la communauté de communes des Terres du Val de Loire.

Conservation des Monuments historiques

■ Monuments historiques appartenant à l'État

Cathédrale Sainte-Croix d'Orléans

Plusieurs travaux d'entretiens courants ont été réalisés en maîtrise d'œuvre : vérification campanaire, maintenance et mise aux normes des systèmes existants, nettoyage, couverture, menuiserie, serrurerie, campanaire, vitraux.

Les travaux de réfection électrique sous l'égide de l'architecte en chef

des monuments historiques ont été le fait marquant de l'année. L'UDAP est particulièrement sollicitée pour sa connaissance du monument (passage des câbles, présence des sous-sols) et la gestion des accès des entreprises ainsi que la définition et le rappel permanent des modalités et des règles d'intervention dans l'édifice.

Six demandes d'accès pour manifestations et tournages ont été instruites.

En 2021, le service a dirigé la réparation des colonnes sèches et des chéneaux en plomb des bas côtés au niveau des couvertures. Le projet de restauration de la tour limaçon et des arcs boutants mitoyens, au titre du plan de relance, a été élaboré avec la collaboration du service.

Tour César à Beaugency

L'UDAP a assuré la mise en œuvre des travaux d'entretien sur ce monument, propriété de l'État, dont l'architecte des bâtiments de France est le conservateur : travaux de nettoyage des sols, dévégétalisation, réfection des joints par des maçons cordistes, pose d'un filet anti-volatil sur toute la surface haute du donjon, destruction de nid de frelons, consolidation de l'escalier d'accès. Une convention de visite entre la mairie et la DRAC a été signée. Le remplacement de l'escalier d'accès, a fait l'objet d'une étude et les travaux sont programmés pour 2022.

■ Monument n'appartenant pas à l'État

Le service a suivi des travaux recevant des subventions dans le cadre de l'amélioration des façades et toitures aux abords de monuments historiques afin de conserver et restaurer les qualités architecturales et patrimoniales des édifices anciens. Ont ainsi pu être restaurées les couvertures d'un immeuble de la reconstruction à Gien pour un montant de 20 000 € de travaux, deux portes d'entrées XIX^e en bois ouvragé à Jargeau, pour un montant de 10 000 € de travaux.

Le contrôle scientifique et technique des monuments historiques a été réalisé par l'UDAP, sur une dizaine d'édifices (le SITI à Orléans-La Source, l'église de Ferrières et Château-Renard...). A titre d'exemple, on mentionnera le suivi de la restauration du clocher en pierres de taille de l'église de Fay-aux-Loges qui s'est terminé en novembre ; les difficultés rencontrées au cours des travaux dues à la porosité des pierres changées restent dans l'attente d'analyses au laboratoire des monuments historiques de Champs-sur-Marne.

*perré : revêtement en pierres sèches qui protège un ouvrage et empêche les eaux de le dégrader ou les terres d'un talus de s'effondrer.



Fay-aux-Loges. Église. Vue du clocher après restauration. © UDAP45

■ État sanitaire des monuments historiques

En collaboration avec les services patrimoniaux de la ville d'Orléans, l'UDAP du Loiret a mis en place une campagne d'états sanitaires sur les monuments historiques appartenant à la ville. Des visites sur place et neuf fiches de visites ont été établies pour permettre aux services municipaux de prévoir des opérations d'urgence et une programmation des travaux de restauration. L'état sanitaire de la salle de l'Institut musical a été l'occasion d'une demande d'inscription au titre des monuments historiques dans le cadre de la réorganisation du conservatoire municipal.

Conseil aux élus et particuliers

Les architectes des bâtiments de France effectuent des permanences mensuelles dans huit mairies du département : Orléans, Beaugency, Meung-sur-Loire, Bellegarde, Pithiviers, Montargis, Gien, Saint-Benoît-sur-Loire. Des permanences sont également assurées en communautés de communes.

Un architecte et une technicienne participent aux commissions mensuelles d'Orléans-Métropole : commission urbanisme, commission des enseignes, comité de pilotage signalétique « Ville d'art et d'histoire », plan de ravalement des façades.

Les principaux projets en cours sont la reconversion du site de l'hôpital de La Madeleine, le projet de congrès COMET, les immeubles de logements, place Saint-Pierre-le-Puellier.

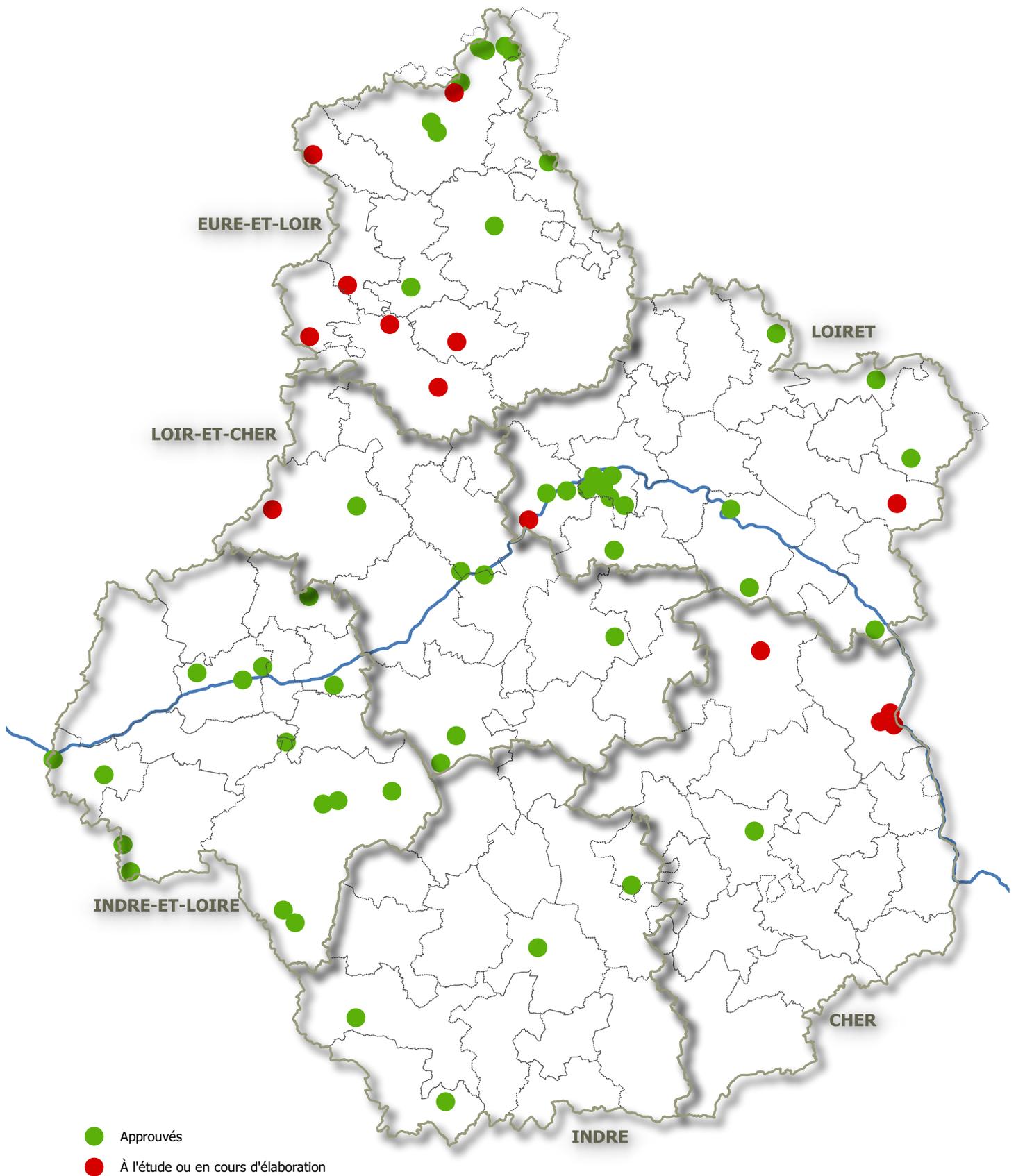
Communication, valorisation et diffusion des données culturelles

En 2021, l'UDAP a poursuivi son implication dans la mise à jour de l'atlas des patrimoines répertoriant les monuments protégés au titre des monuments historiques et les espaces protégés dans le département du Loiret. Cette action a pour objectif d'améliorer l'information préalable des usagers en matière d'autorisation de travaux en prévision de l'application de la directive INSPIRE et de l'opposabilité des informations du géoportail de l'urbanisme.



Orléans. Salle de l'Institut. © UDAP 45

Sites patrimoniaux remarquables (SPR) Centre-Val de Loire



Musées

176

dossiers instruits

156

dossiers examinés en commission

13

acquisitions subventionnées par le FRAM

53

restaurations subventionnées par le FRAR

10

projets scientifiques et culturels accompagnés

367 749 €

en dépense d'intervention



Seuilly. Musée Rabelais. Adrien Moreau « Ils allaient dodelinant de la teste », 1875, huile sur toile. © Droits réservés.

Au sein du pôle « Public et territoires », la conseillère pour les musées, assure, en application du titre IV du Code du patrimoine, les missions suivantes :

- **structuration régionale des musées de France**

La DRAC apporte une aide technique et scientifique au développement des projets de musées et aux demandes d'appellation « Musée de France ». Elle aide au renforcement de l'identité de chaque établissement en encourageant l'élaboration d'un projet scientifique et culturel (PSC).

- **conservation-restauration et gestion des collections**

Elle veille à la bonne conservation et à la sécurité des collections, au respect des textes relatifs à l'inventaire réglementaire et au récolement décennal, à l'informatisation et à la numérisation des collections. Elle participe, au côté des collectivités territoriales, à la restauration des collections.

- **soutien aux acquisitions**

Elle est chargée de l'encadrement réglementaire des acquisitions par le biais de l'organisation de la commission scientifique régionale (CSR) deux fois par an. Elle apporte, au côté des collectivités territoriales, à un soutien financier à l'acquisition d'œuvres.

- **mise en valeur du patrimoine et développement des publics**

Elle suit, à l'échelon régional, les actions de mise en valeur et de promotion du patrimoine muséologique : publications scientifiques, étude et présentation des collections, actions culturelles et éducatives / développement des publics, promotion des opérations culturelles nationales lancées par le ministère, comme La Nuit européenne des musées - « La classe l'œuvre ».

- **information**

Elle participe à l'animation du réseau régional des musées en partenariat

avec l'association « Musées en Centre-Val de Loire » et encourage la formation continue des personnels en relation avec le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

- **instruction des dossiers de demande de subvention**

Elle apporte son soutien aux projets (fonctionnement et investissement) des 65 musées bénéficiant de l'appellation *Musée de France*.

Contexte particulier à l'année 2021

La DRAC a recruté une assistance à maîtrise d'ouvrage (LCD Conseil) pour un bilan-diagnostic des 65 musées de France. Deux ateliers collaboratifs en mars 2022 permettront de finaliser l'avis des professionnels et de compléter l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) confiée par la Région et la DRAC à l'agence « Le Troisième pôle » pour une meilleure structuration des réseaux patrimoniaux.

La crise sanitaire a nécessité le report de plusieurs projets d'exposition mais a permis aux équipes muséales de travailler sur les collections et l'évaluation prospective de leur action (récolement, rédaction du projet scientifique et culturel, travaux de recherche, etc.).

Focus sur quelques actions et réalisations

Plusieurs **projets de rénovation** sont actuellement accompagnés par l'État :

- musée Saint-Vic à Saint-Amand-Montrond (Cher). A noter que le musée du Berry à Bourges a dû être fermé en juin 2021 pour raison administrative (suite à un départ de feu dans les réserves et à l'avis défavorable des pompiers),
- musée Marcel Proust à Illiers-Combray, musée des beaux-arts à



Issoudun. Musée de l'hospice Saint-Roch. Acquisition de l'œuvre de Marta Pan, « Cercle Carré », acier inoxydable, réalisé en 2000. © DR

Chartres, musée des beaux-arts et d'histoire naturelle à Châteaudun (Eure-et-Loir),

- musée de la chemiserie et de l'élégance masculine à Argenton-sur-Creuse, musée Bertrand à Châteauroux, musée George Sand et de la vallée noire à La Châtre, musée de l'Hospice Saint-Roch à Issoudun (Indre),
- écomusée du Véron à Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire),
- musée de Vendôme (Loir-et-Cher).

Tandis que certains musées ferment en 2021, d'autres musées rouvrent leurs portes.

Ainsi le musée de Sologne à Romorantin-Lanthenay a rouvert le 26 novembre 2021 après un chantier de 5 ans consécutif au sinistre climatique du 31 mai 2016 et le muséum d'Orléans devenu « MOBE – muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement » (cf. p. 46).

Un certain nombre de **projets scientifiques et culturels (PSC)** sont finalisés ou en cours de l'être avec le soutien de l'État : musée municipal à Richelieu, musée du savignéen à Savigné-sur-Lathan, musée de la marine de Loire à Châteauneuf-sur-Loire, musée d'art et d'histoire à Dreux.

Eure-et-Loir

Lancement de la troisième saison du séminaire itinérant à Dreux

Initié en 2019, le séminaire régional itinérant a clôturé sa deuxième saison le 28 janvier 2021 par le webinar *Inventaire muséal en ligne : bilan prospectif en Centre-Val de Loire*. Les journées introductives à la troisième saison se sont déroulées les 9 et 10 décembre 2021 à Dreux. À l'issue de ces journées intitulées *Essentiels en 2022 : Quelle stratégie pour le patrimoine et la culture en Centre-Val de Loire ?*, 6 thèmes de réflexion ont été dégagés pour 2022 :

Bourges numérique, Controverse scientifique (3 musées, 4 lycées, 5 classes), Observatoire du paysage chinonais, Migrations humaines, Restaurer l'art contemporain (Tours), Les Accrochages citoyens (Dreux).

Fouzia Kamal, adjointe au maire de Dreux, chargée de la culture, et Damien Chantrenne, directeur du service Patrimoine et Musée, sont sortis des journées introductives confortés quant au bien fondé de la politique muséale engagée depuis un an à Dreux qu'ils s'agissent d'actions visibles (organisation du bicentenaire de Victor Hugo en 2021) ou moins

visibles mais tout aussi essentielles tel que le projet scientifique et culturel. Ce document, imposé par la loi de 2002 à tous les établissements bénéficiant de l'appellation « Musée de France », consiste à faire un diagnostic et établir ensuite un projet stratégique. Parmi les projets inscrits dans ce document stratégique, *Les Accrochages citoyens* imaginés par la Ville de Dreux devraient prendre la forme de trois expositions collaboratives programmées entre 2022-2024.

Loir-et-Cher

Exposition nationale «Arts de l'Islam. Un passé pour un présent» à Blois (20 novembre 2021-27 mars 2022)

La bibliothèque Abbé-Grégoire de Blois fait partie des 18 lieux d'exposition accueillant en France cette initiative unique, conçue et mise en œuvre par le musée du Louvre et la Réunion des musées nationaux – Grand Palais.

Les œuvres exposées ont pour ambition d'apporter au grand public le témoignage de la diversité des cultures islamiques à travers les continents, de leurs échanges séculaires et féconds avec les autres cultures et de leur inscription dans l'histoire de France depuis plus de 1 300 ans.

L'exposition a présenté un ensemble d'objets issus des collections régionales de Blois, Châteaudun et Chinon, d'une surprenante rareté.

Le déplacement exceptionnel de la grande chape liturgique médiévale de la collégiale Saint-Mexme à Chinon constitue un événement en soi. Cette œuvre, exceptionnellement prêtée, classée au titre des monuments historiques, fait partie des rares vêtements ou suaires chrétiens tissés dans des textiles arabes, espagnols, ou irakiens vers le XI^e siècle.

Deux documents manuscrits des collections blésoises, provenant l'un du musée des Beaux-Arts, l'autre de la bibliothèque Abbé-Grégoire où se déroule l'exposition, sont remarquables à plus d'un titre. La culture iranienne est représentée dans l'exposition par des œuvres de la dynastie qajare provenant des musées de Blois et de Châteaudun. Deux trésors du musée du Louvre complètent cette liste d'objets d'exception.



Dreux (28). Visite de la microfolie dans le cadre des Journées introductives « Essentiels en 2022 ». © DR



Blois (41). Présentation de la chape de Chinon. © Le Carroi musée d'arts et d'histoire

Loiret

Le MOBE : une ambitieuse rénovation architecturale et muséographique à Orléans

Après 7 ans de travaux, le muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (MOBE) a été inauguré le 4 octobre 2021. La réussite de ce triple chantier (architecture, muséographie, collections) consiste à immerger les visiteurs dans l'extraordinaire complexité de notre écosystème par un parcours de visite à la fois exigeant, accessible et élégant. En sus de leur restauration, l'informatisation en cours des 435 000 spécimens est un défi brillamment relevé afin de diffuser largement ces trésors nationaux.

Les travaux de restructuration et de réhabilitation du muséum s'inscrivent dans une politique nationale de soutien à la modernisation des équipements

muséaux. Ils ont été soutenus par l'État à hauteur de 815 000 €, soit 5,35 % de la dépense évaluée HT. Ce taux s'explique par la procédure de marché de réalisation, entretien et maintenance (REM) choisie par la Ville. Ce projet a été sélectionné en raison de la richesse de sa collection et la qualité de sa démarche scientifique et pédagogique.

Outre l'architecture et la muséographie, l'ambition du projet inclut le chantier des collections démarré en 2017 (récolement, constat d'état, reconditionnement, restauration, remise aux normes des réserves) et la stratégie numérique avec le versement progressif des notices dans la base e-RecolNat coordonnée par le muséum national d'histoire naturelle.

Le chantier des collections a été soutenu par le Fond régional pour la restauration des collections muséales (FRAR État-Région) dont la part État s'est élevée à 76 866 €. L'informatisation des collections et la mise en ligne des notices sur la base réglementaire a bénéficié du soutien de l'État (81 150 € dont 65 000 € par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation).

Pendant le chantier, le musée a proposé une programmation hors-les-murs tel que Cyclo'Sciences allant à la rencontre des familles dans les parcs et sur les bords de la Loire. La crise sanitaire à partir du 17 mars 2020 a ralenti le calendrier des travaux mais a également permis à l'équipe d'adapter l'offre aux attentes sociales face aux enjeux de l'anthropocène.

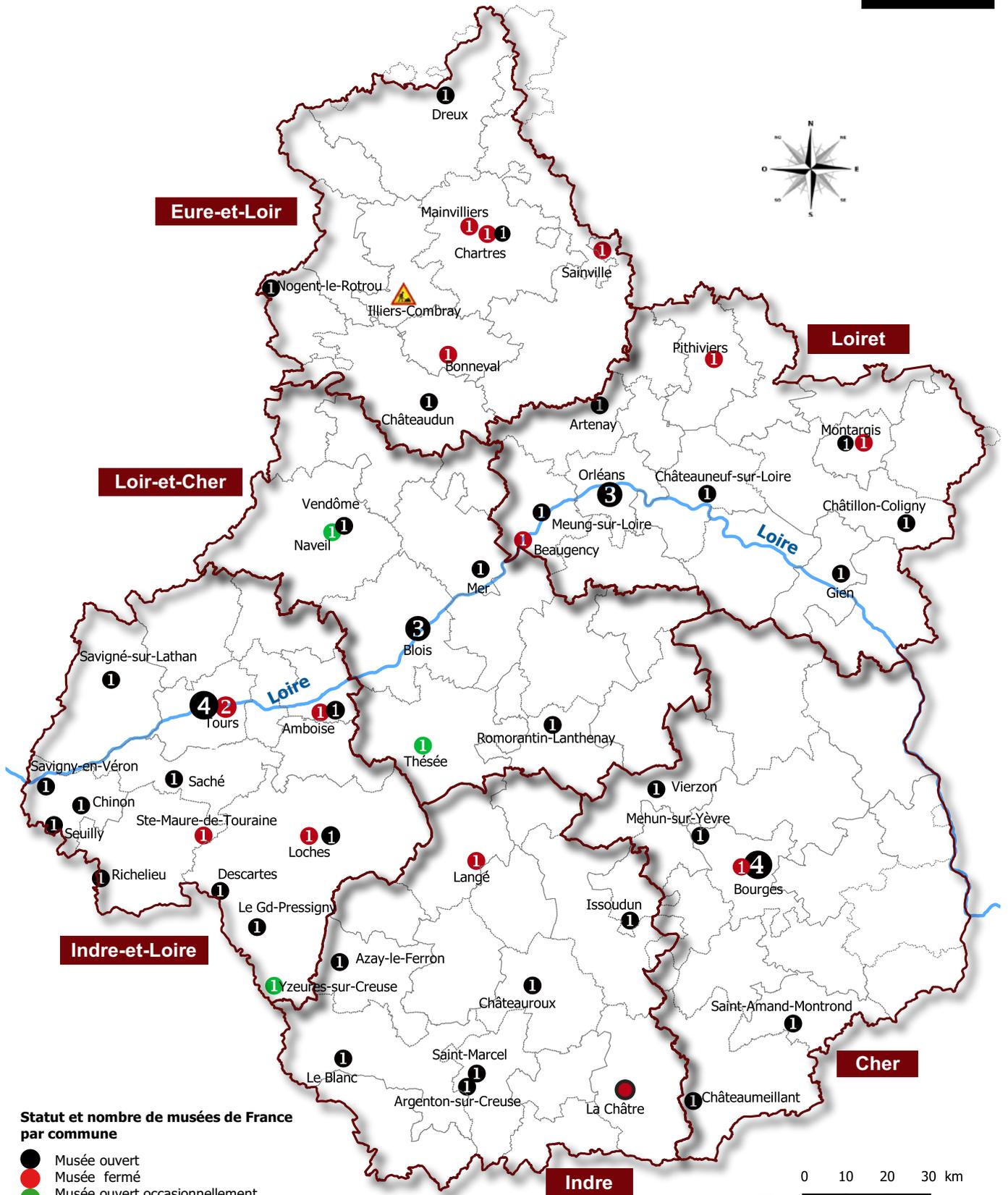


Orléans. MOBE. © DRAC CVL



Musées de France

Centre-Val de Loire



Statut et nombre de musées de France par commune

- Musée ouvert
- Musée fermé
- Musée ouvert occasionnellement
- Musée fermé avec présentation d'une partie des collections dans un autre lieu
- ▲ En travaux
- ▭ Limites intercommunales

Fonds de carte : IGN
 Données : DRAC Centre-Val de Loire
 Conception : DRAC Centre-VdL / MCDIC
 Décembre 2021

Spectacle vivant



Missions et objectifs

Au sein de la DRAC, les conseillers du spectacle vivant contribuent par leur expertise au développement, dans toutes leurs esthétiques, de la danse, de la musique, du théâtre et de ses formes associées.

Interlocuteurs privilégiés en région des acteurs professionnels du spectacle vivant et des collectivités territoriales, ils mettent en œuvre la politique du ministère de la Culture en tenant compte des réalités et du contexte territorial de la région, pour soutenir la création, la diffusion, la formation, faciliter la mise en réseau et l'emploi culturel à une échelle régionale, nationale et internationale.

Ils participent au national aux travaux de la Direction générale de la création artistique (DGCA) ainsi qu'aux instances de pilotage et de mise en œuvre des opérateurs et organismes nationaux du ministère : ASTP, CNM, ONDA*, GIP Cafés Culture.... Ils assurent, par ailleurs, le suivi des lieux labellisés/soutenus et des équipes artistiques indépendantes, en accompagnant leurs directions dans la formalisation, la contractualisation et la réalisation de leurs projets.

Aux côtés des collectivités, ils apportent leurs expertises de manière complémentaire, notamment pour ce qui concerne certaines opérations d'investissements.

Contexte particulier à l'année 2021

L'année 2021 aura été traversée, comme en 2020, par la crise sanitaire qui a très fortement impacté les acteurs du spectacle vivant, engendrant des difficultés et incertitudes : absence de visibilité sur les projets au-delà du très court terme, baisse généralisée d'activité, pilotage budgétaire aléatoire des structures, multiples annulations et reports de programmation, emploi précarisé pour certains artistes allié à une fragilisation des équipes permanentes des lieux de spectacle...

Malgré tout, les structures labellisées/soutenus par l'État ont très bien résisté à la crise d'un point de vue budgétaire et ont maintenu leur équilibre financier malgré la perte de billetterie, grâce au maintien des subventions publiques notamment (DRAC et collectivités), ainsi qu'aux différentes aides de droit commun (activité partielle, exonérations de charges...) et celles spécifiques aux filières du spectacle (fonds de sauvegarde, de compensation...). Les labels et lieux ont continué à travailler à l'occasion du second confinement qui permettait les répétitions et monstrosités aux professionnels et à la presse. Ainsi les équipes artistiques ont pu poursuivre leur travail de création et préparer la sortie de crise. Néanmoins le nombre important de nouvelles créations engagées en 2021 laisse craindre pour 2022 et 2023 un phénomène d'accroissement des difficultés de diffusion, qui reste en situation très tendue par les multiples reports et annulations.

*Association pour le Soutien du Théâtre privé (ASTP), Centre national de la musique, Office national de diffusion artistique (ONDA)

Même constat concernant les équipes, artistes comme techniciens, qui malgré la crise ont continué à travailler en s'adaptant aux divers protocoles sanitaires, y compris les conservatoires. On a pu observer quelques abandons et réorientations professionnelles au sein des métiers artistiques et techniques, de même que pour les métiers d'administration des équipes permanentes.

L'annonce, à l'été 2021, de la levée de la réserve de précaution a permis de conforter les équipes et d'assurer une reprise sereine pour l'automne et l'hiver. Pendant cette période de crise, la DRAC a constaté que globalement les équipements se sont révélés solidaires des artistes, de même que les artistes entre eux. Les différentes structures ont su mettre en œuvre des propositions : ouverture l'été, reprise des spectacles, actions hors les murs, qui ont permis de garantir un niveau minimal d'activités et de s'engager vers la reprise.

La DRAC a été particulièrement attentive en 2021 aux artistes et collectifs d'artistes, aux petites compagnies, aux acteurs culturels et économiques dépendants des recettes de billetterie.

Elle a constaté l'accroissement du nombre de demandes d'aides au projet de 20% en théâtre, un renouvellement bienvenu des bénéficiaires pour la musique et la danse.

Concernant les festivals, la dynamique impulsée par les travaux des États généraux des Festivals (Avignon, Bourges, Toulouse) a permis de redéfinir les grands axes d'intervention et la politique du ministère de la Culture dans ce domaine.

Peu nombreux à être soutenus financièrement par la DRAC Centre-Val de Loire en application des critères nationaux, rares sont les festivals, hors du champ musical à avoir sollicité le fonds exceptionnel 2021. La crise a toutefois permis une nouvelle prise de conscience par les collectivités et l'État de l'importance de ces manifestations sur leur territoire, essentielles pour l'attractivité et l'économie locale.

Focus sur quelques actions et réalisations

L'année 2021 aura principalement été marquée par la mise en œuvre du plan de relance dans le domaine de la création (spectacle vivant et arts plastiques) pour un volume de soutien inédit, ayant permis aux acteurs culturels en Centre-Val de Loire de traverser au mieux la

crise et de pouvoir se projeter vers la relance. 2,9 M€ ont été gérés et engagés en DRAC : 1,51 M€ de fonctionnement (relance programmation, soutien intermittents) dont 466 616 € d'aide directe à l'emploi artistique et technique, 1,38 M€ d'investissements (transition écologique, équipements). Par ailleurs, plus de 420 000 € de crédits exceptionnels pour des petits équipements dans le domaine du spectacle vivant ont pu contribuer à garantir l'ordre de marche et l'attractivité des lieux pour le public et les artistes.

3,3 M€ ont ainsi pu bénéficier aux acteurs de la région, soit + de 25 % en regard de l'étiage des interventions sur le programme création (12,22 M€ en fonctionnement, 940 K€ en investissement), pour plus de 200 dossiers.

Il convient également de rajouter les interventions du centre national de la musique : + de 3,1 M€ (dont 2,4 M€ d'aides exceptionnelles) pour 112 dossiers et de l'Association pour le Soutien du Théâtre privé (196 000 €).

Toutes ces mesures mises en place par le ministère de la Culture, ajoutées aux mesures économiques de droit commun de l'État (activité partielle, fonds de solidarité, allègements de charges, etc.), ont garanti la survie de la quasi totalité des acteurs du secteur de la création : aucun dépôt de bilan ou de cessation d'activités en Centre-Val de Loire.

Le secteur du spectacle vivant (musique, danse, théâtre) a, par ailleurs, bénéficié en 2021 d'un certain nombre de mesures nouvelles, hors périmètre des interventions de crise, par exemple :

- le Centre Dramatique National de Tours a vu ses moyens augmenter de 70 000 € afin de consolider la troupe « Jeune Théâtre de la Région Centre » et son équipe permanente.
- la scène nationale de Bourges a bénéficié d'une augmentation de 172 000 € en vue de l'ouverture de la nouvelle maison de la culture (MCB2).

En 2021, trois compagnies dramatiques sont entrées dans le dispositif conventionnement :

- la compagnie du Double : conventionnement à hauteur de 50 000 € annuel pour la période 2021 à 2023,
- compagnie Léla : conventionnement à hauteur de 25 000 € / an (période 2021 à 2022),
- compagnie Lapsus Chevelü : conventionnement à hauteur de 25 000 € / an (2021-2022).

La compagnie de cirque Akorékro a vu sa dotation augmenter de 30 000 € dans le cadre du plan "chapiteau".

Le ministère de la Culture a déployé en 2021 la « mesure 5 » du plan théâtre. Cette mesure vise à favoriser le maintien ou la reprise de répertoire pour les compagnies ayant des projets de tournée. Deux compagnies ont bénéficié de la mesure en 2021 : la compagnie Léla et le théâtre de l'Imprévu pour un montant de 30 000 €.

Le réseau des cinq scènes de musiques actuelles (SMAC) de la région s'est vu doté de 50 000 € de mesures nouvelles, permettant la remise à niveau de quatre d'entre-elles, notamment afin de consolider leurs marges artistiques : Astrolabe à Orléans et Petit Fauchoux à Tours (+10 000 €), Temps Machine à Joué-lès-Tours (+ 15 000 €), Chato'Do à Blois (+ 15 000 €). De plus des crédits d'investissements (50 000 €) ont permis de tenir les engagements des Plans Pluriannuels d'Investissements, en articulation avec les interventions du Centre national de la musique dans ce domaine, garantissant ainsi l'ordre de marche technique des SMAC en adéquation avec les évolutions techniques en cours.

Un avenant 2021 à la convention de préfiguration d'un contrat de filière musiques actuelles a été engagé et a permis de soutenir à hauteur de 150 000 € divers acteurs de la filière : production disques et spectacles, diffusion en zone rurale, coopérations. Le travail engagé en 2021 doit aboutir à la conclusion d'un véritable contrat de filière portant sur la période 2022-2024.

Le Centre chorégraphique national de Tours a également bénéficié, en lien avec la construction de son nouvel équipement dont la livraison est prévue en 2024, de 20 000 € supplémentaire afin d'engager la montée en charge nécessaire à son futur fonctionnement dans ses nouveaux locaux.

Autre priorité de la DRAC : le soutien apporté aux équipes professionnelles indépendantes sous forme d'aides déconcentrées au spectacle vivant. Les trois collèges d'experts de chaque discipline ont pu mesurer, malgré la crise, une activité créatrice importante, marquée :

- pour la musique, par la richesse historique des ensembles de musiques anciennes conventionnés, Douce Mémoire, Diabolus In Musica, Folies Françaises... et des ensembles de jazz et de musiques improvisées, deux véritables marqueurs artistiques en Centre-Val de Loire. En contrepoint du soutien à ces ensembles confirmés, le dispositif des aides aux projets a bénéficié à des équipes nouvelles.
- pour le théâtre, par des entrées de jeunes compagnies en conventionnement, avec toutefois une fragilité sur les aides au projet avec un « encombrement » des demandes, pour des compagnies peu structurées.
- pour la danse, par un début de structuration du secteur, notamment dans le domaine de la danse hip-hop.

Dans les trois disciplines, il convient de noter les mêmes facteurs de fragilité : manque de lieux de travail ou de résidences, faiblesse des co-productions, absence quasi complète de production déléguée (sauf dans le domaine des musiques actuelles), exploitation des spectacles souvent modeste au regard des moyens de productions engagés. 2,1 M€ ont été engagés en 2021 pour les aides déconcentrées au spectacle vivant.

Du côté des enseignements artistiques, l'année 2021 aura été marquée par le renouvellement de cinq directions sur les six établissements classés conservatoires à rayonnement départemental / régional : Tours, Orléans, Bourges, Blois, Châteauroux. Une nouvelle dynamique de coopération entre ces établissements devrait être impulsée en 2022 en lien avec les nouveaux textes de classement, la réforme du schéma national d'orientation pédagogique et la mise en place du diplôme national sanctionnant la fin de cycle terminal de ces établissements classés.

Bourges (18). Nouvelle maison de la Culture.
© Maison de la Culture



Cher

Plan de relance – Fonds pour le financement des institutions de spectacle vivant en région

Inauguration de la MCB2 Maison de la Culture de Bourges- scène nationale



Chartres (28) - Le Off de Chartres @ DRAC CVL

Après plus d'une décennie de programmation « hors-les-murs », la scène nationale de Bourges a enfin pu investir la nouvelle Maison de la Culture. La MCB2 offre 6 salles : 1 de 700 places, 1 de 200 places (gradins rétractables et démontables), 1 salle de répétition, 1 salle animation-médiation de 100 m², 2 salles de cinéma, 1 restaurant autonome.

L'artiste Olivier Leroi a été sélectionné pour réaliser l'œuvre du 1 % artistique. Le projet consiste dans l'installation de trois moulages en fonte d'aluminium de trois animaux emblématiques de la forêt de Sologne sur le toit des trois monuments qui entourent la place Séraucourt : l'ancienne et nouvelle maison de la Culture et le château d'eau.

Dans le cadre du Plan de relance « Soutien à la production et à la diffusion de spectacles des labels et réseaux », la MCB2 a bénéficié d'une aide à hauteur de 100K€, spécifiquement pour son inauguration.

Autre structure à avoir bénéficié du plan de relance : **la Carrosserie Mesnier à Saint-Amand-Montrond, contributrice avec Le Carroi et le Luisant à l'AFA (atelier de fabrique artistique) en réseau du Cher.**

Bien plus qu'une simple salle de spectacles, la Carrosserie est avant tout un lieu de création et de rencontre entre les habitants et les artistes, entre les amateurs et les professionnels, un lieu culturel et citoyen de proximité. Son succès auprès des compagnies et des publics résulte de cet entrelacs d'activités complémentaires : résidences, diffusion de spectacles, création, formation, chantiers artistiques avec les habitants, animation du territoire, montage de projets co-construits...

Elle dispose d'une salle de spectacle de 100 places, d'une cour couverte d'une verrière (classée patrimoine) permettant les spectacles en extérieur, d'un espace de vie associative « la Conciergerie ». Le plan de relance « Investissement, transition écologique et numérique » a permis une prise en charge partielle de l'isolation thermique d'une partie des bâtiments pour un montant de 12 000 €.

Le lieu Le Luisant (Germigny-l'Exempt), membre du même AFA en

réseau a pu également être soutenu au même titre à une hauteur de 65 000 € pour une mise en conformité de ce lieu : optimisation de l'éclairage scénique (LED) et isolation.

Eure-et-Loir

Le « Off » à Chartres

Le plan de relance pour la Culture a encouragé la transition écologique des établissements de création (mises aux normes, acquisition de matériel lumière à basse consommation d'énergie, transition numérique).

En 2021, ce fonds a permis la réhabilitation d'un ancien cinéma de Chartres. Conçu comme une structure complémentaire au théâtre de Chartres (scène conventionnée d'intérêt national), ce nouveau lieu doit permettre aux compagnies et acteurs locaux de développer leurs projets artistiques et culturels dans trois salles écologiquement responsables.

Cette structure a bénéficié, en 2021, du Plan de relance « Investissement, transition écologique et numérique », pour un montant de 150 000 €.

Indre

Le plan de relance Investissement a permis la modernisation du matériel de la **Scène nationale l'Équinoxe à Châteauroux** (investissement 70 000 €).

Indre-et-Loire

Inauguration, le 9 octobre de la Maison Henri Dutilleux-Geneviève Joy à Candes-Saint-Martin

La maison de village (XIX^e siècle), entièrement restaurée par les architectes Peirera est conçue comme une maison ouverte au public et une résidence d'artistes musiciens.

Le lieu a accueilli en décembre son premier résident, Dimitri Batalov lauréat du concours international de piano d'Orléans.

À Amboise, **La Charpente**, lieu de création et à terme de diffusion, a été soutenu à hauteur de 20 000 € afin de pouvoir installer une porte conforme aux normes d'un établissement pouvant recevoir du public.

La **SCIC Ohé du Bateau**, coopérative propriétaire du lieu Le Bateau Ivre, a pu conduire à son terme en fin d'exercice 2021 la réhabilitation du lieu : soutien de la DRAC de 150 000 € au titre du plan de relance. Ce projet coopératif exemplaire, se donne pour objectif principal de retrouver toute la valeur d'usage de cet



Candes-Saint-Martin (37). Maison Henri Dutilleux-Geneviève Joy. © DRAC CVL



Tours (37) Le bateau ivre.
© SCIC ohé du Bateau

ancien lieu de spectacle historique du centre-ville de Tours afin notamment d'en faire un lieu de proximité et d'équilibre mis à la disposition de ses sociétaires et du secteur associatif local dans une dimension pluridisciplinaire : spectacles (musique, danse, théâtre), expositions, lectures. Le lieu sera ouvert du mercredi au dimanche toute l'année.

Loir-et-Cher

Le plan de relance investissement a permis de doter le **Minotaure** à Vendôme de nouveaux équipements scéniques et d'une billetterie nomade en prévision de la transformation de la Scène Conventionnée d'Intérêt National l'Hectare (appellation) en Centre National de la Marionnette (label) (150 000 €).

L'Atelier de Fabrique Artistique **l'Échalier** a bénéficié de 77 000 € afin de lancer la rénovation de l'ancienne école pour en faire un lieu de création et dédié aux pratiques amateurs.

Loiret

L'association « **Les mécanos de la générale** » qui réalise principalement une activité de création et d'entreposage brûler fin 2020. La DRAC a apporté son concours pour racheter des machines outils et permettre une continuité d'activité dans le cadre du plan de relance investissement (50 000 €).

La DRAC a également apporté son soutien au **108** à Orléans, dans le cadre du plan de relance investissement, des lieux intermédiaires, pour le déploiement de la fibre afin de pouvoir permettre un meilleur accueil et coopération des compagnies y travaillant (32 000 €).



Orléans (45) Le 108. © 108

La licence d'entrepreneur de spectacle vivant

Depuis le 1^{er} octobre 2019 (date d'entrée en vigueur de l'Ordonnance n° 2019-700 du 3 juillet 2019 relative aux entrepreneurs de spectacles vivants), les déclarations de licence s'effectuent exclusivement *via* l'espace usager sur le site ministériel des démarches dématérialisées *mesdemarches.culture.gouv.fr*.

Les licences déclarées avant le 1^{er} octobre 2019 et valables 3 ans restent régies par la précédente législation jusqu'à la date extrême du 30 septembre 2022.

Une refonte des formulaires de déclaration est envisagée et des fonctionnalités plus performantes du logiciel de gestion Atalie sont attendues.

La réglementation du régime des licences et l'application de la dématérialisation nécessitent un important travail de pédagogie, d'information et de communication auprès des usagers.

L'activité 2021 du service des licences en quelques chiffres

	Premières demandes	Renouvellements	Licences valides (attribuées)	Licences invalides (1)	Nombre total de demandes traitées par département
18 – Cher	24	39	48	16	63
28 – Eure-et-Loire	21	44	53	11	65
36 – Indre	15	49	41	18	64
37 – Indre-et-Loire	70	178	184	63	248
41 – Loir-et-Cher	28	64	63	24	82
45 – Loiret	67	134	161	51	201
Total	225	508	550	183	733

Statistiques établies sur la base du logiciel de gestion Atalie à compter du 1^{er} janvier 2021.

(1) Demandes classées sans suite (incomplètes, erronées, non complétées par l'utilisateur après le délai légal d'un mois, ou doublons).

Arts visuels



Missions et objectifs

Au sein de la DRAC, le conseiller du secteur des arts visuels assure le suivi de l'ensemble des initiatives et des projets portant sur les arts plastiques, la photographie, le design 2D et 3D, la mode, les métiers d'arts de création et l'architecture contemporaine.

Il exerce une mission de conseil, d'expertise et d'évaluation auprès des collectivités territoriales et des porteurs de projets.

Il apporte un soutien financier :

- à la création contemporaine (aide individuelle à la création, 1% artistique...),
- à la diffusion des œuvres contemporaines,
- à la transmission des savoirs (enseignement supérieur des arts et formation).

Contexte particulier à l'année 2021

Dans le secteur des arts visuels, l'année 2021 a été marquée par la mise en place de plusieurs résidences artistiques innovantes ainsi que par la décision de labellisation en « centre d'art d'intérêt national » du centre d'art contemporain Les Tanneries à Amilly dans le Loiret et du Centre de création contemporaine Olivier Debré à Tours. Cette labellisation est effective depuis le 8 avril 2022.

Le réseau régional des arts visuels « devenir.art » co-porté par le ministère de la Culture et le Conseil régional est

entré dans sa phase active.

Le dynamisme du secteur ne doit pas faire oublier la crise sanitaire. En 2021, une aide exceptionnelle aux jeunes artistes et un fonds d'aide d'urgence aux lieux d'arts visuels se sont ajoutés aux aides courantes pour soutenir le secteur (121 000 €). À ces aides exceptionnelles, se sont ajoutées des aides au titre du plan de relance (équipement numérique, transition écologique) pour 142 000 €.

Focus sur quelques actions et réalisations

Cher

Plan de relance - fonds pour la transition écologique et numérique des établissements de création UrsuLaB à l'Antre Peaux - Bourges (18)

Le nombre d'artistes qui adoptent les biotechnologies comme médium est en nombre croissant. Or, contrairement à la majorité des pays voisins, il n'existe en France aucun lieu dédié à ce type de pratiques.

Installé dans la friche L'Antre Peaux, porté par le centre d'art Transpalette, en alliance avec l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges, **UrsuLaB** répond à l'urgence de mettre en place, au plus près des territoires, de nouveaux outils de recherche, de transmission et de partage des savoirs. Il dispose d'un laboratoire de micro-biologie permettant de travailler avec des micro-organismes non pathogènes, c'est à-dire sans risque pour la santé. UrsuLaB

dynamise également la création de jardins expérimentaux et pédagogiques à l'Antre Peaux ainsi que la conversion de ce « lieu-projet » en bio et circuit court.

Dans le cadre du « Plan de relance - Transition écologique et numérique des établissements de création », l'Antre Peaux a bénéficié, en 2021, d'une aide à hauteur de 150 000 €.

En 2021, un nouveau projet de résidence autour du film sur l'art a vu le jour au domaine de Moison à Ivoy-le-Pré. Ce projet est mené en collaboration avec le CNAEI, centre d'art d'intérêt national, installé à la Cité internationale universitaire à Paris qui fonctionne de plus en plus avec des antennes spécialisées décentralisées.

Cette résidence en cours d'élaboration a vocation à accueillir la production de projets de médiation audiovisuelle sur l'art et l'architecture, de l'écriture à la diffusion.



Henrichemont (18). Centre de céramique contemporaine La Borne. © DRAC CBDL

On signalera également le lancement du projet d'extension du musée de la Poterie de la Borne en relation avec le Centre de céramique contemporaine. Ce projet comprend un programme de réhabilitation de l'ancien Musée Vasil Ivanoff en vue de la création de studios d'hébergement et de travail destinés aux artistes en résidence.

Eure-et-Loir

Résidence, encore, avec la mise en place au lycée agricole de la Saussaye à Sours, près de Chartres, d'un dispositif annuel de résidence photographique.

Indre

La DRAC accompagne la première commande publique à rayonnement inter-régional avec la cité internationale de la tapisserie d'Aubusson dans le cadre d'un grand hommage à George Sand en partenariat avec les départements de l'Indre et de la Creuse.

Indre-et-Loire

Le « Festival des 4 ateliers » est une initiative transdisciplinaire en train d'être mise en place en étroite relation avec le nouveau président de l'Atelier Calder, Laurent Le Bon, président du Centre Pompidou. Le projet consiste à fédérer les ateliers de quatre des plus grands créateurs ayant habité en Touraine : Alexander Calder, Max Ernst, Olivier Debré et le compositeur Henri Dutilleux. Le lancement de la première édition de cet événement doit se faire au printemps 2023 pendant une semaine réunissant de nombreux partenaires, dont l'École supérieure d'art et de design de Tours. Cet événement préfigurera la manifestation régionale de 2026 qui doit commémorer le cinquantenaire de la mort de Max Ernst et Alexander Calder. De son côté, la Région soutiendra ce festival dans le cadre de son programme « Renaissance » à hauteur de 30 000€.

À Villaines-les-Rochers, dernier village vannier de France, une résidence d'artistes croisant Métiers d'art et création contemporaine a été lancée en relation avec le Bureau du Patrimoine culturel immatériel de la Direction générale des patrimoines et le fonds de dotation agnès b.

L'année 2021 a vu l'aboutissement d'une importante commande publique, avec l'inauguration, en septembre, de la Tour de l'Or blanc de Jean-Michel Othoniel. Implantée sur le rond-point du bout-du-pont à Amboise, cette création rend notamment hommage à la viticulture amboisienne.

Loir-et-Cher

Une nouvelle résidence d'artistes-photographes d'intérêt national dite « capsule », a été créée avec l'association Zone i, implantée à Thoré-la-Rochette, près de Vendôme, en relation avec l'association Valimage à Tavers.

Parallèlement, une réflexion est menée sur la mise en place d'un pôle régional d'accompagnement de la photographie contemporaine incluant le festival des « Promenades photographiques » de Vendôme (bientôt transféré à Blois).

Loiret

L'étude sur l'implantation et la programmation des nouvelles réserves du FRAC a été finalisée. Le projet est estimé à 1,8 M€ à financer à parité entre l'État et la Région.

Plan de relance - fonds pour la transition écologique et numérique des établissements de création

Maison de l'Image à Tavers - espace dédié à l'image fixe et à l'image en mouvement (45)

Installée dans l'ancienne école élémentaire du village de Tavers dans le Loiret, l'association Valimage œuvre depuis une trentaine d'années à la création/diffusion de l'image photographique et animée. Elle organise chaque année des résidences d'artistes professionnels accompagnées d'un important dispositif de médiation, avec des restitutions à l'église Saint-Étienne de Beaugency.

En 2021, la DRAC Centre-Val de Loire a décidé de soutenir une nouvelle étape de développement de l'association en contribuant au lancement de la première

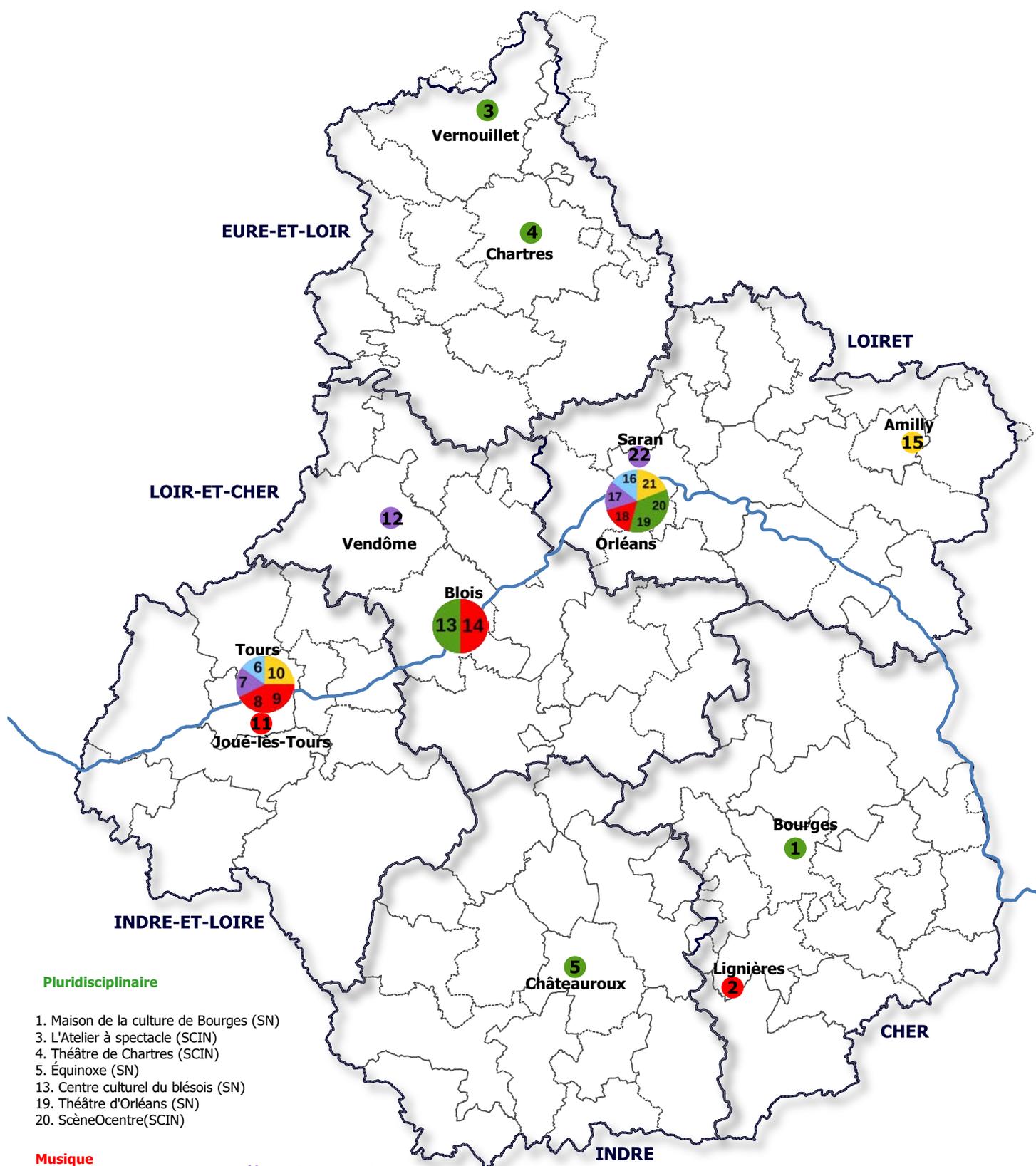
tranche de travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique de ses locaux, pour la transformer en une Maison de l'image. Cette future *Maison de l'image* aura vocation à accueillir en résidences de création des artistes, majoritairement photographes, en leur proposant un lieu d'hébergement et de travail, et permettra de regrouper plusieurs ateliers dédiés à différentes technologies de l'image, et de développer les actions de médiation réalisées par l'association.

Dans le cadre du « Plan de relance transition écologique », Valimage bénéficie d'une aide à hauteur de 180 000 €.



Tavers (45). Lancement Maison de l'image. © DRAC CVL

Lieux de création et de diffusion bénéficiant d'un label ou d'une appellation



Pluridisciplinaire

- 1. Maison de la culture de Bourges (SN)
- 3. L'Atelier à spectacle (SCIN)
- 4. Théâtre de Chartres (SCIN)
- 5. Équinoxe (SN)
- 13. Centre culturel du blésois (SN)
- 19. Théâtre d'Orléans (SN)
- 20. ScèneOcentre(SCIN)

Musique

- 2. Les Bains Douches
- 8. Le Petit Fauchoux (SMAC)
- 9. Grand Théâtre (opéra)
- 11. Le Temps machine (SMAC)
- 13. Le Chato'do (SMAC)
- 18. L'Astrolabe (SMAC)

Théâtre, cirque, marionnettes...

- 7. Théâtre Olympia-CDNT (CDN)
- 12. L'Hectare (SCIN)
- 17. CDNO (CDN)
- 22. Théâtre de la Tête Noire (SCIN)

Danse

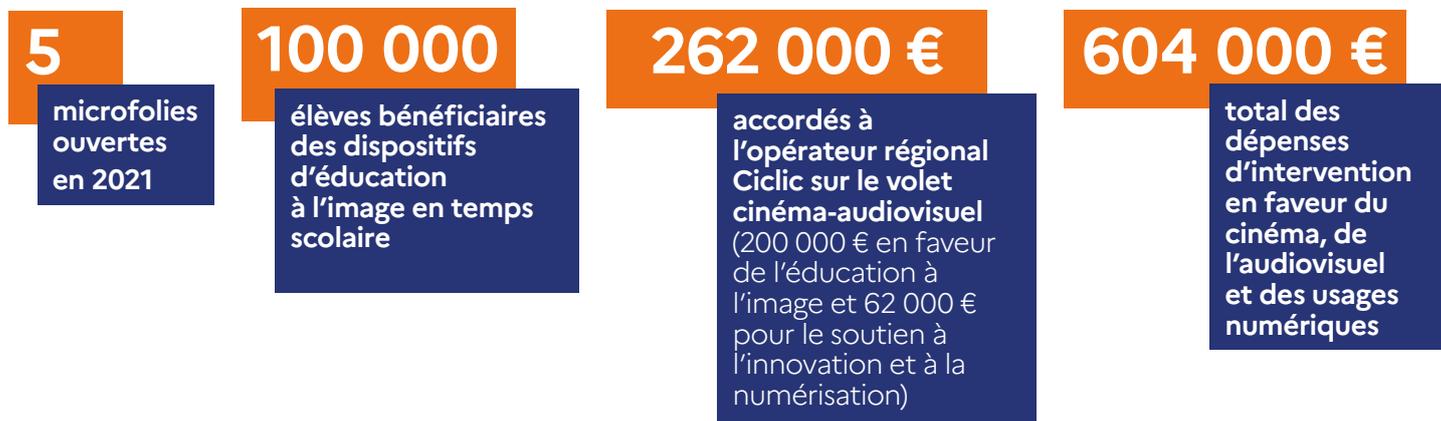
- 6. CCN de Tours
- 16. CCN d'Orléans

Arts visuels

- 10. Centre de création contemporaine Olivier Debré (CAIN)
- 15. Les Tanneries (CAIN)
- 21. FRAC

Livre et industries culturelles

Cinéma, audiovisuel, usages numériques



Missions et objectifs

Au sein du pôle « Public et territoires », le conseiller au cinéma, à l'image et aux usages numériques met en place en région Centre-Val de Loire la politique du ministère de la Culture dans son domaine de compétence qui implique conseil, et expertise, représentation et information auprès des différents partenaires (élus, collectivités, professionnels, publics, responsables du monde associatif). Dans ce cadre, il exerce différents types de mission :

- une mission d'observation de l'aménagement culturel du territoire dans le domaine du cinéma ;
- des missions d'ordre réglementaire, conformément au code du cinéma et de l'image animée, concourant à la promotion d'un aménagement cinématographique équilibré du territoire : instruction des demandes d'autorisation de séances en plein air, des dossiers de demandes d'autorisations de création de cinémas, du classement des salles de cinéma en catégorie art et essai ;
- la tutelle de l'établissement public de coopération culturelle CICLIC, Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique, opérateur central en

Centre-Val de Loire pour le Livre et le Cinéma : participation aux instances de gouvernance, définition du cadre stratégique de l'établissement et contrôle de l'attribution des aides à la création ;

- le suivi et l'accompagnement des festivals et manifestations cinématographiques en région ;
- le suivi et le développement des actions d'éducation à l'image et d'éducation aux médias et à l'information en Centre-Val de Loire ;
- le développement d'une politique de soutien au développement des usages numériques à destination des publics au sein des différents champs culturels.

Contexte particulier à l'année 2021

En 2021, la politique de la DRAC en matière de cinéma et d'audiovisuel s'est fixée quatre objectifs prioritaires :

- le suivi des actions menées par l'agence CICLIC conformément aux objectifs définis conjointement par l'État et la Région dans la convention en cours et qui doit être renouvelée pour la période 2021-2023 ;

- la reconduction du soutien aux dispositifs scolaires nationaux en faveur de la découverte du cinéma et aux manifestations comportant des actions d'éducation à l'image dans le contexte de la crise sanitaire ;
- le soutien à la réouverture des cinémas par l'accompagnement d'actions exceptionnelles d'animation et de médiation ;
- la relance d'une politique ambitieuse de soutien aux actions d'éducation aux médias et à l'information grâce, en particulier, à un nouvel appel à projets dont le succès notable témoigne de la volonté des acteurs régionaux de s'emparer de ce sujet essentiel.

Focus sur quelques opérations et réalisations

Réouverture des cinémas

La réouverture des cinémas - accompagnée par CICLIC, l'association des cinémas du Centre (ACC) et le cinéma des Carmes - a reçu l'appui de la DRAC par le soutien apporté à plusieurs ateliers et animations destinés en particulier au jeune public. Par ailleurs, deux festivals de cinéma ont pu être aidés grâce au « fonds de soutien aux festivals hors musique ».

Dispositifs scolaires et manifestations en faveur de la découverte du cinéma et de l'éducation à l'image

Dans un contexte marqué par l'annulation de nombreuses actions suite à la fermeture des cinémas (138 jours en 2021), la DRAC a renouvelé son soutien aux 11 structures portant les coordinations départementales des dispositifs « *Maternelles au cinéma* », « *Écoles au cinéma* », « *Collèges au cinéma* », « *Lycéens et apprentis au cinéma* ». Ces dispositifs ont permis à plus de 100 000 élèves de la région de découvrir des films en salle en temps scolaire. 115 000€ ont été accordés par la DRAC pour soutenir la relance de ces dispositifs sur l'année scolaire 2021-2022 auxquels se sont ajoutés 18 000€ de la part du CNC.

La DRAC a également poursuivi son soutien aux manifestations de cinéma comportant un volet éducation à l'image pour un montant cumulé de 93 000 €. Toutes les manifestations accompagnées en 2020 ayant réalisé

une édition 2021 ont été soutenues. Certains crédits ont pu être redéployés pour accompagner deux nouvelles manifestations ou renforcer le soutien à certaines dans le cadre d'une programmation exceptionnelle. À ces soutiens, s'ajoutent celui du CNC, sur instruction de la DRAC, à cinq réseaux ou festivals régionaux pour un montant cumulé de 168 000 €.

Relance d'une politique ambitieuse de soutien aux actions d'éducation aux médias et à l'information

Après une année sans soutien effectif en matière d'éducation aux médias et à l'information, la DRAC a relancé une politique d'accompagnement fondé sur un appel à projets. Le travail d'identification des acteurs régionaux et leur accompagnement a rencontré un franc succès. 25 candidatures ont été déposées, soit 19 de plus qu'en 2019 et 12 projets ont pu être accompagnés. La politique en faveur de l'éducation aux médias s'est également traduite par l'accompagnement d'une résidence de journalisme au lycée professionnel agricole de Beaune-la-Rolande en partenariat avec la Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt qui pourra préfigurer le développement d'autres résidences à l'avenir.

Parallèlement à ces actions, la DRAC a instruit les demandes d'aide au titre du fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité. Sur les neuf candidatures reçues, cinq ont été soutenues pour un montant total de 45 000 €, soit une progression de 15% par rapport à 2020.

Renouvellement des objectifs stratégiques fixés à CICLIC et la mise en œuvre du plan de relance

En décembre 2020, la convention d'objectifs 2021-2023 de CICLIC a été signée par la Région et la DRAC. Cette dernière s'inscrit dans la continuité de l'action menée ces dernières années avec la reconduction des trois objectifs fixés sur la période 2018-2020 :

- développement de la créativité et des imaginaires comme l'une des réponses possibles aux mutations économiques, territoriales et sociales ;
- développement des économies créatives, des entreprises artistiques et des métiers dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel et du livre dans une perspective nationale, européenne et internationale ;

- développement de la cohésion sociale et des solidarités territoriales par le déploiement d'un service public de la culture sur le territoire régional.

Pour mener à bien ces missions dans ce cadre renouvelé, l'agence Ciclic a pu bénéficier d'une confiance renforcée de la DRAC. Cela s'est traduit par une augmentation exceptionnelle (+9 % par rapport à 2020) du soutien financier accordé par la DRAC, atteignant ainsi 735 000 €. Les crédits directement liés au cinéma, à l'audiovisuel et au numérique se sont élevés à 262 000 € dont 200 000€ en faveur de l'éducation à l'image et 62 000 € pour le soutien à l'innovation et à la numérisation.

La DRAC est par ailleurs impliquée dans la gouvernance de l'établissement à travers sa représentation au conseil d'administration.

Représentation du CNC sur son territoire et application du code du cinéma et de l'image animée

Conformément au code du cinéma et de l'image animée, le conseiller cinéma a instruit pour le compte du CNC :

- une demande de création d'un cinéma de cinq salles à Dreux ;
- trois demandes d'aides sélectives à l'exploitation et d'autorisation d'extension de circuits cinématographiques pour un montant d'aides cumulé de 85 000 € ;
- 134 demandes d'autorisation de séances en plein air pour 301 projections.

S'agissant des séances en plein air, le conseiller cinéma s'est entouré d'un comité d'experts. La DRAC a été pionnière avec l'expérimentation d'un travail sur le site *demarches-simplifiees*. Grâce à un travail de concertation, aucune demande de séance en plein air n'a été refusée malgré une dizaine de cas problématiques.

Développement d'une politique en faveur des usages numériques

Le développement de la politique de la DRAC en faveur des usages numériques s'est structuré autour de trois projets :

■ développement des Micro-Folies

En 2021, la DRAC s'est fortement engagée dans le développement du dispositif Micro-Folies en Centre-Val de Loire. Un double appel à projets 2021-2022 a été élaboré afin de financer, avec l'appui des préfetures, une part de l'investissement de près de quinze Micro-Folies de manière à atteindre, au niveau local, l'objectif national de déploiement de ce dispositif (11 en fin 2021). La DRAC a également engagé le travail de réalisation d'une collection régionale à destination du musée numérique des Micro-Folies dont l'aboutissement est prévu en 2022.

■ maintien des dispositifs de soutien aux projets numériques

La DRAC a soutenu huit projets de numérisation pour un montant total de 89 000 € dans le cadre du soutien à de nouveaux projets et du renouvellement de l'appel à projets dédié à la créativité numérique et aux nouveaux usages numériques.

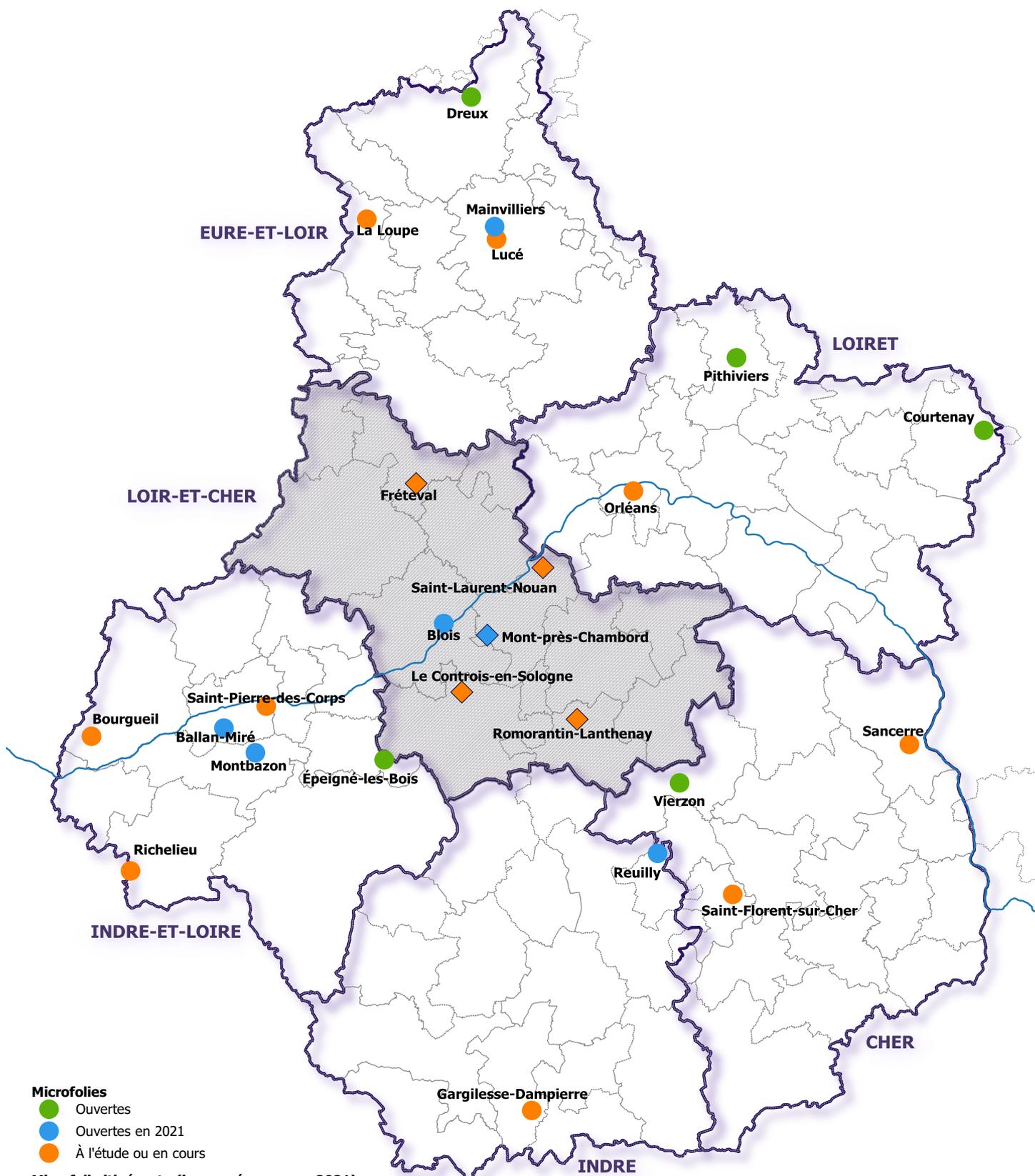
■ préparation de l'entrée de la DRAC dans le programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels

En parallèle de la mise en œuvre des dispositifs existants, la DRAC a travaillé à renforcer son impact sur les politiques numériques culturelles en candidatant au programme national de numérisation et de valorisation des contenus culturels du ministère de la Culture pour une application en 2022.

Épeigné-les-Bois (37). Inauguration de la microfolie.
© Ville d'Épeigné-les-Bois



Microfolies



Microfolie portée par le Conseil départemental du Loir-et-Cher : microfolie itinérante au sein des bibliothèques du département.

Livre et lecture

106

projets soutenus

2,38 €

consacrés aux bibliothèques territoriales au titre du concours particulier

350 750 €

accordés à l'opérateur régional Ciclic sur le volet Livre et lecture (250 000 € pour des actions en faveur du livre et de la lecture, 44 750 € pour le soutien aux librairies, 10 500 € pour les maisons d'édition, 35 000 € au titre du plan de relance fléchés vers les librairies)

2,41 €

total (hors concours particulier) des dépenses d'intervention en faveur du livre et de la lecture (métiers du livre : 325 781 €, action culturelle : 354 230 €, éducation artistique : 53 000 €, Archives/patrimoine écrit : 1 576 993 € ; plan de relance : 101 627 €)

Missions et objectifs

Au sein du Pôle « Publics et territoires », la conseillère Livre et lecture met en œuvre la politique définie par le ministère de la Culture en matière de développement de la lecture publique, de soutien à l'économie du livre et d'encouragement à la création et à la vie littéraire, de préservation et de valorisation du patrimoine écrit.

Elle apporte son expertise scientifique et technique aux projets de bibliothèques publiques (bibliothèques municipales, intercommunales et bibliothèques départementales de prêt) et assure la gestion administrative et financière des crédits délégués par le ministère de l'Intérieur au sein de la Dotation générale de décentralisation (DGD).

Contexte particulier à l'année 2021

La crise sanitaire de la Covid-19 a encore marqué l'année 2021 de son empreinte pour le déploiement des activités autour du livre. Cependant, dans ce contexte, la DRAC a maintenu le niveau de ses aides et a mobilisé de nouveaux dispositifs pour soutenir l'économie du livre.

En prolongement du plan de relance lancé en 2020 par l'État, le Centre national du livre (CNL) s'est vu confier, en 2021, la mise en œuvre du volet de soutien à la filière du livre et aux achats de livres par les bibliothèques.

Focus sur quelques opérations et réalisations

Au niveau régional

Lecture publique

Grâce au programme de soutien aux collectivités porté par le concours particulier de la DGD (dotation générale de décentralisation), crédits délégués par le ministère de l'Intérieur, 54 dossiers ont pu bénéficier de l'accompagnement de l'État, dont 18 dossiers pour des opérations bâtementaires et de réaménagement intérieur et 18 demandes relatives à des opérations informatiques et de services numériques. Dans le cadre du plan de signalement des collections patrimoniales lancé par le ministère de la Culture, pour la première fois, la DGD a soutenu le recrutement d'un vacataire pour la ville de La Châtre et l'appel à un prestataire spécialisé pour la ville d'Orléans.

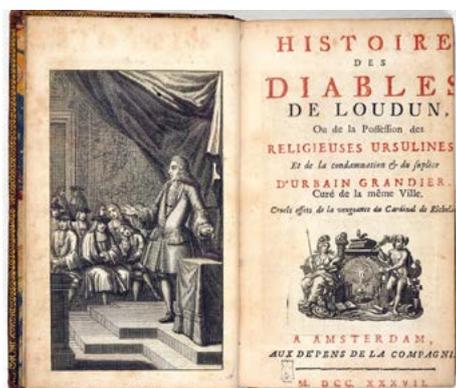
Les nouvelles médiathèques d'Henrichemont (18) et de Monts (37) dont les travaux ont été cofinancés par la DGD en 2019, ont été inaugurées en 2021.

Patrimoine

Le Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les Bibliothèques (FRRAB), financé par la Région et la DRAC, a permis cette année de soutenir les villes de Bourges, Tours et Orléans pour des acquisitions de manuscrits et livres imprimés remarquables allant du XVI^e siècle au livre d'artiste.



Henrichemont (18). Bibliothèque. Réhabilitation. © Olivier Derozière



Tours (37). Bibliothèque. FRRAB. © Bibliothèque municipale de Tours

Économie du livre

La DRAC confie chaque année à son opérateur Ciclic (agence régionale pour le livre, l'image et la culture numérique) des crédits spécifiques dédiés au soutien à la librairie et à l'édition. Pour répondre à la crise sanitaire actuelle, l'État a mis en place des aides exceptionnelles en faveur des acteurs économiques du livre. Dans le cadre du Plan de relance, la DRAC a lancé un appel à projets « Modernisation des librairies ». Onze librairies ont pu bénéficier de cette aide pour un montant global de 66 632 €.

La DRAC a également confié à l'agence Ciclic le déploiement du dispositif « Jeunes en librairies ». Il s'agit d'un programme d'éducation artistique et culturel en direction des collégiens et lycéens. Le principe est la venue d'un libraire dans une classe pour présenter son métier et la chaîne du livre, puis la visite de la librairie par la classe, au cours de laquelle le jeune peut acquérir individuellement un livre avec un Chèque Lire®. D'autres activités peuvent être programmées telle une rencontre avec un auteur. Pour cette première édition sur l'année scolaire 2021-2022, le bilan est très positif avec 38 librairies participantes et 45 classes (1055 élèves inscrits).

Cher

L'État, grâce à la DGD, cofinance la rénovation du rez-de-chaussée de la médiathèque de Bourges. Ces travaux consistent en la restructuration et l'extension de ces locaux pour rendre l'entrée plus fonctionnelle et conviviale. À cela s'ajoutent l'acquisition d'un nouveau mobilier et l'automatisation des prêts-retours (équipement de la médiathèque en RFID*) pour optimiser les missions d'accueil et de médiation culturelle. La livraison des travaux est prévue fin 2022 ou début 2023.

Eure-et-Loir

En termes d'aménagement du territoire pour les bibliothèques grâce à la DGD, les projets bâtimentaires de La Loupe (première phase des travaux d'extension de la bibliothèque), de La Bazouche-Gouet (construction) et de Sainville (extension) sont à souligner.

Indre

Signature d'un Contrat Territoire-Lecture (CTL) avec la Communauté de Communes Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse (36)

Signé le 27 septembre 2021 à Argenton-sur-Creuse entre l'État (préfecture de l'Indre) et le président de la

communauté de communes, ce contrat 2021-2023, outil d'aménagement de territoire et de développement de la lecture, repose sur un cofinancement entre l'État (DRAC) et la collectivité. Le budget triennal prévisionnel 2021-2023 de ce contrat s'élève à 45 300 €, soit un financement de l'État à hauteur de 22 650 €. Les axes retenus sont l'amélioration et la structuration du réseau de lecture publique et la coopération entre les bibliothèques du territoire, l'élargissement des publics et le déploiement d'une stratégie numérique.

Indre-et-Loire

La DRAC a signé une convention quinquennale 2020-2025 de partenariat avec le CNRS-Centre d'études supérieures de la Renaissance CESR (Tours) afin de conduire une mission de coordination régionale consacrée au patrimoine des bibliothèques relevant des collectivités territoriales. Un chargé de mission a été recruté en 2021 afin d'en assurer la mise en œuvre, en relation avec la commission régionale du patrimoine écrit dont la première réunion s'est tenue en novembre 2021.

Parallèlement, une convention de pôle associé régional Centre-Val de Loire a été signée entre l'État (DRAC), la Bibliothèque nationale de France et le CNRS-CESR afin de conduire des programmes d'action autour du signalement et de la valorisation des collections patrimoniales conservées dans les bibliothèques de la région.

Loir-et-Cher

Signature d'un Contrat Départemental Lecture-Itinérance avec le Conseil départemental de Loir-et-Cher (2021-2023)

Ce contrat, signé le 6 octobre 2021 pour une durée de trois ans, a pour objectif de faciliter l'accès à un patrimoine national grâce à des actions d'éducation et de médiation numérique dans des bibliothèques implantées en territoire rural, en lien avec les établissements scolaires, les établissements spécialisés, auprès des publics fragiles et en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme... Il porte sur le déploiement d'une Micro-Folie itinérante départementale afin d'amener la culture et le patrimoine dans les communes rurales, d'accompagner l'innovation et les usages numériques, et de développer les actions artistiques et culturelles auprès de publics fragiles. Le budget mobilisé est de 192 000 € sur trois ans, avec un financement de la DRAC de 96 000 €.



Signature du contrat Lecture-itinérance.
© DR

* Le signe RFID (Radio Frequency Identification) désigne une méthode utilisée pour stocker et récupérer des données à distance en utilisant des balises métalliques, les « Tags RFID ». Ces balises, qui peuvent être collées ou incorporées dans des produits, réagissent aux ondes radio et transmettent des informations à distance.

Loiret

Signature du Contrat Territoire-Lecture 2021-2024 avec Saint-Jean-de-la-Ruelle (45)

Le contrat, signé le 27 mai 2021, a pour objectif de diversifier et de développer l'offre culturelle et son accessibilité, de renforcer les actions de la bibliothèque tête de réseau et de ses deux annexes dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle et dans celui des pratiques du numérique en faveur des jeunes publics, des adolescents et des publics empêchés. Le CTL dispose d'un budget de 30 000 € sur trois ans, avec un cofinancement de la DRAC de 15 000 €.

Saint-Jean-de-la-Ruelle. Signature du contrat.
© DRAC CVL



Bibliothèque numérique de référence

En octobre 2020, le ministère de la Culture a accordé le label « Bibliothèque numérique de référence » à la Médiathèque départementale du Loiret, afin de récompenser le Conseil départemental et la médiathèque pour leur engagement en faveur de la lecture publique et du numérique.

Le programme, qui se déploiera sur trois ans, se décline en trois volets : l'informatisation des bibliothèques, l'inclusion numérique et la médiation numérique (ressources interactives, tablettes...). Ce vaste projet, d'un coût de près de 275 000 €, est financé par l'État à hauteur de 50%, au titre de la DGD. En 2021, vingt-trois bibliothèques ont été dotées d'ordinateurs. Le lancement du programme a eu lieu le mercredi 17 mars, avec la remise d'ordinateurs aux bibliothèques de Nancray-sur-Rimarde, Erceville et Outarville. Des conventions de partenariat sont signées avec toutes les bibliothèques bénéficiaires.

Signature de la convention de partenariat avec la commune d'Outarville.
© DRAC CVL

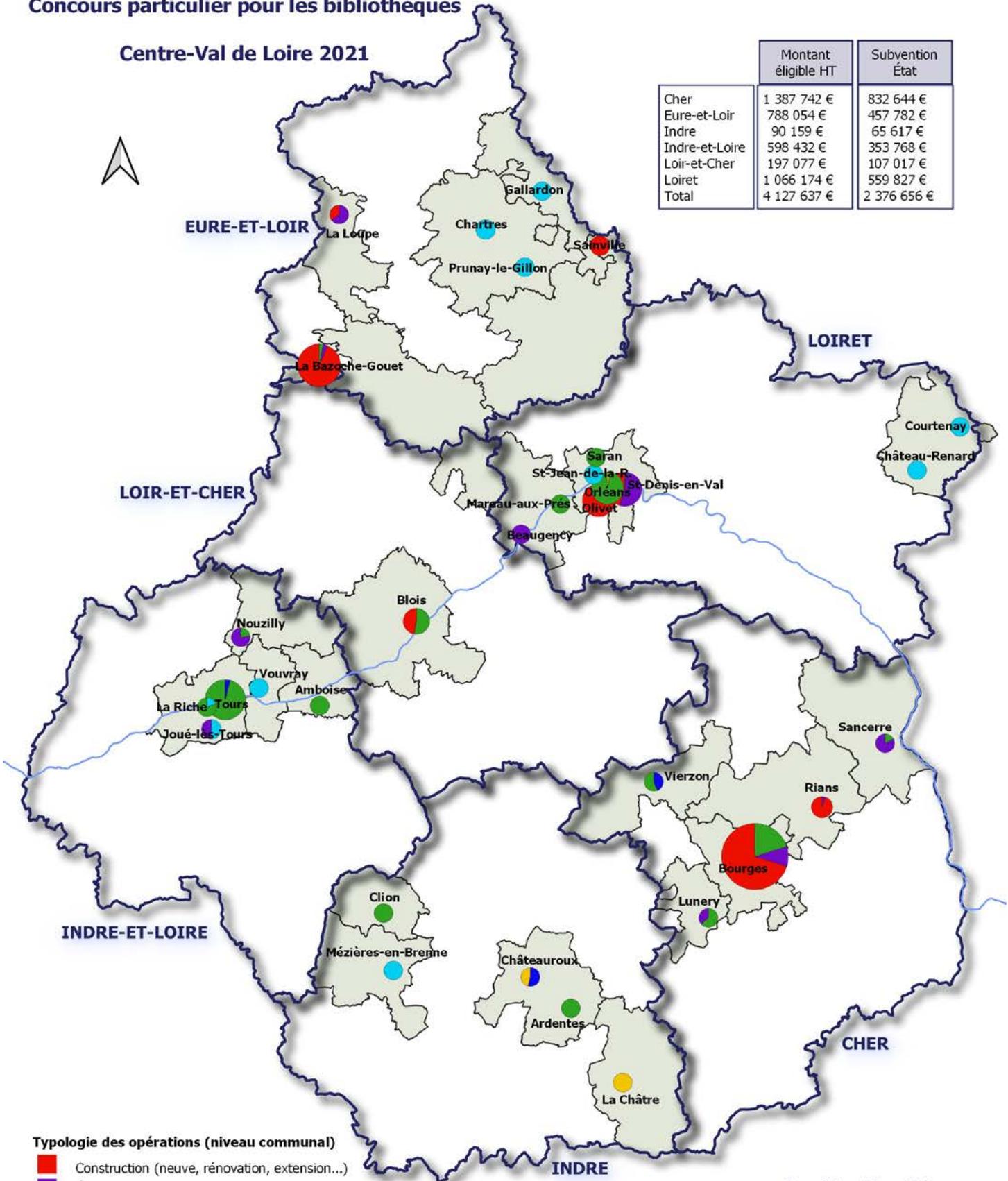


Dotation générale de décentralisation

Concours particulier pour les bibliothèques

Centre-Val de Loire 2021

	Montant éligible HT	Subvention État
Cher	1 387 742 €	832 644 €
Eure-et-Loir	788 054 €	457 782 €
Indre	90 159 €	65 617 €
Indre-et-Loire	598 432 €	353 768 €
Loir-et-Cher	197 077 €	107 017 €
Loiret	1 066 174 €	559 827 €
Total	4 127 637 €	2 376 656 €



Typologie des opérations (niveau communal)

- Construction (neuve, rénovation, extension...)
- Équipement, mobilier (dont "bibliobus")
- Informatisation
- Numérisation, valorisation des collections
- Acquisition de documents
- Extension des horaires
- EPCI des collectivités (commune, EPCI, Département) bénéficiaires
- La Loire

Fonds de carte : IGN
 Données : DRAC Centre-Val de Loire
 Conception : DRAC CVdL / MCDIC
 Février 2022

Missions et objectifs

Service à vocation transversale, la Mission de coordination de la documentation, de l'information et de la communication (MCDIC) exerce, auprès des services de la DRAC, une mission de soutien et de conseil en matière d'organisation, de développement et de la valorisation de l'information produite et/ou conservée dans les services.

Documentation

Cette mission autrefois prioritaire, est désormais réduite par l'effet combiné de différents facteurs : évolution des pratiques de consultation liées au développement d'internet, réorientation de la politique documentaire du ministère.

La MCDIC continue cependant à gérer un fonds d'ouvrages et périodiques sur la politique et l'action culturelles auxquels s'ajoutent les fonds (bibliothèques et archives) des services patrimoniaux de la DRAC (archéologie, monuments historiques, UDAP).

La base bibliographique de l'ensemble de ces fonds est interrogeable en ligne :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Ressources/Les-espaces-documentaires>

Observation culturelle

Cette mission, relativement récente, s'est imposée au fil des années comme un outil d'aide à la décision indispensable à l'équipe de direction. Basée sur la collecte, l'exploitation et la valorisation des données produites par la DRAC, elle vise à donner de la visibilité à l'action de l'État-DRAC sur le territoire régional. L'atlas culturel des financements de l'État, les synthèses sectorielles disponibles sur le site internet de la DRAC sont issus de ce travail d'observation.

Information

S'appuyant sur un travail de veille, la mission d'information se traduit par la diffusion au sein de la DRAC et en direction de partenaires externes de

différents produits d'information : panorama de presse régional, signalétique d'articles parus dans les revues spécialisées, signalement de textes réglementaires et juridiques.

Communication

Avec l'ensemble des services et la Direction, la chargée de communication met en œuvre la politique de communication du ministère adaptée au contexte régional. Elle veille à la mise en valeur des actions de la DRAC dans tous les secteurs relevant de son champ de compétences

Elle assure, au niveau régional, la gestion et le suivi des manifestations nationales du ministère de la Culture et l'information auprès des médias et du public.

C'est également à elle qu'incombe la gestion et la mise à jour du site internet de la DRAC.

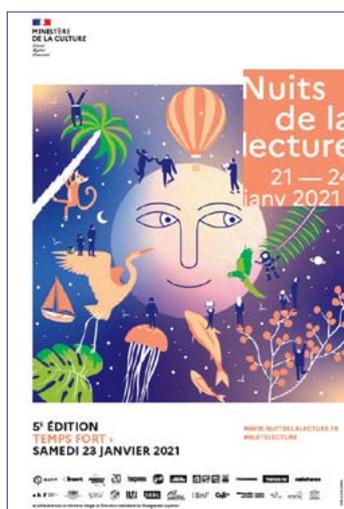
Focus sur quelques opérations et réalisations

Les manifestations nationales en région renouent avec le public

Crise sanitaire oblige, les grands rendez-vous fixés avec le public à l'occasion des manifestations nationales avait été fortement perturbés en 2020, annulés pour les uns, fortement contraints pour d'autres, ou encore virtuels, faute de mieux. En 2021, malgré une situation toujours incertaine, monuments, musées, jardins et autres sites ont retrouvé leur public.

Nuits de la lecture du 21 au 24 janvier 2021

Sur le thème universel « Relire le monde », la manifestation, jusqu'ici limitée à une nuit, poursuit son développement et se transforme en « Nuits de la lecture » afin de proposer, du 21 au 24 janvier 2021, une programmation élargie sur quatre soirées avec un temps fort le samedi 23. Malgré le contexte sanitaire,





il est apparu nécessaire au ministère de la Culture de maintenir cette grande fête du livre pour fédérer l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre et réaffirmer auprès de tous la place essentielle du livre et de la lecture dans notre société. L'édition 2021 des Nuits de la lecture a été l'occasion de la soutenir et valoriser la filière du livre très touchée, comme l'ensemble du secteur culturel, par la crise sanitaire.

Rendez-vous aux jardins du 4 au 6 juin 2021

Pour leur 18^e édition en France et 3^e édition en Europe, les Rendez-vous aux Jardins ont invité les visiteurs à partager « la transmission des savoirs » avec les nombreux acteurs passionnés de jardins.

Autour de ce thème, prévu initialement en 2020, le public est parti à la rencontre des jardiniers, jardiniers d'art, paysagistes, botanistes, propriétaires de jardins... mobilisés pour proposer des animations, des circuits de visites et des événements organisés parfois uniquement à cette occasion. En Centre-Val de Loire, plus d'une centaine de jardins ont ouvert leurs portes lors de ce rendez-vous annuel proposant près de 260 événements.



Journées européennes de l'archéologie du 18 au 20 juin 2021

Pilotées par l'Inrap sous l'égide du ministère de la Culture, ces journées mobilisent l'ensemble de la communauté archéologique et invitent le public à plonger dans le passé, à explorer les traces matérielles des sociétés depuis la Préhistoire. En enrichissant nos connaissances sur les sociétés qui nous ont précédés, cette discipline contribue à une meilleure compréhension de notre monde actuel.

En 2021, les JEA ont proposé aux visiteurs de découvrir les « Couloirs de l'archéologie », thème de l'année, avec une sélection de propositions inédites destinées à découvrir des lieux ou des collections habituellement inaccessibles au public : réserves de musées, coulisses d'expositions ou de laboratoires, ateliers de création, musées en chantier... En Centre-Val de Loire, une trentaine d'animations ont été proposées durant le week-end.

Fête de la musique le 21 juin 2021

Depuis le 19 mai, les lieux culturels ont pu rouvrir, permettant aux Français de

renouer avec ce qui fait l'essence même de la Culture : se réunir, se retrouver, échanger.

Dans ce contexte, la ministre de la Culture a annoncé que la trentième édition de la Fête de la Musique marquerait l'ouverture d'un « été culturel ». Pour de nombreux artistes professionnels et amateurs, elle a été l'occasion de retrouver leurs publics. Seul bémol, le couvre-feu fixé à 23h s'est appliqué à la Fête de la musique sans dérogation ni tolérance.

Nuit européenne des musées le 3 juillet 2021

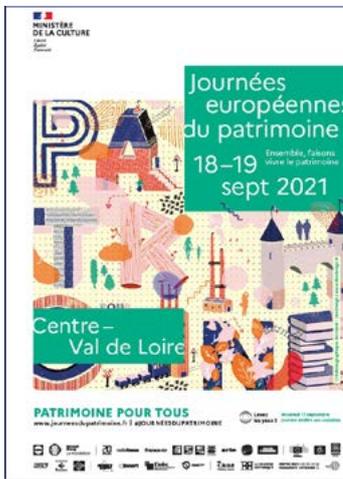
Initialement prévu au mois de mai, l'édition a été reportée au 3 juillet. Cette Nuit estivale a été l'occasion de célébrer les retrouvailles de chacun avec ces œuvres qui leur avaient tant manqué pendant la période de confinement. C'est lorsque l'on en est privé que l'on mesure à quel point l'art, la relation à tout ce que le passé nous a légué de beau et de grand, nous est nécessaire.

Cette fête des musées retrouvée a pu compter sur la remarquable mobilisation des équipes de chacune de ces institutions. Après une année où elles ont tenu bon malgré les circonstances, elles ont préparé la réouverture avec une remarquable efficacité. Pour cette nuit des musées tardive, elles ont su redoubler d'imagination et proposer des animations exceptionnelles, à la hauteur de l'événement. En Centre-Val de Loire, 33 musées ont ouvert leurs portes à cette occasion, proposant près de 75 événements.

Journées européennes du patrimoine du 17 au 19 septembre 2021

Voilà près de quarante ans, déjà, que les Journées du patrimoine nous permettent de découvrir de façon privilégiée les lieux et les sites d'exception qui parsèment notre territoire. Pour leur 38^e édition, le thème « Le Patrimoine pour tous », mettait l'accent sur l'accessibilité de notre patrimoine, avec des parcours adaptés à tous les publics et une attention particulière portée aux personnes en situation de handicap. Cette édition a été également l'occasion de mettre en valeur la diversité de notre patrimoine, matériel ou immatériel, traditionnel ou plus inattendu. Un hommage particulier a été rendu au patrimoine ferroviaire, alors que l'on s'appretait à fêter les quarante ans du TGV. En Centre-Val de Loire, quelque 1 313 événements ont été proposés au public tout au long du week-end.





À noter que la DRAC a ouvert exceptionnellement ses portes le samedi 18, pour quatre visites guidées assurées par une guide-conférencière du service ville d'art et d'histoire de la ville d'Orléans. À l'issue de ces visites, le public était invité à découvrir au centre de documentation de la DRAC quatre projets de sièges, réalisés par des élèves de l'ESAD et commentés par eux, initiative proposée dans le cadre du partenariat ESAD Orléans / DRAC Centre-Val de Loire et le «France design week Loire Valley 2021».

Journées nationales de l'architecture du 15 au 17 octobre 2021



La 6^e édition s'est déroulée sous le thème du « Vivre ensemble ». Lancées en 2016 par le ministère de la Culture, ces journées ont pour objectif de sensibiliser le grand public à l'importance de l'architecture et d'apporter des clés de compréhension d'une discipline essentielle pour rendre le monde habitable. Le thème de l'édition 2021 est particulièrement d'actualité au moment où la crise sanitaire bouleverse tous nos repères, avec l'accélération du développement du télétravail et la nécessité d'adapter nos grands équipements (hôpitaux, théâtres...). L'architecture s'est donnée à voir dans toutes ses dimensions, à travers des balades urbaines, des débats, des projections de films, des expositions, des visites de chantier, des portes ouvertes, des ateliers à destination du jeune public... En Centre-Val de Loire, le public a pu profiter des quelques 27 événements proposés à cette occasion.

Site internet : Culture.gouv fait peau neuve

Depuis 2018, le site du ministère de la Culture et ses déclinaisons régionales (sites des DRAC) ont fortement évolué afin de répondre aux nouveaux modes de consultation (consultation d'internet depuis les smartphones) et aux exigences d'accessibilité, afin d'être plus proche des citoyens et mieux connecté à ses publics.

Ce chantier s'est poursuivi en 2021 par une refonte éditoriale conformément à la charte gouvernementale. Les aides et démarches, appels à projets... sont désormais centralisés dans des rubriques dédiées à la source du site ministériel.

La vocation de Culture.gouv étant de mettre en valeur les politiques et les

actions du ministère, cette nouvelle version donne plus de la visibilité aux actions de la DRAC Centre-Val de Loire et montre son dynamisme.

Publications : nos collections s'enrichissent

La DRAC a poursuivi son activité de publication

■ Brochures scientifiques



Parution, dans la collection Archéologie en région Centre-Val de Loire, d'« Un grand complexe cultuel antique pour honorer les Dieux à Autricum-Chartres (Eure-et-Loir) », résultat de plusieurs opérations archéologiques et d'un programme de recherche mis en place par la direction de l'archéologie, financé conjointement par la Ville de Chartres et la Direction régionale des affaires culturelles.

■ Fiches pratiques (collection débutée en 2019)

- Dotation générale de décentralisation Bibliothèques : extension et évolution des horaires d'ouvertures
- Subvention d'investissement pour les Monuments historiques
- Protéger un immeuble au titre des « Monuments historiques »





■ Guides pratiques

Le guide « Protéger un immeuble au titre des monuments historiques » (nouvelle version 2021) a pour but d'informer les propriétaires publics ou privés d'immeubles souhaitant en demander la protection au titre des monuments historiques (procédures à suivre, droits et devoirs).

Vous pouvez consulter et télécharger ces publications (ainsi que les publications précédentes) sur le site de la DRAC :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Ressources/Publications/>

Porter à connaissance : statistiques et cartographie en ligne

La MCDIC assure la mise à jour annuelle de données statistiques et cartographiques en lien avec l'activité de la DRAC dans les différents champs culturels.

Dernières synthèses réalisées et mises en ligne : le bilan du concours particulier pour les bibliothèques (données 2021), des aides aux artistes

plasticiens (données 2021), l'exploitation cinématographique (données 2020) en attendant les données de fréquentation 2021 des cinémas ou des monuments nationaux qui ne seront connues qu'au cours du second semestre 2022.

La cartographie des sites et équipements culturels est, elle aussi, régulièrement actualisée

À consulter dans la rubrique « ressources » de notre site internet

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Ressources>

Focus - Plan de relance

La DRAC

Le 9 septembre 2020, le ministère de la Culture a présenté le « Plan de relance » gouvernemental de 2 milliards d'euros pour le secteur culturel.

En Centre-Val de Loire, plus de 18 M€ en autorisations d'engagement et 6 M€ en crédits de paiements ont été mobilisés au sein du programme 363 « Compétitivité » de la mission « Plan de relance ».

Dans le domaine de la **création**, le plan de relance s'est traduit par une aide complémentaire au fonctionnement des équipements, par une aide directe à l'emploi. Il a aussi permis d'accompagner de nombreuses structures dans leur démarche en faveur de la transition écologique.

Les cathédrales mais aussi des monuments n'appartenant pas à l'État (châteaux d'Amboise, de Châtillon-sur-Indre et de Vendôme) ont bénéficié du plan de relance.

Avec l'aide à la construction du nouveau bâtiment des archives départementales du Loiret, le montant du plan de relance dans le **champ patrimonial** s'élève à 19,7 M€ en autorisations d'engagement et 1,36 M€ en crédits de paiement (consommés 2021).

Autre déclinaison du plan de relance : la **digitalisation des écoles d'art** dont ont bénéficié les écoles d'art d'Orléans (ESAD) et de Châteauroux.

Grâce au dispositif de **modernisation des librairies**, 11 librairies de la région ont pu acquérir du nouveau mobilier, moderniser leur équipement informatique, rénover leurs locaux.

Consommation des crédits au 31/01/2022			
Patrimoine		AE	CP
18	Bourges - Saint-Étienne	1 577 571 €	163 959 €
28	Chartres - Notre-Dame	5 687 758 €	1 607 362 €
45	Orléans - Sainte-Croix	394 851 €	0 €
37	Amboise - Château royal	2 160 000 €	648 000 €
41	Vendôme - Château	896 820 €	0 €
36	Châtillon-sur-Indre - Château	672 000 €	201 600 €
45	Orléans - Archives territoriales	4 357 836 €	1 307 351 €
Total Patrimoine		15 746 837 €	3 928 271 €
Création		AE	CP
	Fonctionnement	1 539 750 €	1 498 030 €
	Investissement	1 380 000 €	623 300 €
Total Création		2 919 750 €	2 141 475 €
Digitalisation des écoles		AE	CP
Total Digitalisation des écoles		16 500 €	16 500 €
Livre		AE	CP
Total Livre		101 632 €	101 632 €
TOTAL GÉNÉRAL		18 784 719 €	6 187 878 €

AE : Autorisations d'engagement / CP : Crédits de paiement

Le ministère de la Culture et les établissements publics sous tutelle

À côté des aides déconcentrées versées par la DRAC, le ministère de la Culture et ses établissements publics sous tutelle contribuent à la relance du secteur culturel dans notre région.

Ainsi le CNC (centre national de la cinématographie et de l'image animée) a-t-il versé plus de 4 M€ aux cinémas de la région pour soutenir l'exploitation.

De son côté, le CNM (centre national de la musique) a apporté son soutien à l'activité des structures et à l'emploi à

travers différents « dispositifs » (fonds d'aide exceptionnel aux festivals, fonds de compensation des pertes de billetterie, fonds de sauvegarde, diffusion alternative...).

Concernant le patrimoine, au titre du plan de relance on signalera l'aide de la direction générale de l'architecture et du patrimoine au domaine de Chambord (4,5 M€ en fonctionnement, 5M€ en investissement).

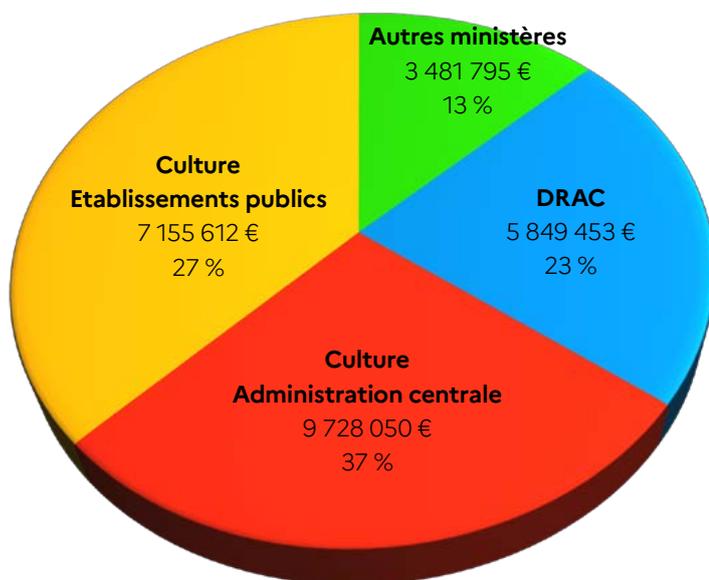
Ministère de la Culture (administration centrale)	
DGCA - Direction générale de la création artistique	185 250 €
DGMIC - Direction générale des médias et des industries culturelles	42 800 €
DGPAT - Direction générale des patrimoine et de l'architecture	9 500 000 €
Sous-total administration centrale	9 728 050 €
Ministère de la Culture (établissements public)	
CNC - Centre national de la cinématographie et de l'image animée	4 049 148 €
CNL - Centre National du livre	622 202 €
CNM - Centre national de la musique	2 484 262 €
Sous-total établissements	7 155 612 €
Total Culture	16 883 662 €

Autres ministères

Parmi les autres contributeurs de l'État, on citera le ministère de l'Intérieur qui a apporté un soutien renforcé à la

restauration du patrimoine à travers un « DSIL exceptionnel »

Autre(s) ministère(s)	
Préfecture du Cher	191 129 €
Préfecture d'Eure-et-Loir	801 907 €
Préfecture de l'Indre	228 806 €
Préfecture de Loir-et-Cher	685 405 €
Préfecture du Loiret	1 574 548 €
Sous-total autre(s) ministère(s)	3 481 795 €



Retrouvez quelques « Portraits de la relance » sur notre site internet

18. Saint-Amand-Montrond. Théâtre de la Carrosserie Mesnier : isolation thermique d'une partie des bâtiments.

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Actualites-regionales/Portraits-de-la-relance-en-Centre-Val-de-Loire/Portrait-de-la-relance-rehabilitation-d-une-partie-du-theatre-de-la-Carrosserie-Mesnier-Saint-Amand-Montrond-18>

18. Bourges. UrsuLaB à l'Antrepeaux

UrsuLaB, centre de ressources et de recherche transdisciplinaire, a été soutenu au titre de transition écologique et numérique des établissements de création

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Actualites-regionales/Portraits-de-la-relance-en-Centre-Val-de-Loire/Portrait-de-la-relance-UrsuLaB-a-l-Antrepeaux-Bourges-18>

28. Le Off à Chartres

Structure complémentaire du Théâtre de Chartres et sa salle de spectacle à l'italienne, le Off ouvrira ses portes en 2022. Le plan de relance a permis de l'acquisition de matériel lumière à basse consommation d'énergie pour réduire de façon notable la consommation d'énergie de l'ensemble du bâtiment.

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Actualites-regionales/Portraits-de-la-relance-en-Centre-Val-de-Loire/Portrait-de-la-relance-le-OFF-a-Chartres-28>

45. Tavers. Maison de l'image

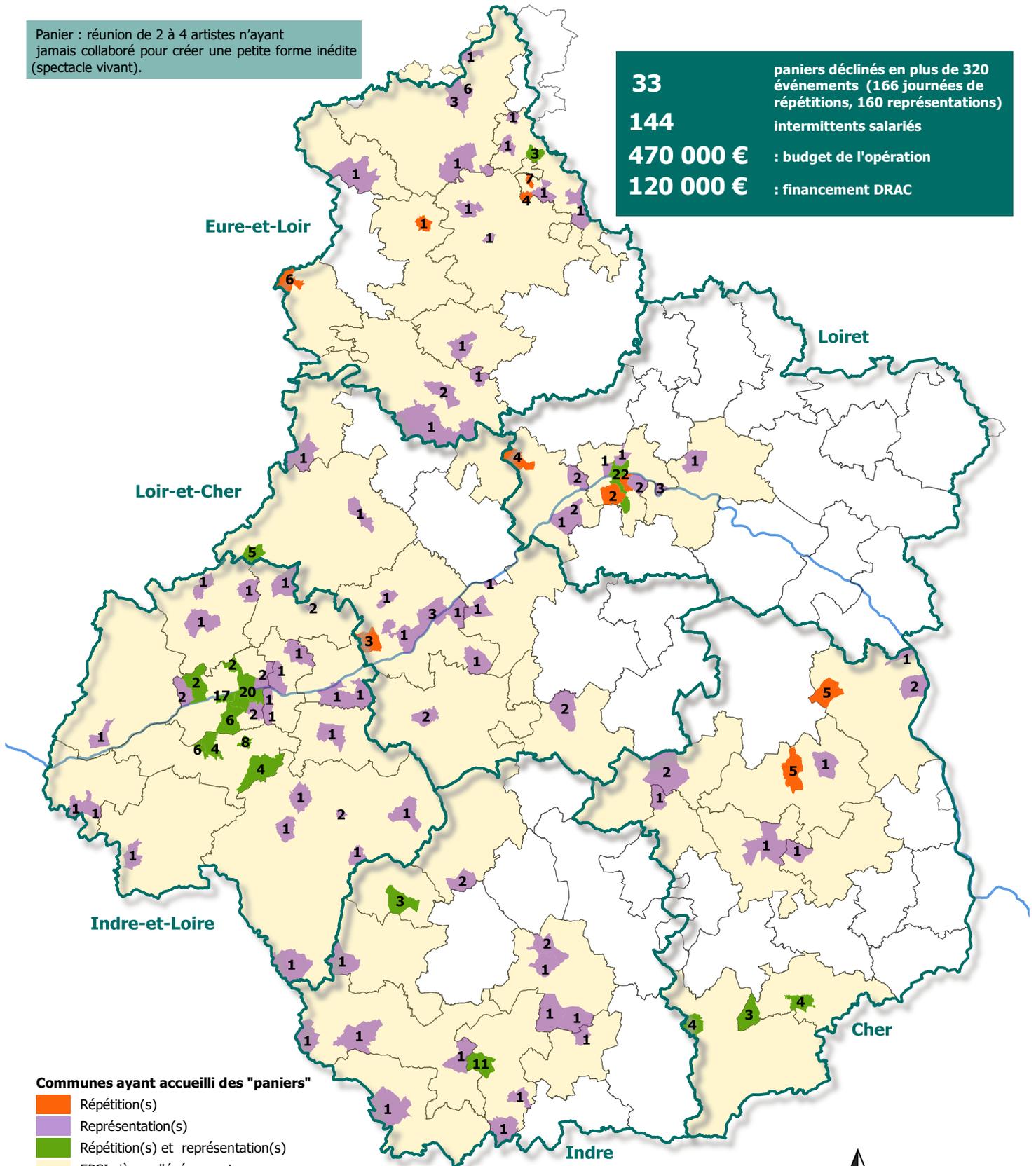
Installée dans l'ancienne école communale de garçons, la future maison de l'image ouvrira ses portes en 2022. Le plan de relance a contribué au lancement de la première tranche de travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique de ses locaux.

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/Actualites-regionales/Portraits-de-la-relance-en-Centre-Val-de-Loire/Portrait-de-la-relance-Maison-de-l-Image-a-Tavers-45>

"Cultivons l'essentiel !" Les paniers artistiques et solidaires Bilan 2021 - Centre-Val de Loire

Panier : réunion de 2 à 4 artistes n'ayant jamais collaboré pour créer une petite forme inédite (spectacle vivant).

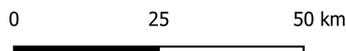
33 paniers déclinés en plus de 320 événements (166 journées de répétitions, 160 représentations)
144 intermittents salariés
470 000 € : budget de l'opération
120 000 € : financement DRAC



Communes ayant accueilli des "paniers"

- Répétition(s)
- Représentation(s)
- Répétition(s) et représentation(s)
- EPCI sièges d'événements
- Limites intercommunales
- La Loire

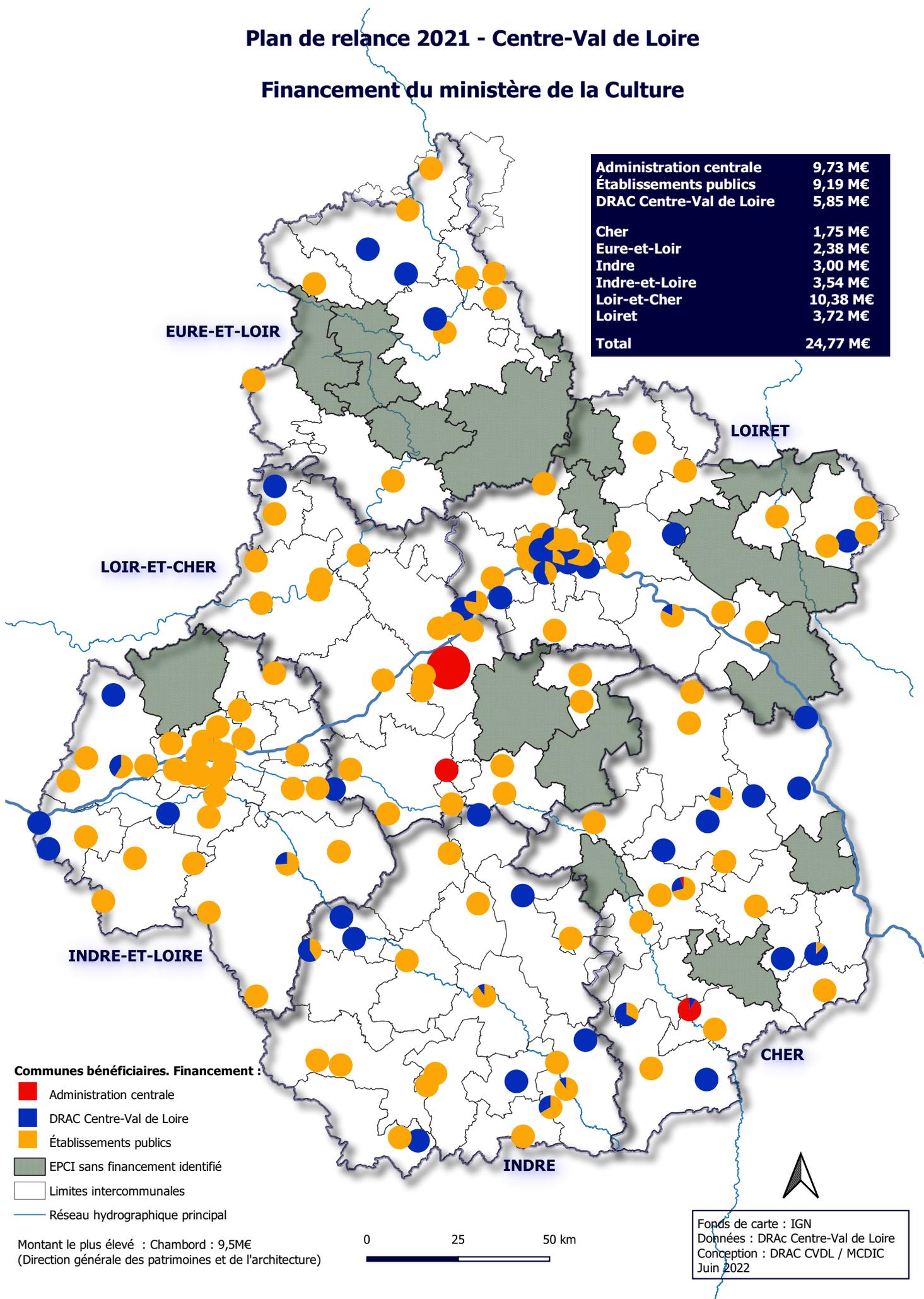
Les chiffres indiquent le nombre total d'événements par commune



Fonds de carte : IGN
 Données : L'ASSO (Joué-lès-Tours)
 Conception : DRAC Centre-Val de Loire
 Juin 2022

Plan de relance 2021 - Centre-Val de Loire

Financement du ministère de la Culture



**Mission de coordination de la documentation,
de l'information et de la communication (MCDIC)**

Isabelle AMOUROUX
Line **MÉLEZAN-GOUJARD**
Chargée de l'observation culturelle, cartographie et documentation
Chargée de communication – webmestre

Fabrice MORIO
Directeur régional des affaires culturelles

Lætitia de MONICAULT
Directrice régionale adjointe

Gwenaelle REIGNER
Secrétariat direction

**Service de coordination de l'architecture
et du patrimoine (SECAP)**

Damien LEROY
Responsable et conseiller archives
Sylvie MARCHANT
Martine **GENDRON**
Conseillère valorisation des patrimoines et des jardins
Gestionnaire instructeur administratif

Secrétariat général

Claude ACLOQUE
Secrétaire générale

**Moyens généraux et
logistique**

Cédric LOINTIER
Responsable
Adjoint secrétaire général
(conseiller prévention et
contrôle de gestion)

Logistique

Véronique BONNET
accueil
Georges **ABOULICAM**
logistique

Informatique

Adrien GOSSEAUME
Responsable
Vincent **GUILLEMET**
Apprenti administrateur réseaux

Service affaires financières

Chantal PERRAULT
Responsable

Béatrice KAIHA
Gestionnaire 131
Raphaële PARADE
Wendy BURRAULT
Lindsey LAMETRIE
Gestionnaires 175
Gestionnaire 361
Solène TRIPAULT
Gestionnaire 354 + chorus
Françoise GUILLOIS
Gestionnaire restauration collective

Ressources humaines

Elisabeth DELAHAYE
Responsable
Isabelle MDOHOMA
Gestionnaire formation
Laurence PEGUY
Gestionnaire de proximité

**Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine
(UDAP)**

**UDAP Cher
18**

Valérie RICHEBRACQUE
Cheffe de service

Entretien MH, urbanisme,
autorisations en espaces
protégés, contrôle
Stéphane **CARY**
Sandy **DUTARDRE**
Pierre **FOURNIER**
Jean-Marc **PIERRAT**

Secrétariat

Catherine MASURE

**UDAP Indre-et-Loire
37**

Régis BERGE
Chef de service
Elodie ROLAND
Camille de MOUZON
Adjointes

Entretien MH, urbanisme,
autorisations en espaces
protégés, contrôle
Maïka **BOUCHAREB**
Sandrine **LEFORT**
Franck **MORAIS**
Corinne **GUILLOTEAU**
Jean-Jacques **GREUJIN**
Régis **POMAREDE**
Blanche **COURTOS**
(Apprentie - juriste)

Secrétariat

Anne MICARD
Fabrice IZZI

**UDAP Eure-et-Loir
28**

**Jean- Michel
CATHERINOT**
Chef de service
Aurélien RENARD
Adjointe

Entretien MH, urbanisme,
autorisations en espaces
protégés, contrôle
Line **SPINNER**
Céline **BOURGEOIS**
N...

Secrétariat

Véronique HEUZE
N...

**UDAP Loir-et-Cher
41**

Adrienne BARTHELEMY
Cheffe de service
Roman GJEGUEN
Adjoint

Entretien MH, urbanisme,
autorisations en espaces
protégés, contrôle
Karine **GRANDEMENGÉ**
Christel **PICHOIS**
Jean-Marc **ROBIN**
Christophe **LANG**

Secrétariat

Azzouz EL MAATOUG

**Conservation régionale
des monuments
historiques**

Anne EMBS
Conservatrice régionale
Hélène LEBÉDEL-CARBONNEL
adjointe

Contrôle scientifique et
technique - maîtrise d'ouvrage
Irène **JOURD'HEUIL**
Hélène **LEBEDEL-CARBONNEL**
Thibaud **NOYELLE**

Daniel **ALAZARD**
Pascal **CHAUVEAU**
Jean-Pierre **CREMIER**

Chargées de protection
Fabienne AUDEBRAND
Xavière DESTERNES
Caroline DES BUTTES
Hélène de **CARBONNIERES**

Aline **POUGET**
Sarah **MAILLOT**

**Autorisations et subventions
et juridique**
Cécile ROUSSEAU
Denis GRANDEMENGÉ
Gaëlle **MASSOT**

**Archives, Documentation
Magali ALIBERT**
Stéphane **GRANDSIRE**

Secrétariat
Sarah **MAILLOT**
Gaëlle **MASSOT**

**Service régional de
l'archéologie**

Stéphane RÉVILLION
Conservateur régional
Christian VERJUX
adjoint

Gestion des sites et inventaire
du patrimoine archéologique
Archéologie préventive et
programmée
Pascal **ALLAIRE**
Viviane **AUBOURG**
N...

Aude **CHEVALLIER**
Christine **FARNIE**
N...

Valérie **SCHEMMAMA**
Audrey **TRAON-MANGAUD**
Jocelyne **VILPOUX**
Simon **BRYANT**
Laure de **SOURIS**

**Centre de conservation
et d'études
(Dépôts archéologiques)**
Joël **KERBAOL**
Diabel **DIOUF**
(Apprenti Régisseur)

**Cellule administrative
et juridique**
Dominique **SILLY**
Sébastien **REYNE**

Documentation, valorisation
Pascale **ARAUJO**

Secrétariat
Anne **COOK-BENAOUDA**
Dominique **SILLY**
Nathalie **JUILLIAT**

**Pôle publics et
territoires**

Brigitte PLANCHENEAU
Coordonnatrice de pôle
Conseillère livre et lecture,
commémorations, sociétés
savantes
Michèle **PREVOST-
MAUNOURY**

Conseiller cinéma, image
et usages numériques
Benoît **LEGERF**
Assistante livre, cinéma
Sabrina **PROUST**

Conseillère musées
Diana **GAY**

**Conseillers action
territoriale**
Vanessa **NDOYE**
Brigitte **PLANCHENEAU**
Politiques interministérielles
Aurélia **VESPERINI**
Education artistique et
culturelle

Assistante théâtre
Céline **CHEVREUX**
Analyse des bilans-Scé des
publics

**Gestionnaires politiques
interministérielles et EAC**
Chantal **BAUDE**
Nadège **ROBINEAU**

**Gestionnaire action
culturelle et musées**
Meng **CHIV**

Pôle Création

N...
Coordonnateur de pôle
Conseiller Arts plastiques
Jean-Christophe **ROYOUX**
Assistante
Sabrina **PROUST**

Conseiller musique et danse
Jérôme **BLOCH**

Conseiller musiques actuelles
et enseignements spécialisés
Frédéric **LOMBARD**

Conseiller pour le théâtre,
les arts de la piste, les arts
dans l'espace public, et la
marionnette
Anna-Laude **BOULON**

Assistante musique
Élise **POUSET**

**Gestion des licences
d'entrepreneur de spectacles**
Marie-France **BERMEJO**

DRAC Centre-Val de Loire**6 rue de la Manufacture****45043 Orléans cedex****Tél. 02 38 78 85 00****Site internet : www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire****Directeur de publication**

Fabrice Morio

Directeur régional des affaires culturelles

Coordination

Isabelle Amouroux, MCDIC

Relecture

Gwenaëlle Reigner, assistante de direction

Isabelle Amouroux, chargée d'études

Line Mélézan-Goujard, chargée de communication

Photos

DRAC Centre-Val de Loire et auteurs désignés

Cartographie : DRAC Centre-Val de Loire (MCDIC, SRA)

Juillet 2022

Mise en page et impression

Prévost-BBV Imprimerie - Saran 02 38 54 44 89

